almanach de la langue française

1929



Maquette du monument La Fontaine (G.W. Hill)

1929

Tél. : HArbour 5969

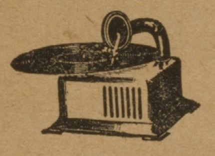
Librairie d'Action canadienne-française Ltée

1735 ST-DENIS
MONTRÉAL

2,-



DAWES
BLACK HORSE
Bière naturelle
très bien vieillie
Plus de 100 ans d'expérience dans chaque bouteille



CONCOURS DES ANNONCES

LES MIEUX FAITES, LES PLUS UTILES

1o Dites-nous quelles sont les 3 annonces de l'Almanach actuel que vous estimez *les mieux faites.*

2o Désignez les 3 annonces que vous jugez *les plus utiles.*

3o Indiquez votre choix dans l'ordre: No 1,No 2, No 3.

4o Adressez: Librairie d'Action Canadienne française ltée, 1735, rue Saint-Denis, Montréal.

POURQUOI?

Les annonces que nous avons réunies dans cet Almanach ne sont pas uniquement destinées à nous apporter un revenu; elles constituent une documentation utile à chaque lecteur. Combien de gens hésitent sur l'achat d'un produit parce qu'ils ont oublié l'adresse où ignorent le nom du meilleur fabricant? Le choix varié de nos annonces est là pour vous inspirer et vous guider. Demandez-vous lesquelles vous sont le plus utiles. Chaque annonceur s'est, aussi, efforcé de vous plaire en disposant le texte de son annonce. Demandez-vous s'il a réussi à captiver votre sympathique attention?

COMMENT?

Les gagnants seront déterminés de la façon suivante:

1o Le concours se clôt au 1er février 1928.

2o Une liste type et secrète des annonces *les mieux faites* et *les plus utiles* a été dressée par un spécialiste.

3o Les gagnants seront ceux dont le choix se rapprochera le plus de la liste type

DIX RECOMPENSES.

1er prix: $5.00 en volumes au choix du gagnant.

Du 2e au 5e prix inclusivement: $4.00, $3.50, $3.00, $2.50, en volumes, selon l'ordre.

Du 6e au 10e prix inclusivement: un abonnement d'une année à notre revue *L'Action canadienne française,* valeur $2.00.

(A joindre à vos réponses)

BON

POUR LE CONCOURS DES ANNONCES

Almanach de la langue française, 1929



Fondée par le Gouvernement de la province de Québec.
Subventionnée par le Gouvernement Provincial et la Cité de Montréal.

Préparant aux carrières industrielles comme experts, contremaîtres, chefs d'ateliers, imprimeurs, etc.

COURS DU JOUR

COURS TECHNIQUE.—Trois années d'études. Enseignement théorique et manuel. Laboratoires et ateliers des mieux outillés. Bourses d'études aux élèves méritants et peu fortunés.

COURS DES METIERS.—S'adressant aux jeunes gens qui n'ont pas eu l'avantage de finir leurs études primaires, mais qui désirent se préparer à l'exercice d'un métier.

COURS D'APPRENTISSAGE.—Ces cours sont organisés selon les besoins locaux, en collaboration avec l'Industrie, de façon à permettre aux apprentis qui travaillent régulièrement sous un patron, de venir à l'Ecole chercher les connaissances théoriques et appliquées qu'il leur serait impossible d'acquérir au cours ordinaire de leurs occupations.

COURS SPECIAUX D'AUTOMOBILE.—Cours complet de mécanique et d'électricité d'automobile préparant à l'obtention de la licence de **mécaniciens en véhicules moteurs** délivrée par le Gouvernement de la Province de Québec.

COURS DU SOIR

COURS LIBRES. — Mathématiques appliquées. Dessin industriel. Electricité théorique et pratique (laboratoires et ateliers), Chimie industrielle, Peinture en bâtiment, (intérieur et extérieur), Plomberie sanitaire et chauffage, Etude des plans, Estimations en construction, Tracé en construction, Modelage, Menuiserie, Ebénisterie, Ajustage, Soudure autogène, Forge, Fonderie, Chaudière à vapeur, Automobile, Imprimerie (composition, presses).

Les élèves ayant terminé leur cours primaire et qui seraient désireux de se créer une carrière honorable et payante, ont intérêt à venir nous consulter. Nous leur montrerons comment arriver rapidement et sûrement au succès.

PROSPECTUS SUR DEMANDE

N. B.—Invitation spéciale est faite aux instituteurs, de venir visiter nos ateliers avec leurs élèves : ils seront toujours les bienvenus.

Pour tous renseignements, s'adresser
AU SECRÉTARIAT — Tél. : PLateau 1513

1929

Almanach de la Langue française

14e année



Si l'on veut que le peuple communie au réveil patriotique, il faut lui en fournir les moyens, il faut l'éclairer, il faut lui apprendre le travail des patriotes, les besoins, les périls de sa race et la coopération qu'on attend de lui. L'*Almanach de la langue française* s'efforce d'être ce manuel de patriotisme populaire. On le dit parfois trop sérieux. Disons plutôt qu'il n'a rien de populaire au sens mauvais du mot ; mais que le peuple intelligent y trouve, pour son esprit, une nourriture parfaitement assimilable. Allons, propagandistes, à l'oeuvre comme toujours!

MONTRÉAL

Tél.: HArbour 5969 — Ligue d'Action canadienne-française — 1735, St-Denis Montréal

No. 4

ANNÉE 1929

COMPUT ECCLESIASTIQUE. — **Nombre d'or 11. — Epacte 19. — Cycle solaire 6. — Indication romaine 12. — Lettres dominicales F.**

La lettre dominicale sert à marquer dans le calendrier les dimanches pendant le cours de l'année.

Le nombre d'or marque une période de 19 années solaires, à l'expiration desquelles les nouvelles lunes et les pleines lunes arrivent aux mêmes époques.

L'épacte est l'âge de la lune au 1er janvier.

Le cycle solaire marque une période de 28 années, au bout desquelles l'année recommence par les mêmes jours.

L'indication romaine marque une période de 15 années en usage dans l'Eglise catholique, notamment dans les Bulles des Souverains Pontifes.

FÊTES RELIGIEUSES MOBILES

Septuagésime........27 janvier
Les Cendres.........13 février
Dim. de la Passion....17 mars
Dim. des Rameaux....24 mars
Pâques ....31 mars
Ascension ....9 mai
Pentecôte ....19 mai
Fête-Dieu ....30 mai
1er dim. de l'Avent.....1 déc.

FÊTES RELIGIEUSES D'OBLIGATION

Tous les dimanches de l'année.
Le 1er janvier, la Circoncision.
Le 6 janvier, l'Epiphanie.
Le 9 mai, l'Ascension.
Le 1er novembre, la Toussaint.
Le 8 décembre, l'Immaculée-Conception.
Le 25 décembre, Noël.

FÊTES LÉGALES (Jours non juridiques)

Tous les dimanches de l'année.
1er janvier, la Circoncision.
6 janvier, l'Epiphanie.
13 février, les Cendres.
29 mars, Vendredi Saint.
1er avril, Lundi de Pâques.
9 mai, l'Ascension.
24 mai, Fête de Dollard.
3 juin, Fête du Roi.
24 juin, la Saint-Jean-Baptiste.
1er juillet, la Confédération.
2 septembre, Fête du Travail.
1er novembre, la Toussaint.
11 novembre, Armistice.
8 déc., l'Immaculée-Conception.
25 décembre, Noël.

JEÛNES DE PRÉCEPTES AVEC ABSTINENCE

1. Tous les mercredis, vendredis et samedis des Quatre-Temps de l'année;
2. Les jours de vigiles, de la Pentecôte, de la solennité de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël;
3. Tous les mercredis et vendredis du Carême, et le samedi des Quatre-Temps.

N. B. — Tous les jours du Carême (excepté les dimanches) sont jeûnes de précepte, cependant les lundis, mardis, jeudis et samedis (le samedi des Quatre-Temps excepté), il n'y a point d'abstinence « totale », mais seulement « partielle »; c'est-à-dire qu'en ces jours on peut faire le repas principal en gras. La loi de l'abstinence et du jeûne cesse le Samedi Saint à midi. Il est permis de faire gras le vendredi où tombe une fête d'obligation (1er et 6 janvier, 1er novembre, 8 décembre, l'Ascension et 25 décembre).

LA CHRONOLOGIE POUR 1929

6642—de la période Julienne de Scaliger,qui embrasse tous les temps historiques.
5928—de la création du monde, d'après les calculs basés sur la Bible.
4273—depuis le déluge universel.
2681—de la fondation de Rome.
1896—de la mort de Jésus-Christ.
1859—de la destruction de Jérusalem.
833—de la première Croisade.
497—de la mort de Jeanne d'Arc.
437—de la découverte de l'Amérique.
412—de la Réforme de Luther.
395—de la découverte du Canada.
321—de la fondation de Québec.
287—de la fondation de Montréal.
269—de la mort de Dollard.
169—de la Cession du Canada à l'Angleterre.
155—de l'acte de Québec.
153—de l'Indépendance des Etats-Unis.
138—de l'Acte constitutionnel formant le Haut et le Bas-Canada.
92—de la rébellion dans le Haut et le Bas-Canada.
62—de la Confédération canadienne.
19—du règne du roi George V.
9—du traité de Versailles.
7—du pontificat de Pie XI.

LEVER ET COUCHER DE LA LUNE

Au quatrième jour de son âge elle éclaire jusque vers 10 heures du soir.
Au cinquième jour, vers 11 heures.
Au sixième jour, vers minuit.
Au septième jour, vers une heure du matin.
Au 15e jour elle est pleine et se lève à six heures du soir.
Au 16e, vers 7 heures et un quart.
Au 17e, vers 8 heures et demie.
Au 18e, vers 10 heures.
Au 19e, vers 11 heures.
Au 20e, vers minuit.

Cette table est assez exacte pour faire connaître les nuits que la lune éclaire.

DURÉE DES JOURS

Le jour le plus court de l'année est le 22 décembre, solstice d'hiver; et le jour le plus long est le 21 juin, solstice d'été.

La longueur des jours va toujours en croissant depuis le 22 décembre jusqu'au 21 juin; elle va toujours en décroissant depuis le 21 juin jusqu'au 22 décembre.

Du 22 décembre au	H.M.
1er février les jours ont crû de	1.00
1 mars	2.22
1 avril	3.59
1 mai	5.29
21 juin	6.51

Du 21 juin au 1 août	H.M.
les jours ont décrû de	0.54
1 septembre	2.20
1 octobre	3.52
1 novembre	5.26
22 décembre	6.51

LES SAISONS

Le printemps commence le 20 mars, à neuf heures et cinq minutes du soir.

L'été commence le 21 juin, à cinq heures et une minute du soir.

L'automne commence le 23 septembre, à sept heures et cinquante-trois minutes du matin.

L'hiver commence le 22 décembre, à deux heures et cinquante-trois minutes du matin.

ÉCLIPSES DURANT L'ANNÉE

1.—Le 9 mai, une éclipse totale de soleil, invisible au Canada.

2.—Le 1er novembre, une éclipse annulaire de soleil, invisible au Canada.

LES PLANÈTES

Leur distance du soleil et la période de leur révolution autour du soleil.

	(Période)	(Distance)
Mercure	88 jours	36,000,000 milles
Venus	225 —	67,000,000 —
La Terre	365¼—	93,000,000 —
Mars	687 —	234,000,000 —
Jupiter	4,332 —	483,000,000 —
Saturne	10,759 —	886,000,000 —
Uranus	30,688 —	1,800,000,000 —
Neptune	60,181 —	2,800,000,000 —

LES QUATRE-TEMPS

Mercredi, 20 février	Vendredi, 22 février	Samedi, 23 février
— 22 mai	— 24 mai	— 25 mai
— 18 sept.	— 20 sept.	— 21 sept.
— 18 déc.	— 20 déc.	— 21 déc.

FÊTES NATIONALES AU CANADA

La Saint-Jean-Baptiste ....24 juin
La fête de Dollard ....24 mai
La fête nationale française.................17 juillet
La fête des Acadiens.........................15 août
La Saint-Patrice (Irlandais)..................17 mars
Fête nationale belge.........................21 juillet

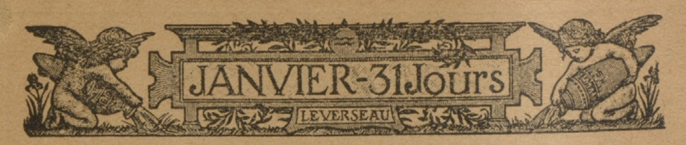
PHASES DE LA LUNE

PLEINE LUNE		NOUVELLE LUNE	
25 janvier	2.09 a. m.	10 janvier	7.28 p. m.
23 février	1.59 p. m.	9 février	0.55 p. m.
25 mars	2.46 a. m.	11 mars	3.37 a. m.
23 avril	4.47 p. m.	9 avril	3.33 p. m.
23 mai	7.50 p. m.	9 mai	1.07 a. m.
21 juin	11.15 p. m.	7 juin	8.56 a. m.
21 juillet	2.21 p. m.	6 juillet	3.47 p. m.
20 août	4.42 a. m.	4 août	10.40 p. m.
18 septembre	6.16 p. m.	3 septembre	6.48 a. m.
18 octobre	7.06 a. m.	2 octobre	5.10 p. m.
16 novembre	7.14 p. m.	1 novembre	7.01 a. m.
16 décembre	6.38 a. m.	30 novembre	11.48 p. m.
		30 décembre	6.42 p. m.

DERNIER QUARTIER		PREMIER QUARTIER	
2 janvier	1.44 p. m.	18 janvier	10.15 a. m.
1 février	9.10 a. m.	16 février	7.23 p. m.
3 mars	6.09 a. m.	18 mars	2.42 a. m.
2 avril	2.29 a. m.	16 avril	9.09 a. m.
1 mai	8.26 p. m.	15 mai	3.56 p. m.
31 mai	11.13 a. m.	14 juin	0.15 a. m.
29 juin	10.54 p. m.	13 juillet	11.05 a. m.
29 juillet	7.56 a. m.	12 août	1.01 a. m.
27 août	3.02 p. m.	10 septembre	5.57 p. m.
25 septembre	9.07 p. m.	10 octobre	1.05 p. m.
25 octobre	3.21 p. m.	9 novembre	9.10 a. m.
23 novembre	11.04 a. m.	9 décembre	4.42 a. m.
22 décembre	9.27 a. m.		

LEVER ET COUCHER DU SOLEIL

		Janvier	Février	Mars	Avril
Lever:	Le 1er,	7.35 a.m.	7.17 a.m.	6.33 a.m.	5.36 a.m.
—	Le 15,	7.32 a.m.	6.58 a.m.	6.07 a.m.	5.09 a.m.
Coucher:	Le 1er,	4.20 p.m.	4.59 p.m.	5.42 p.m.	6.21 p.m.
—	Le 15,	4.35 p.m.	5.19 p.m.	6.00 p.m.	6.40 p.m.
		Mai	**Juin**	**Juillet**	**Août**
Lever:	Le 1er,	4.43 a.m.	4.09 a.m.	4.09 a.m.	4.37 a.m.
—	Le 15,	4.23 a.m.	4.04 a.m.	4.19 a.m.	4.54 a.m.
Coucher:	Le 1er,	7.00 p.m.	7.35 p.m.	7.46 p.m.	7.23 p.m.
—	Le 15,	7.18 p.m.	7.44 p.m.	7.40 p.m.	7.02 p.m.
		Septembre	**Octobre**	**Novembre**	**Décembre**
Lever:	Le 1er,	5.14 a.m.	5.51 a.m.	6.33 a.m.	7.14 a.m.
—	Le 15,	5.32 a.m.	6.10 a.m.	6.52 a.m.	7.27 a.m.
Coucher:	Le 1er,	6.33 p.m.	5.35 p.m.	4.42 p.m.	4.12 p.m.
—	Le 15,	6.06 p.m.	5.10 p.m.	4.24 p.m.	4.11 p.m.



CONSACRÉ À L'ENFANT-JÉSUS

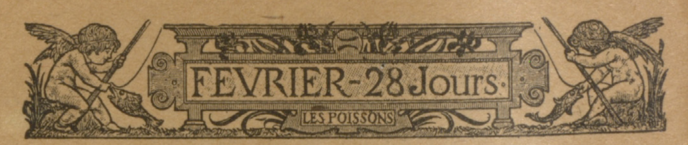
Jours de la semaine		SAINTS DU JOUR
Mardi	1	*Circoncision de N.-S. J.-C.* (d'obligation).
Mercredi	2	Saint Nom de Jésus.
Jeudi	3	Ste Geneviève, vierge.
Vendredi	4	S. Robert, évêque et confesseur.
Samedi	5	S. Télesphore, pape et martyr.
DIMAN.	6	*Epiphanie.*
Lundi	7	S. Lucien, prêtre et martyr.
Mardi	8	S. Séverin, abbé.
Mercredi	9	S. Julien, martyr.
Jeudi	10	S. Guillaume, abbé.
Vendredi	11	S. Théodose, abbé.
Samedi	12	S. Ferréol, évêque et martyr.
DIMAN.	13	*Octave de l'Epiphanie.*
Lundi	14	S. Hilaire de Poitiers, év., conf., docteur.
Mardi	15	S. Paul, ermite.
Mercredi	16	S. Marcel, pape et martyr.
Jeudi	17	S. Antoine, abbé.
Vendredi	18	Chaire de S. Pierre à Rome.
Samedi	19	S. Marius, martyr.
DIMAN.	20	*2e dimanche après l'Epiphanie.*
Lundi	21	Ste Agnès, vierge et martyre.
Mardi	22	S. Vincent, martyr.
Mercredi	23	S. Raymond de Pennafort, confesseur.
Jeudi	24	S. Timothée, évêque et martyr.
Vendredi	25	Conversion de S. Paul.
Samedi	26	S. Polycrape, évêque et martyr.
DIMAN.	27	*Septuagésime.*
Lundi	28	S. Paulin, évêque et confesseur.
Mardi	29	S. François de Sales, confesseur.
Mercredi	30	Ste Martine, vierge et martyre.
Jeudi	31	S. Pierre Nolasque, confesseur.

Pronostics de température

Du 1er au 5, froid.
Du 5 au 9, plus doux.
Du 9 au 13, neige et vent.
Du 13 au 16, humide, pluie.
Du 16 au 21, très froid.
Du 21 au 25, agréable et doux..
Du 25 au 31, neige abondante.



LE RENTIER



CONSACRÉ AU SACRÉ-CŒUR DE MARIE

Jours de la semaine		SAINTS DU JOUR
Vendredi	1	S. Ignace, évêque et martyr.
Samedi	2	*Purification de la B. V. Marie.*
DIMAN.	3	*Sexagésime.*
Lundi	4	S. André Corsini, évêque, confesseur.
Mardi	5	Ste Agathe, vierge et martyre.
Mercredi	6	S. Tite, évêque et confesseur.
Jeudi	7	S. Romuald, abbé.
Vendredi	8	S. Jean de Matha, confesseur.
Samedi	9	S. Cyrille, évêque.
DIMAN.	10	*Quinquagésime.*
Lundi	11	Notre-Dame de Lourdes.
Mardi	12	Ste-Eulalie, vierge et martyre.
Mercredi	13	*Cendres.*
Jeudi	14	S. Valentin.
Vendredi	15	Ss. Faustin et Jovite, martyrs.
Samedi	16	S. Onésime, évêque et martyr.
DIMAN.	17	*1er dimanche du Carême.*
Lundi	18	S. Siméon, évêque et martyr.
Mardi	19	S. Gabin, prêtre et martyr.
Mercredi	20	S. Eleuthère, évêque et martyr.
Jeudi	21	S. Pepin.
Vendredi	22	Chaire S. Pierre à Antioche.
Samedi	23	S. Pierre Damien, évêque et docteur.
DIMAN.	24	*2e dimanche du Carême.*
Lundi	25	S. Césaire, confesseur.
Mardi	26	S. Phocas, martyr.
Mercredi	27	S. Alexandre, évêque et confesseur.
Jeudi	28	S. Léandre.

Pronostics de température

Du 1er au 4, dégel.
Du 4 au 8, grand froid, vent.
Du 8 au 13, plus doux, neigeux.
Du 13 au 18, froid.
Du 18 au 21, tempête de neige.
Du 21 au 28, plus doux, dégel, pluie.



SUR LE PONT DE GLACE



CONSACRÉ À SAINT JOSEPH

Jours de la semaine		SAINTS DU JOUR
Vendredi	1	S. Aubin, évêque et confesseur.
Samedi	2	S. Simplice, pape et confesseur.
DIMAN.	3	***3e dimanche du Carême.***
Lundi	4	S. Casimir, confesseur.
Mardi	5	S. Théophile, évêque et confesseur.
Mercredi	6	Ste Colette, vierge.
Jeudi	7	S. Thomas d'Aquin, confesseur et docteur.
Vendredi	8	Ste Françoise, vierge.
Samedi	9	S. Jean de Dieu.
DIMAN.	10	***4e dimanche du Carême.***
Lundi	11	S. Euloge, martyr.
Mardi	12	S. Grégoire, pape et docteur.
Mercredi	13	Ste Euphrasie, vierge.
Jeudi	14	Ste Florentine, vierge.
Vendredi	15	S. Clément, confesseur.
Samedi	16	Les Bx Martyrs Jésuites Canadiens.
DIMAN.	17	***Dimanche de la Passion*** **(S. Patrice).**
Lundi	18	S. Cyrille, évêque.
Mardi	19	S. Joseph.
Mercredi	20	S. Cuthbert, évêque et confesseur.
Jeudi	21	S. Benoit, abbé.
Vendredi	22	Ste Catherine de Suède, veuve.
Samedi	23	S. Victorien, martyr.
DIMAN.	24	***Dimanche des Rameaux.***
Lundi	25	***Lundi Saint.***
Mardi	26	***Mardi Saint.***
Mercredi	27	***Mercredi Saint.***
Jeudi	28	***Jeudi Saint.***
Vendredi	29	***Vendredi Saint.***
Samedi	30	***Samedi Saint.***
DIMAN.	31	***Pâques.***

Prônostics de température

Du 1er au 5, froid, temps clair.
Du 5 au 12, beaucoup plus doux.
Du 12 au 16, temps sombre et pluvieux.
Du 16 au 21, dégel, temps radieux.
Du 21 au 26, plus froid.
Du 26 au 31, agréable et doux.



LE POSTILLON RURAL

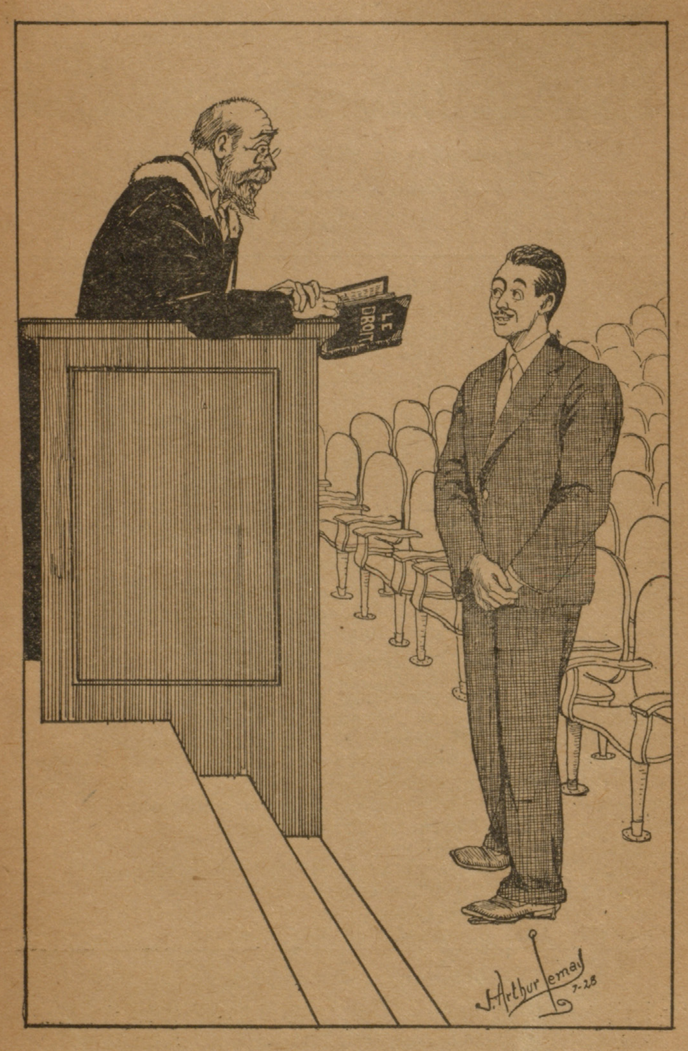


CONSACRÉ AU BON PASTEUR

Jours de la semaine		SAINTS DU JOUR
Lundi	1	Ste Irène, martyre.
Mardi	2	S. François de Paule, confesseur.
Mercredi	3	S. Richard, évêque et confesseur.
Jeudi	4	S. Isidore, évêque et docteur.
Vendredi	5	S. Vincent Ferrier, confesseur.
Samedi	6	S. Célestin, pape.
DIMAN.	7	***1er dimanche après Pâques.***
Lundi	8	***Annonciation de la B. V. Marie.***
Mardi	9	Ste Marie Cléophie, veuve.
Mercredi	10	S. Macaire, évêque et confesseur.
Jeudi	11	S. Léon le Grand, pape et docteur.
Vendredi	12	S. Jules, pape.
Samedi	13	S. Herménégilde, martyr.
DIMAN.	14	***2e dimanche après Pâques.***
Lundi	15	S. Paterne.
Mardi	16	S. Benoit-Joseph Labre, confesseur.
Mercredi	17	S. Anicet, pape et martyr.
Jeudi	18	S. Eleuthère, évêque et martyr.
Vendredi	19	S. Elphège, évêque et martyr.
Samedi	20	Ste Agnès de Montepulciano, vierge.
DIMAN.	21	***3e dim. après Pâques*** **(Sol. de S. Joseph).**
Lundi	22	Ste Opportune.
Mardi	23	S. Georges, martyr.
Mercredi	24	S. Fidèle, martyr.
Jeudi	25	S. Marc, évangéliste.
Vendredi	26	S. Clet.
Samedi	27	S. Pierre Canisius, confesseur.
DIMAN.	28	***4e dimanche après Pâques.***
Lundi	29	S. Pierre.
Mardi	30	Ste Catherine de Sienne, vierge.

Pronostics de température

Du 1er au 6, frais, brumeux.
Du 6 au 10, radieux.
Du 10 au 13, sombre, giboulées.
Du 13 au 17, beau.
Du 17 au 21 pluvieux, grands vents.
Du 21 au 25, frais.
Du 25 au 30, très beau.



LES EXAMENS



CONSACRÉ À LA SAINTE-VIERGE MARIE

Jours de la semaine		SAINTS DU JOUR
Mercredi	1	Ss. Philippe et Jacques, apôtres.
Jeudi	2	S. Athanase, évêque et docteur.
Vendredi	3	*Invention de la Sainte-Croix.*
Samedi	4	Ste Monique, veuve.
DIMAN.	5	*5e dimanche après Pâques.*
Lundi	6	S. Jean.
Mardi	7	S. Stanislas, évêque et martyr.
Mercredi	8	Apparition de S. Michel, archange.
Jeudi	9	*Ascension de N.-S. J.-C.*
Vendredi	10	S. Antonin, évêque et confesseur.
Samedi	11	S. François de Girolamo, confesseur.
DIMAN.	12	*Dimanche dans l'octave de l'Ascension.*
Lundi	13	S. Boniface, martyr.
Mardi	14	S. Pacôme, solitaire.
Mercredi	15	S. Jean-Bte de la Salle, confesseur.
Jeudi	16	S. Ubald, évêque et confesseur.
Vendredi	17	S. Pascal Baylon.
Samedi	18	S. Venant, martyr.
DIMAN.	19	*Pentecôte.*
Lundi	20	S. Bernardin.
Mardi	21	S. Jean Népomucène, martyr.
Mercredi	22	S. Isidore le Laboureur, confesseur.
Jeudi	23	S. Yves, confesseur.
Vendredi	24	Notre-Dame-Auxiliatrice.
Samedi	25	S. Grégoire VII, pape et confesseur.
DIMAN.	26	*Dimanche de la Trinité.*
Lundi	27	S. Philippe de Néri.
Mardi	28	S. Augustin de Cantorbéry, confesseur.
Mercredi	29	S. Cyrille, confesseur.
Jeudi	30	*Fête-Dieu.*
Vendredi	31	Ste Angèle de Mérici, vierge.

Pronostics de température

Du 1er au 4, pluvieux.
Du 4 au 10, beau.
Entre le 10 et 14, frais,pluie, grêle.
Du 10 au 18, beau.
Du 18 au 25, plus chaud.
Du 25 au 28, pluvieux.
Jusqu'au 31, très beau.



LE SEMEUR

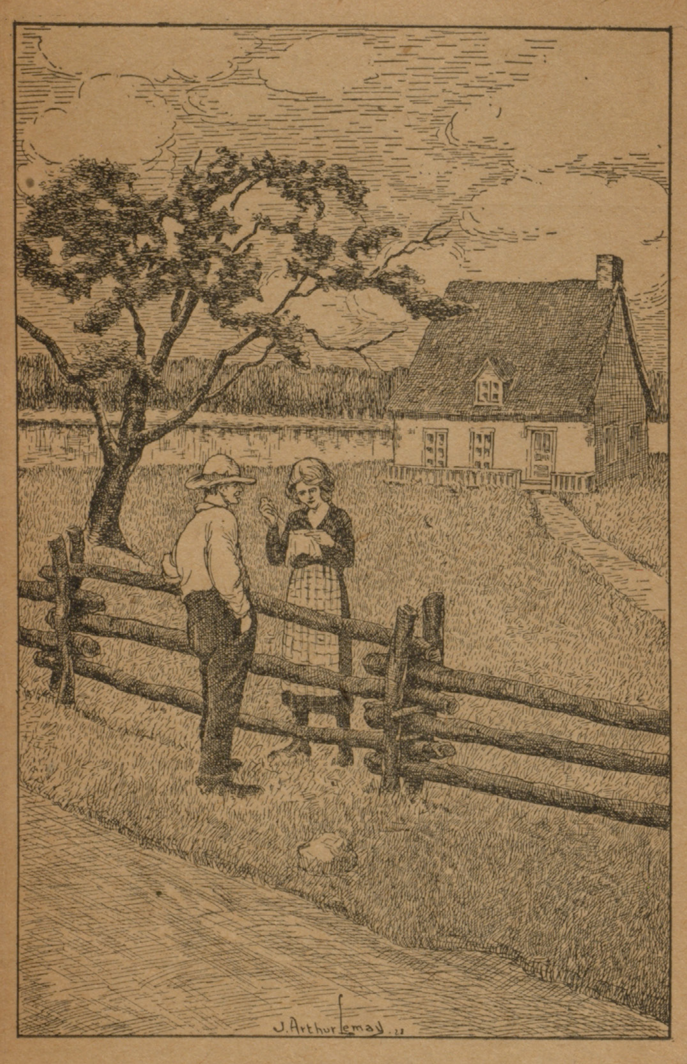


CONSACRÉ AU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

Jours de la semaine		SAINTS DU JOUR
Samedi	1	S. Pamphile.
DIMAN.	2	*2e dimanche après la Pentecôte.*
Lundi	3	Ste-Clothilde.
Mardi	4	S. François Caracciolo, confesseur.
Mercredi	5	S. Boniface, évêque et martyr.
Jeudi	6	S. Norbert, évêque et confesseur.
Vendredi	7	S. Paul.
Samedi	8	S. Maximin, évêque et confesseur.
DIMAN.	9	*3e dimanche après la Pentecôte.*
Lundi	10	Ste Marguerite.
Mardi	11	S. Barnabé, apôtre.
Mercredi	12	S. Jean de S. Facond, confesseur.
Jeudi	13	S. Antoine de Padoue, confesseur.
Vendredi	14	S. Basile, docteur.
Samedi	15	*Sacré-Coeur de Jésus.*
DIMAN.	16	*4e dimanche après la Pentecôte.*
Lundi	17	S. Hervé.
Mardi	18	S. Ephrem, docteur.
Mercredi	19	Ste Julienne de Falconieri.
Jeudi	20	S. Silvère, martyr.
Vendredi	21	S. Louis de Gonzague, confesseur.
Samedi	22	S. Paulin, confesseur.
DIMAN.	23	*5e dimanche après la Pentecôte.*
Lundi	24	S. Jean Baptiste. (Fête Légale).
Mardi	25	S. Prosper, docteur.
Mercredi	26	SS. Jean et Paul, frères, martyrs.
Jeudi	27	S. Rodolphe, évêque et confesseur.
Vendredi	28	S. Irénée, évêque et martyr.
Samedi	29	SS. Pierre et Paul, apôtres.
DIMAN.	30	*Commémoration de Saint Paul.*

Pronostics de température

Du 1er au 4, pluvieux.
Du 4 au 10, très chaud.
Du 10 au 15, plus frais.
Du 15 au 20, beau.
Du 20 au 23, incertain, nuageux.
Du 23, à la fin, averses locales mais généralement beau.



LES AMOUREUX

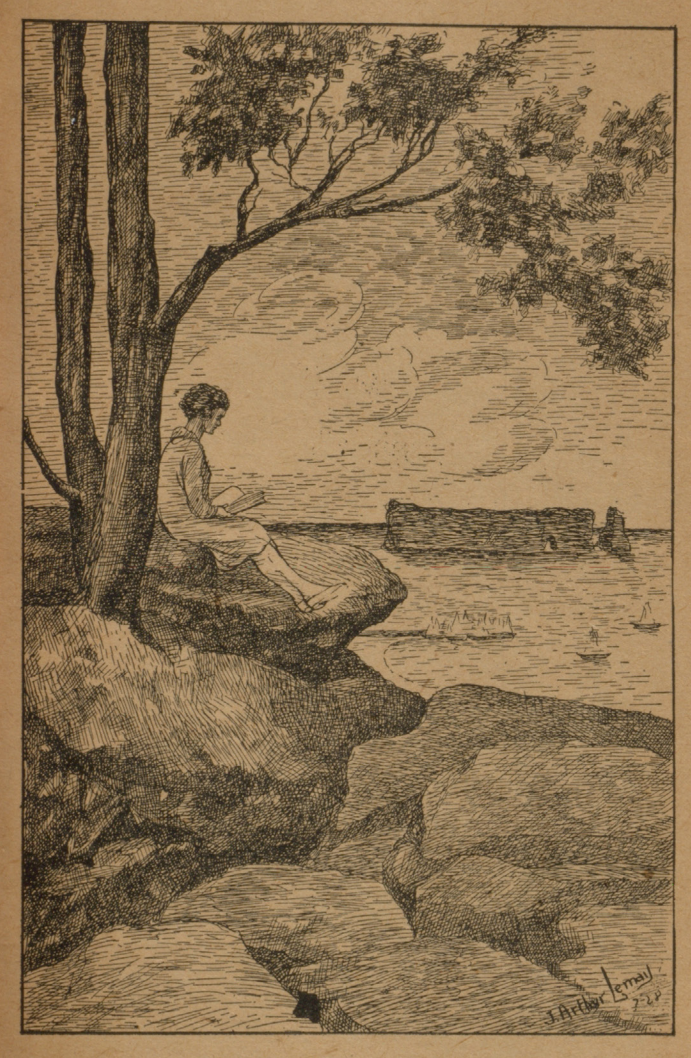


CONSACRÉ AU PRÉCIEUX-SANG

Jours de la semaine		SAINTS DU JOUR
Lundi	1	***Fête du Précieux-Sang de N.-S. J.-C.***
Mardi	2	***Visitation de la B. V. Marie.***
Mercredi	3	S. Léon II, confesseur.
Jeudi	4	Ste Berthe, veuve.
Vendredi	5	S. Michel des Saints.
Samedi	6	Ste Mechtilde, vierge,
DIMAN.	7	***7e dimanche après la Pentecôte.***
Lundi	8	Ste Elisabeth.
Mardi	9	S. Zénon, martyr.
Mercredi	10	Ste Félicité et ses sept fils, martyrs.
Jeudi	11	S. Léonce, martyr.
Vendredi	12	S. Jean Gualbert, abbé.
Samedi	13	S. Anaclet.
DIMAN.	14	***8e dimanche après la Pentecôte.***
Lundi	15	S. Henri.
Mardi	16	Notre-Dame du Mont-Carmel.
Mercredi	17	S. Alexis, confesseur.
Jeudi	18	S. Camille de Lellis, confesseur.
Vendredi	19	S. Vincent de Paul, confesseur.
Samedi	20	S. Jérôme Emilien, confesseur.
DIMAN.	21	***9e dimanche après la Pentecôte.***
Lundi	22	Ste-Marie Madeleine.
Mardi	23	S. Apollinaire, évêque et martyr.
Mercredi	24	Ste Christine, vierge et martyre.
Jeudi	25	S. Jacques le Mineur, apôtre.
Vendredi	26	***Ste-Anne, mère da la B. V. Marie.***
Samedi	27	S. Ladislas, confesseur.
DIMAN.	28	***10e dimanche après la Pentecôte.***
Lundi	29	Ste Marthe, vierge.
Mardi	30	Ss. Abdon et Sennen, martyrs.
Mercredi	31	S. Ignace de Loyola, confesseur.

Pronostics de température

Du 1er au 6, très chaud.
Du 6 au 10, plus frais, pluvieux.
Du 10 au 15, chaud, humide.
Du 15 au 19, nuageux, orages électriques.
Du 19 au 23, plus frais, grands vents.
Du 23 au 31, chauds, sècheresse.



PERCÉ



CONSACRÉ À LA BONNE SAINTE ANNE

Jours de la semaine		SAINTS DU JOUR
Jeudi	1	S. Pierre aux Liens.
Vendredi	2	S. Alphonse de Liguori.
Samedi	3	Invention de S. Etienne, docteur.
DIMAN.	4	*11e dimanche après la Pentecôte.*
Lundi	5	*Transfiguration de N.-S. J.-C.*
Mardi	6	S. Gaétan, confesseur.
Mercredi	7	S. Cyrique, martyr.
Jeudi	8	S. Jean-Bte Marie-Vianney, confesseur.
Vendredi	9	S. Laurent, diacre et martyr.
Samedi	10	S. Hormisdas.
DIMAN.	11	*12e dimanche après la Pentecôte.*
Lundi	12	Ste Claire, martyre.
Mardi	13	Ss. Hypolite et Cassien, martyrs.
Mercredi	14	S. Eusèbe, martyr.
Jeudi	15	*Assomption de la Ste Vierge.*
Vendredi	16	S. Joachim.
Samedi	17	S. Hyacinthe, confesseur.
DIMAN.	18	*13e dimanche après la Pentecôte.*
Lundi	19	S. Jean Eudes, confesseur.
Mardi	20	S. Bernard, confesseur.
Mercredi	21	Ste Jeanne Françoise de Chantal.
Jeudi	22	S. Symphorien.
Vendredi	23	S. Philippe Beniti.
Samedi	24	S. Barthélemy.
DIMAN.	25	*14e dimanche après la Pentecôte.*
Lundi	26	S. Zéphirin, martyr.
Mardi	27	S. Joseph Calasane, confesseur.
Mercredi	28	S. Augustin, docteur.
Jeudi	29	Décollation de S. Jean-Baptiste.
Vendredi	30	Ste Rose de Lima, vierge.
Samedi	31	S. Raymond, confesseur.

Pronostics de température

Du 1er au 6, averses, pluies abondantes.
Du 6 au 10, frais, grands vents.
Du 10 au 15, beau.
Du 15 au 21, plus chaud.
Du 21 au 25, plus frais, averses locales.
Du 25 au 31, beau, nuits très fraîches.



LE VIEUX MOULIN



CONSACRÉ À LA SAINTE-CROIX

Jours de la semaine		SAINTS DU JOUR
DIMAN.	1	*15e dimanche après la Pentecôte.*
Lundi	2	S. Etienne.
Mardi	3	S. Mausuy, confesseur.
Mercredi	4	S. Laurent Justinien, évêque et confesseur.
Jeudi	5	S. Placide.
Vendredi	6	S. Eleuthère, abbé.
Samedi	7	Ste Reine, vierge et martyre.
DIMAN.	8	*16e dimanche après la Pentecôte.*
Lundi	9	S. Omer.
Mardi	10	S. Nicolas de Tolentin, confesseur.
Mercredi	11	Ss. Prote et Hyacinthe, martyrs.
Jeudi	12	Le S. Nom de Jésus.
Vendredi	13	S. Aimé, évêque et confesseur.
Samedi	14	*Exaltation de la Sainte-Croix.*
DIMAN.	15	*17e dimanche après la Pentecôte.*
Lundi	16	S. Cyprien.
Mardi	17	S. Lambert, évêque et martyr.
Mercredi	18	S. Joseph de Cupertino, confesseur.
Jeudi	19	S. Eustache et ses compagnons.
Vendredi	20	Ste Candide.
Samedi	21	S. Mathieu, apôtre.
DIMAN.	22	S. Lin.
Lundi	23	*18e dimanche après la Pentecôte.*
Mardi	24	Notre-Dame de la Merci.
Mercredi	25	S. Cléophas, martyr.
Jeudi	26	Ste Justine.
Vendredi	27	Ss. Côme et Damien, martyrs.
Samedi	28	S. Wenceslas, docteur, martyr.
DIMAN.	29	*..19e dimanche après la Pentecôte.*
Lundi	30	S. Jérôme, docteur.

Pronostics de température

Du 1 au 7, pluvieux.
Du 7 au 11, beau.
Du 11 au 15, très frais, gelées.
Du 15 au 20, plus chaud.
Du 20 au 25, nuageux, grands vents.
Du 25 au 31, beau.



L'ÉCOLE DU RANG



CONSACRÉ AU SAINT-ROSAIRE

Jours de la semaine		SAINTS DU JOUR
Mardi	1	S. Rémi, confesseur.
Mercredi	2	Les Saints-Anges Gardiens.
Jeudi	3	Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus, vierge.
Vendredi	4	S. François d'Assise, confesseur.
Samedi	5	S. Placide, martyr.
DIMAN.	6	*20e dimanche après la Pentecôte.*
Lundi	7	*Saint Rosaire de la B. V. Marie.*
Mardi	8	Ste Brigitte, veuve.
Mercredi	9	S. Denis et ses compagnons, martyrs.
Jeudi	10	S. François de Borgia, confesseur.
Vendredi	11	S. Germain, évêque et confesseur.
Samedi	12	S. Wilfrid, évêque et confesseur.
DIMAN.	13	*21e dimanche après la Pentecôte.*
Lundi	14	S. Calixte.
Mardi	15	Ste Thérèse.
Mercredi	16	S. Edmond, évêque et confesseur.
Jeudi	17	S. Grégoire Thaumaturge, confesseur.
Vendredi	18	Ste Marguerite-Marie Alacoque.
Samedi	19	S. Pierre Alcantara, confesseur.
DIMAN.	20	*22e dimanche après la Pentecôte.*
Lundi	21	S. Hilarion, abbé.
Mardi	22	Ste Marie Salomé, veuve.
Mercredi	23	S. Jean de Capistran.
Jeudi	24	S. Raphael Archange,
Vendredi	25	Ss. Crépin et Crépinien, martyrs.
Samedi	26	S. Gaudiose, confesseur.
DIMAN.	27	*23e dimanche après la Pentecôte.*
Lundi	28	S. Jacques de la Marche, confesseur.
Mardi	29	S. Narcisse, évêque et confesseur.
Mercredi	30	S. Alphonse Rodriguez, confesseur.
Jeudi	31	S. Quentin, martyr.

Pronostics de température

Du 1er au 6, pluvieux.
Entre le 6 et le 10, beau.
Du 10 au 14, frais.
Du 14 au 18, plus doux, nuageux.
Du 18 au 21, clair, grands vents.
Du 21 au 25, grêle, très frais.
Du 25 au 31, grands vents.



SOUS BOIS



CONSACRÉ AUX ÂMES DU PURGATOIRE

Jours de la semaine		SAINTS DU JOUR
Vendredi	1	*La Toussaint.*
Samedi	2	*Commémoration des Morts.*
DIMAN.	3	*24e dimanche après la Pentecôte.*
Lundi	4	S. Charles.
Mardi	5	Les Saintes Reliques.
Mercredi	6	S. Léonard, ermite.
Jeudi	7	S. Willibrord, évêque et confesseur.
Vendredi	8	S. Dieudonné, pape et confesseur.
Samedi	9	*Dédicace de la Basilique du Saint-Sauveur.*
DIMAN.	10	*25e dimanche après la Pentecôte.*
Lundi	11	S. Martin.
Mardi	12	S. René, confesseur.
Mercredi	13	S. Stanislas de Kostka.
Jeudi	14	S. Josaphat, évêque et martyr.
Vendredi	15	Ste Gertrude, vierge.
Samedi	16	S. Edmond, confesseur.
DIMAN.	17	*26e dimanche après la Pentecôte.*
Lundi	18	Dédicace de Ss. Pierre et Paul à Rome.
Mardi	19	Ste Elisabeth de Hongrie, veuve.
Mercredi	20	S. Félix de Valois, confesseur.
Jeudi	21	Présentation de Marie.
Vendredi	22	Ste-Cécile, vierge et martyre.
Samedi	23	S. Clément, pape et martyr.
DIMAN.	24	*27e dimanche après la Pentecôte.*
Lundi	25	Ste Catherine, vierge et martyre.
Mardi	26	S. Silvestre, abbé.
Mercredi	27	S. Maxime, confesseur.
Jeudi	28	S. Jacques de la Marche, confesseur.
Vendredi	29	S. Saturnin, martyr.
Samedi	30	S. André, apôtre.

Pronostics de température

Du 1 au 4, neige.
Du 4 au 8, beau, mais frais.
Du 8 au 12, plue torrentielle.
Du 12 au 16, nuageux, vents.
Du 16 au 21, beau.
Du 21 au 25, très frais.
Du 25 au 30, plus froid.



AU CIMETIÈRE



CONSACRÉ À L'IMMACULÉE-CONCEPTION

Jours de la semaine		SAINTS DU JOUR
DIMAN.	1	*1er dimanche de l'Avent.*
Lundi	2	Ste Bibiane, martyre.
Mardi	3	S. François-Xavier, confesseur.
Mercredi	4	S. Pierre Chrysologue, docteur.
Jeudi	5	S. Sabas, abbé.
Vendredi	6	S. Nicolas, évêque et confesseur.
Samedi	7	S. Ambroise, docteur.
DIMAN.	8	*Immaculée-Conception.*
Lundi	9	Ste-Valérie.
Mardi	10	*Translation de la Sainte Maison de Lorette*
Mercredi	11	S. Damase, pape et martyr.
Jeudi	12	S. Constant, martyr.
Vendredi	13	Ste-Odile, vierge.
Samedi	14	S. Fortunat, confesseur.
DIMAN.	15	*3e dimanche de l'Avent.*
Lundi	16	S. Eusèbe.
Mardi	17	S. Lazare, évêque et confesseur.
Mercredi	18	S. Gatien, confesseur.
Jeudi	19	S. Némèse, martyr
Vendredi	20	S. Alfred, roi, confesseur
Samedi	21	S. Thomas, apôtre.
DIMAN.	22	*4e dimanche de l'Avent.*
Lundi	23	Ste Victoire.
Mardi	24	Ste Emilienne, vierge.
Mercredi	25	*Noël.*
Jeudi	26	S. Etienne, martyr.
Vendredi	27	S. Jean, apôtre.
Samedi	28	*Saints Innocents, martyrs.*
DIMAN.	29	*Dimanche dans l'octave de Noël.*
Lundi	30	S. Richard.
Mardi	31	S. Sylvestre, confesseur.

Pronostics de température

Du 1er au 4, beau.
Du 4 au 9, neige abondante.
Du 9 au 15, très froid.
Du 15 au 18, dégel.
Du 18 au 23, froid.
Du 25 au 31, neige fréquente, froid.

NOTES BIOGRAPHIQUES

Durant l'année, Rome a choisi quatre nouveaux évêques canadiens-français. A ces élus, l'*Almanach de la langue française* présente ses hommages respectueux et redit le souhait traditionnel, *Ad multos et faustissimos annos.*

* * *

Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa est né à l'Ile Perrot le 10 août 1865. Ordonné prêtre le 17 mars 1888, il fut nommé évêque de Joliette le 6 août 1913 et sacré le 9 octobre suivant.

* * *

Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski, est un ancien élève du séminaire de Nicolet. Il y fut longtemps professeur de rhétorique. Lors de son élévation à l'épiscopat, il était principal de l'école Normale de Nicolet et professeur à l'Ecole Normale Supérieure de Québec. Il fut sacré évêque de Rimouski le 24 mai 1928.

* * *

Mgr Arthur Papineau, évêque de Joliette, est un ancien élève du séminaire de Sainte-Thérèse. Il y fut professeur avant de devenir supérieur du collège de Saint-Jean d'Iberville. Il fut sacré évêque de Joliette le 24 août 1928 par S. G. Mgr Gauthier.

* * *

Mgr Charles Lamarche, évêque de Chicoutimi, est né à St-Roch-de-l'Achigan, le 26 octobre 1870. Ordonné prêtre le 16 juillet 1893, il fut nommé évêque de Chicoutimi, le 23 août 1928.

PRÉFACE

HERMAS BASTIEN

Encore une fois, l'Almanach de la langue française se présente au public. Si l'on compare le premier almanach à celui-ci qui est le quatorzième de la série, l'on verra que cet organe est resté au service des mêmes idées. La même doctrine nationale et religieuse l'inspire toujours. Avec ses rubriques variées, il s'efforce d'inspirer à notre peuple une légitime fierté de race. Cette fierté, les collaborateurs l'appuient sur l'histoire et sur le catholicisme.

Ce faisant, l'Almanach est fermement convaincu d'accomplir une mission salutaire. Un peuple ne trouve sa force de résistance et son essor que dans l'équilibre des dons et des qualités qui constituent sa personnalité. Or, ces dons et ces qualités sont propres à nos caractéristiques de Français et de Catholiques. Ce sont elles qu'il faut préserver de toute atteinte et qu'il faut épanouir jusqu'à leur plein rayonnement. Le devoir incombe à tous de veiller à la fécondité de notre vie religieuse, nationale, économique et littéraire. En tous ces domaines, que notre race s'impose avec audace. Grâce à sa foi, notre petit peuple exerce déjà par ses missionnaires une action civilisatrice. Dans tous les champs évangéliques, nous avons des moissonneurs. Et le soleil ne se lève sur aucun coin du monde où ne se trouvent, messagère hardie, une petite religieuse de chez nous, apôtre inlassable, un prêtre de notre sang. Si l'on veut avoir quelque idée de notre générosité, que l'on songe que notre province produit plus de missionnaires que les deux Amériques ensemble.

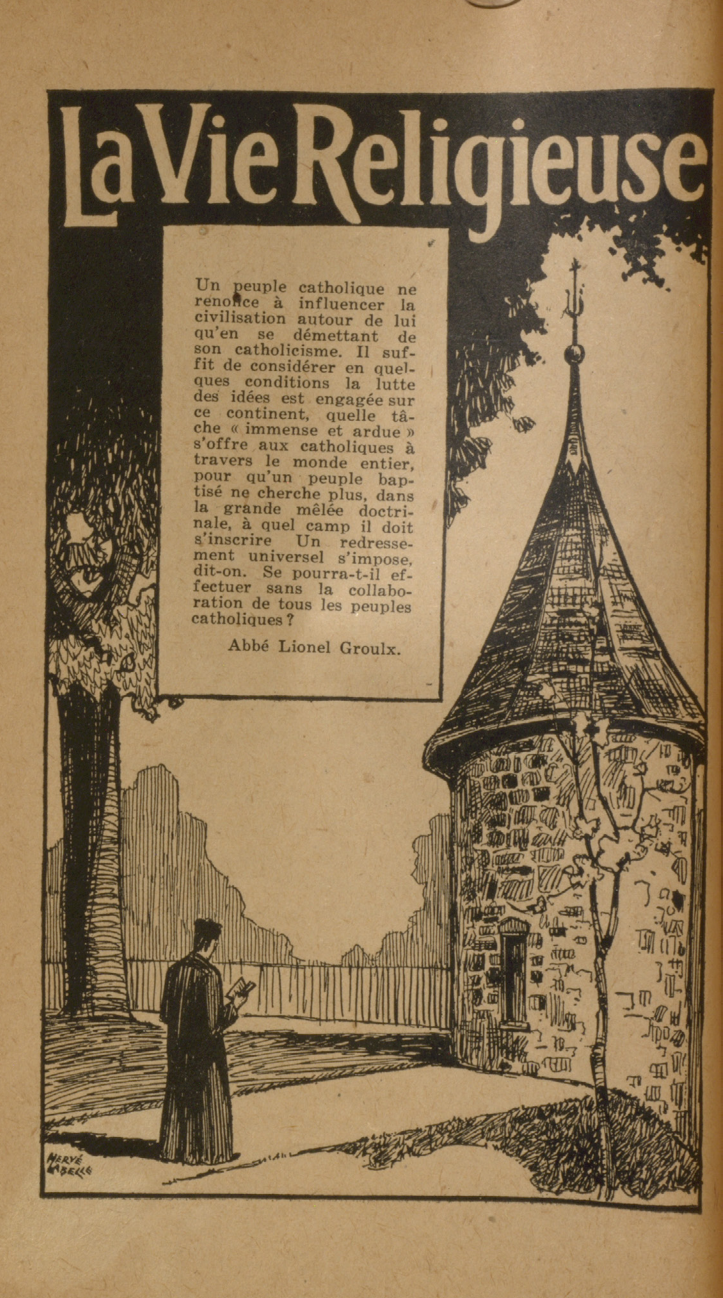
Dans la vie canadienne, notre race offre l'apport de son patriotisme sain. Pour elle, la patrie, c'est d'abord le coin de terre humanisée par les morts. A cette terre et à ceux qui l'habitent va tout son attachement. Comme autrefois, si ce sol était menacé, elle saurait bien le dé-

fendre comme elle a bien su le défricher. Le Canadien-français en aimant avant tout ses compatriotes, est certain de bien servir l'Etat. Ses politiques ont voulu qu'il soit une association fédérative et non un état unitaire. Chaque associé y conserve ses droits. Chaque associé a même le devoir d'y conserver son identité. Les besoins généraux réclament la variété et la multiplicité des services et des aptitudes chez les associés. Notre peuple qui d'instinct trouve la formule du patriotisme corrige du même coup les aberrations de l'impérialisme et les utopies de l'unitarisme.

Enfin, par sa littérature notre groupe ethnique fait oeuvre indispensable. On veut, chez les intellectuels anglo-saxons, que notre littérature sait enseignée dans les universités, parce qu'elle est saine, respectueuse de l'ordre. Par son activité économique, le peuple canadien-français jette dans le concert trépidant des affaires une note plus discrète, plus harmonieuse. Son génie français, qui n'est pas hostile aux adaptations nécessaires de la vie pratique, l'incline vers une conception économique qui vaut un apaisement à la fièvre ambiante.

Certes, si l'Almanach suggère des améliorations, préconise des initiatives nouvelles, stigmatise des défauts ou des erreurs de tactique, c'est qu'il entend pousser à l'action. Agir, c'est vivre. Mais pour agir, hommes et collectivités ont besoin d'optimisme. C'est la victoire probable qui rallie les soldats. L'Almanach, dans la lutte où notre race est engagée, aspire au rôle de héraut, au rôle de clairon. Le culte de la fierté nationale, le goût de la lutte, voilà ce qu'il prêche à tous les hommes de bonne volonté qu'un appel net et franc peut réunir au service des causes sacrées.

Hermas Bastien.


La Vie Religieuse
Un peuple catholique ne renonce à influencer la civilisation autour de lui qu'en se démettant de son catholicisme. Il suffit de considérer en quelques conditions la lutte des idées est engagée sur ce continent, quelle tâche « immense et ardue » s'offre aux catholiques à travers le monde entier, pour qu'un peuple baptisé ne cherche plus, dans la grande mêlée doctrinale, à quel camp il doit s'inscrire Un redressement universel s'impose, dit-on. Se pourra-t-il effectuer sans la collaboration de tous les peuples catholiques ?
Abbé Lionel Groulx.
HERVÉ LABELLE

L'AVANCE MISSIONNAIRE

J. GEOFFROY, ptre

Pendant quatre longues années, de 1914 à 1918, nous nous étions habitués à une certaine littérature de guerre que les journaux nous servaient chaque jour, nous parlant de tel ou tel *front* envahi, de *secteurs* abandonnés, de *zônes* neutres. C'était au temps de la grande guerre.

Depuis l'armistice on s'est plu à parler de paix. On a multiplié les conférences. Et après dix ans de tentatives les peuples d'Europe ne sont guère plus avancés.

Mais pendant ces années de reconstruction, l'Eglise catholique a lancé à l'assaut du paganisme de nouvelles troupes, sur des fronts plus nombreux, avec des méthodes plus efficaces. Aujourd'hui, avec des termes à peu près équivalents, les journaux nous parlent de la grande *avance* missionnaire en pays infidèles.

Ce n'est pas que la lutte soit nouvelle, mais il nous semble que depuis la grande guerre on y met plus d'ardeur, plus d'enthousiasme, plus d'unité dans l'effort. Le mot d'ordre vient de Rome: le Préfet de la Propagande, Son Eminence le Cardinal Van Rossum, comme le Maréchal Foch en 1918, commande au nom du Souverain Pontife aux armées de missionnaires venant de plus de vingt pays différents. Membres du Clergé séculier comme du Clergé régulier, Associés de la Propagation de la Foi, de l'Oeuvre de la Sainte-Enfance, de la Société de Saint-Pierre Apôtre pour les séminaires indigènes, etc., tous relèvent de la S. Congrégation de la Propagande en ce qui regarde les Missions.

Actuellement presque tous les Instituts religieux ont accepté la charge de quelques territoires de Mission. Et le Clergé séculier à son tour demande à prendre sa place au front. Pendant près de trois siècles les prêtres du Séminaire des Missions-Etrangères de Paris avaient été presque seuls, comme Société de prêtres séculiers, à se dévouer au service des Missions. Maintenant nous comptons des séminaires destinés à la formation des futurs missionnaires du Clergé séculier à Paris, à Lyon, à Mi-

lan, à Parme, à Scheut, à Steyle, à Lublin, à Burgos, à Maynouth, à Immensee, à Mill-Hill, à Maryknoll, N.-Y., et, chez nous, à Scarboro (Ontario) et au Pont-Viau, (Québec).

Dans les pays de Missions plus nombreux sont les séminaires pour la formation du Clergé indigène de même que les Instituts religieux indigènes.

Nous avons donc raison de fonder de grandes espérances dans ce *mouvement* sauveur.

Quelle est la part des nôtres dans ce mouvement missionnaire?

Nous avons répondu généreusement à l'appel de Rome.

D'abord il ne faut pas oublier que nous ne sommes qu'un petit groupe de deux millions de catholiques. Et quand nous parlons de missionnaiers nous ne devons pas oublier ces admirables Pères, Frères et Soeurs qui consacrent leur vie à Nos Missions de l'Extrême-Nord du Canada. Puis qui nous dira le nombre des nôtres qui font oeuvre d'apostolat missionnaire aux Etats-Unis, et dont on ne fait jamais mention?

Il faut donc tenir compte de ces trois facteurs: nombre restreint des nôtres, effort missionnaire chez nous, travail des nôtres aux Etats-Unis.

Le Labrador, la Baie d'Hudson, l'Ontario-Nord, le Keewatin, le Mackenzie, l'Athabaska et le Yukon reçoivent chaque année de nombreuses recrues missionnaires soit des Soeurs de la Providence, des Soeurs Grises, des Soeurs de la Présentation, des Petites Franciscaines de Marie, soit des prêtres séculiers, ou des Eudistes et des Oblats de Marie-Immaculée, — ces derniers ont fourni trente-cinq Pères ou Frères en 1927 au Missions de l'Extrême-Nord.

L'an dernier nous avons publié dans le « *Bulletin de l'Union Missionnaire du Clergé* » la liste de nos missionnaires partis durant l'année pour exercer leur apostolat auprès des infidèles. Quoique très incomplète elle contenait cent quatre noms.

Voici comment ils étaient partagés :

3 Clercs de Sainte-Croix pour les Indes, au Bengale ;

3 Rédemptoristes pour l'Indo-Chine ;

2 Jésuites pour la Chine, Siu-Tchéou ;

2 Franciscains pour la Palestine et 1 pour le Japon ;

1 Père du Saint-Esprit pour le Cameroun ;

1 Père Capucin pour l'Abyssinie ;

3 Frères de l'Instruction Chrétienne pour l'Ouganda et 1 pour l'Egypte ;

37 O. M. I. pour le Canada-Nord et le Basutoland ;

2 Pères des Missions-Etrangères pour la Chine ;

10 Postulants des Pères Blancs pour les Missions d'Afrique ;

7 Postulantes et 2 Soeurs Blanches pour les Missions d'Afrique ;

9 Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception pour la Chine et le Japon ;

13 Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie pour le Japon, la Chine et les Indes ;

6 Soeurs de Notre-Dame-des-Anges pour la Chine ;

2 Soeurs du Sacré-Coeur pour la Chine.

Plus récemment un groupe de Dominicains canadiens partait pour le Japon, et un autre religieux des Frères du Sacré-Coeur d'Arthabaska pour Madagascar.

Ce sont là quelques renforts envoyés pour soutenir ou remplacer des combattants au front. Ce nombre nous fait honneur !

L'an dernier le diocèse de Chittagong, dans les Indes, a été confié aux Pères de Sainte-Croix de Saint-Laurent, et Sa Grandeur Mgr Alfred LePailleur en a été nommé le premier évêque.

De même au Japon, Monseigneur Egide Roy, O. F. I., a été mis à la tête d'une préfecture Apostolique confiée aux Pères Franciscains de Montréal.

Deux séminaires pour la formation de Missionnaires du Clergé séculier ont été fondés en 1921 par l'épiscopat de la province d'Ontario, — à Scarboro, diocèse de Toronto, — et de la province de Québec, — au Pont-Viau, diocèse de Montréal, — l'un de langue anglaise, l'autre de langue française. De ces séminaires sont déjà partis vingt prêtres pour les Missions de la Chine. Une quarantaine d'aspirants-Missionnaires se préparent actuellement à marcher sur leurs traces.

Nous voyons dans ces Instituts religieux et dans ces Séminaires des centres d'entraînement pour les recrues missionnaires. Il reste à en remplir les cadres. L'organisation paraît complète.

Par l'Oeuvre Pontificale de la Propagation de la Foi tous sont appelés à aider les missionnaires ;

Par l'Oeuvre de la Sainte-Enfance tous les enfants contribuent au mouvement missionnaire ;

Par l'Oeuvre de Saint-Pierre Apôtre en faveur des séminaires indigènes les élites des pays chrétiens aident le recrutement et la formation du clergé indigène ;

Par ces Associations chacun peut aider ceux qui luttent dans la grande offensive contre le paganisme et l'idolatrie.

Nous avons des troupes de choix sur presque tous les *fronts,* même certains *secteurs* nous sont confiés en propre.

Que nous reste-t-il à faire maintenant ?

Pour ceux qui sont au front : tenir, combattre jusqu'au bout, aller de l'avant.

Pour ceux qui sont à l'arrière, pour les civils : prier, fournir des renforts, aider ceux qui luttent . . .

J. Geoffroy, prêtre,
Séminaire des Missions-Etrangères,
Pont-Viau (près Montréal).

VERS LES MISSIONS

Le 1er septembre, quatorze missionnaires canadiens, dont dix religieuses de l'Institut des Soeurs missionnaires de l'Immaculée-Conception de Montréal et quatre sujets du Séminaire des missions étrangères, de Pont-Viau, sont partis pour l'Orient, après la traditionnelle cérémonie des adieux qui eut lieu à l'église Notre-Dame de Montréal.

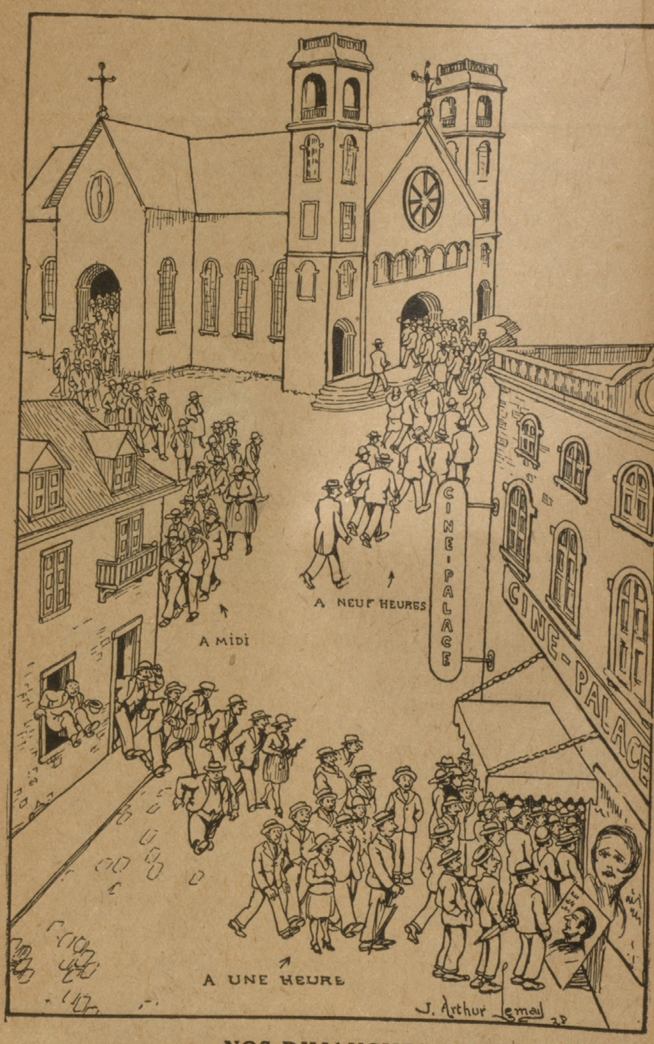
Voici les noms des religieuses et leur destination: Soeur Saint-Luc, née Maria Bourdeau, de Saint-Luc, comté de Saint-Jean; Soeur Marie-de-la-Providence, née Cécile Roberge, de Québec, et Soeur Saint-Vincent-de-Paul, née Eva Dumais, de Saint-Joseph-de-Lepage, Rimouski — ces religieuses sont allées rejoindre trois de leurs aînées, à Liao-Yuang, dans le vicariat apostolique de Moukden, où se trouve aussi la maison centrale du Séminaire des missions étrangères.

Soeur Marie-de-Sion, née Florida Ravary, Saint-Clet, comté de Soulanges; Soeur Sainte-Rose-de-Lima, née Rosa Bérubé, de Saint-Damase, de Matapédia — ces religieuses sont parties pour Haimen, vicariat de Kiang, dans une mission que leur institut a fondée l'été dernier et où se trouvent actuellement deux religieuses.

Soeur Marguerite-Marie, née Marguerite Latour, de Montréal; Soeur Saint-Jean-Baptiste, née Irène Pelland, de West Glover, Vt, Soeur Sainte-Justine, née Cléona Robitaille, de Granada, comté de Saint-Maurice, et Soeur Marie de Gethsémanie, née Cécile Sansoucy, de Montréal — ces religieuses sont au Japon, dans la nouvelle mission de Kagofhima, où elles ont été appelées par le préfet apostolique, Mgr Roy; Soeur Saint-Philippe, née Anne Baudoin, de Champlain — Soeur Saint-Philippe s'est rendue à l'hôpital général que les Missionnaires de l'Immaculée-Conception dirigent à Manille, île de Luçon, Philippines.

Les quatre missionnaires du Séminaire des missions étrangères sont MM. les abbés Antonio Bonin, du diocèse de Joliette, Damase Bouchard, du diocèse de Rimouski, Léon Lacroix, du diocèse de Québec, et Nérée Turcotte, du diocèse de Nicolet. Tous quatre sont à la maison du séminaire à Liao-Yuang, dans le vicariat apostolique de Moukden, Mandchourie, et après avoir étudié le chinois une année seront distribués dans diverses missions.

Ces quatre nouveaux missionnaires portent à seize l'effectif fourni par le Séminaire des missions étrangères de Pont-Viau aux missions orientales.



NOS DIMANCHES

TROIS ÉTAPES

Entre l'église et le foyer catholiques s'interpose le théâtre. Ce sont trois centres de formation pour le peuple d'une valeur non seulement différente mais contradictoire. Le dimanche en fait voir toute l'opposition. On se rend à l'église pour la messe la plus courte. Peu importe si, à l'office choisi, on stationne à l'arrière. On y demeure si peu longtemps. La seconde étape de la journée, c'est le foyer. On y arrive pour diner. A la table familiale, frères et soeurs devraient aimer se rencontrer et causer. Mais le cinéma est invitant, sa publicité alléchante. Ce n'est pas comme à la messe, il faut arriver à temps pour jouir du film américain dans le confort d'un siège bien placé. En hâte, on s'y rend. Les matinées, les soirées, le théâtre les dévore. Sa voracité est extraordinaire, le dimanche. C'est un ogre. Trop de catholiques en deviennent la proie pour ne pas gémir sur l'inconséquence de nos dimanches.

Il fut pourtant une époque où, le cinéma n'étant pas implanté chez nous, nos familles savaient s'amuser et se distraire dans l'intimité des maisons canadiennes. La haine du foyer, voilà le grand mal qui sévit chez nous. Au chez-soi, on préfère la rue, le parc public, le cinéma. Avouons que ces trois endroits ne sont guère favorables à l'action de l'école et du temple. Que vaudra pour la société de demain la génération du cinéma? Angoissante question pour ceux que préoccupe l'avenir. Contraire à la famille, à l'école, à l'église, le cinéma est encore l'ennemi de l'âme nationale. Le film est une agent de l'américanisme. Une réaction s'impose. Le gouvernement semble redouter de légiférer sur le cinéma dominical. Il reste aux honnêtes gens et aux pères de famille le devoir de refaire l'opinion publique. D'autre part, il s'agit de restaurer le culte du foyer et l'amour de sa paix tonifiante.

LE CLERGÉ EN ACADIE [1]

R. P. OMER LE GRESLEY, Eudiste

Dans le passé, il a défendu presque avec la même ardeur sa foi et sa langue, et ce serait ignorer son histoire que de s'offusquer de cette alliance entre deux choses d'ordre si différent. Au début, on voulut l'asservir en lui imposant une nouvelle langue et une nouvelle foi [2], et lui, avec la même énergie, il se dressa contre ce double péril. La langue anglaise lui apparut à lui, simple paysan, comme le signe brutal de la persécution et d'une religion dont il ne voulait pas; les souffrances inouies qu'il dut supporter ne firent que le confirmer dans sa croyance. Telle était l'aversion qu'il éprouvait jusqu'au premier quart du siècle dernier pour la langue de ses maîtres que lui, si pieux, si respectueux du prêtre, il semblait hésiter à se confier à celui qui ne parlait pas sa langue; il trouvait pénible d'entendre la parole du prédicateur en anglais. Malheureusement les évêques, lors même qu'ils le voulaient, ne pouvaient pas toujours donner des pasteurs français aux paroisses acadiennes. Pendant si longtemps, et même sous le régime français l'Acadien avait été habitué à voir dans le prêtre à la fois le soutien de son âme et le protecteur de ses droits! Ainsi s'explique qu'il ait souffert d'épancher dans le coeur d'un étranger ses misères et ses peines. Il garde pour ce clergé qui lui a dispensé si généreusement les consolations de la religion une reconnaissance éternelle, mais on ne peut être surpris qu'il ait constamment gardé le désir si légitime d'obtenir des prêtres de sa langue.

Aujourd'hui, la plupart des curés connaissent les deux langues et, grâce à leurs collèges surtout, les Acadiens ont presque suffisamment de prêtres français pour leurs paroisses. Le pape, qui veille au bien supérieur des âmes, a rappelé utilement au clergé canadien, qui des-

[1] Cf. *L'enseignement du français en Acadie*, p. 237 sq., beau volume, par le R. P. Le Greley, $0.75.

[2] Cf. Chap. III, art. II et Chap. V, art. 1.

sert des paroisses bilingues, de connaître les deux langues du pays: aux pasteurs d'apprendre la langue de leurs ouailles, et non aux fidèles d'apprendre celle de leur pasteur. « Que les prêtres qui s'occupent du ministère sacré s'efforcent d'acquérir une connaissance pratique et parfaite des deux langues..., et qu'ils se servent tantôt de l'une, tantôt de l'autre, selon le besoin des fidèles »[3]. L'ordre si clair et si net du pape fera disparaître certains malentendus et certaines difficultés auxquelles les Acadiens n'avaient rien à gagner. Le prêtre français en Acadie est presque le défenseur né des Acadiens, comme il l'est de tous ceux dont les droits sont violés. Son ministère ne l'oblige pas strictement à ce rôle, mais, citoyen modèle, il peut prendre la défense de ses frères et personne de bonne foi ne songera à le lui reprocher.

Le clergé français a beaucoup contribué à mettre le peuple acadien sur le même pied que les autres nationalités, en lui donnant des écoles, des couvents et des collèges. Que de curés depuis le grand vicaire Langevin ont épargné, se sont privés du nécessaire pour faire instruire les jeunes Acadiens, en fondant des bourses dans les collèges français ou en offrant des dons considérables aux couvents ou aux collèges de l'Acadie! Et dans ces maisons d'éducation, aucun religieux, aucune religieuse ne reçoit de salaire: le vivre et le couvert que leur offre la maison leur suffisent. Aussi le prix de la pension des élèves est-il le moins élevé qu'il se peut, si bien que les frais d'entretien de ces différentes institutions ne seraient pas couverts sans l'aide du clergé et d'Acadiens plus riches. Il faut avouer qu'en agissant ainsi le clergé ne travaille pas seulement à conserver la langue française, — il serait prêt à défendre une autre nationalité dont la langue serait menacée, — mais encore et surtout la foi, dont la disparition de la langue amène souvent la perte. Il paraît surprenant au premier abord que la foi, don surnaturel, soit liée si intimement au mé-

3 Benoît XV au clergé canadien, 8 sept. 1916.

canisme du langage. Nous ne pouvons dans le cadre restreint de ce travail en rechercher l'explication, mais c'est un fait constaté, devant lequel on doit s'incliner. Aux Etats-Unis et au Canada, pour avoir oublié leur langue, un nombre considérable d'Irlandais ont aussi perdu leur foi. « La Catholic Encyclopedia déclare qu'en 1900, sur 30 millions d'Irlandais de naissance ou d'origine, on ne compte plus guère que 5 à 6 millions de catholiques. Au Canada on estime à 50% le nombre des abjurations irlandaises »[4] Il y a cent ans passés, l'immense majorité des catholiques dans les provinces maritimes se composait d'Irlandais ou d'Ecossais; mais, depuis quelques années, en dépit de leur émigration, les Acadiens, grâce à leur merveilleuse fécondité, forment la majorité catholique des provinces maritimes:

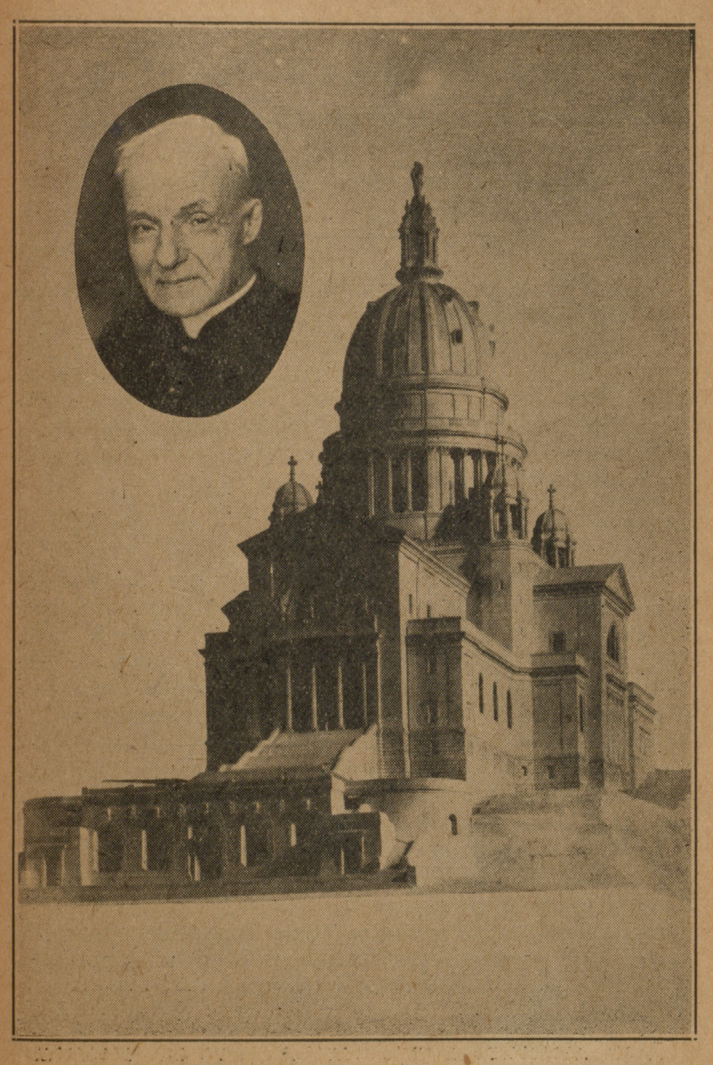
Pop. cath. acadienne 104,694+32% = 137,006+36% = 189,701
Pop. cath. autres...... 168,999— 3% = 163,066+ 7% = 173,021 [5]

Puisque, d'une part, les faits démontrent qu'en Amérique la perte de la langue conduit souvent à la perte de la foi et que, d'autre part, les Acadiens forment dans les provinces maritimes la partie la plus prospère et la plus vivace du groupe catholique, une conclusion pratique s'impose: il n'y a donc aucun avantage, du point de vue catholique, à angliciser les Acadiens et il est donc aussi du devoir de tout le clergé de maintenir au Canada la langue de chaque nationalité.

R. P. Omer Le Gresley,
Eudiste.

4 Lauvrière, II, p. 539.

5 Connaissant par les statistiques la population catholique totale, nous en avons retranché la population française — entièrement catholique, sauf un couple de mille huguenots de la Nouvelle-Ecosse — pour trouver la population catholique anglaise. Si donc les chiffres ne sont pas rigoureusement exacts, ils donnent pourtant une très juste idée du nombre des catholiques des deux nationalités.



LA FUTURE BASILIQUE SAINT-JOSEPH
(Médaillon du Frère André)

LA JEUNE FILLE CATHOLIQUE ET CANADIENNE-FRANÇAISE

ÉMILE LAMBERT, ptre

Moyens d'instruction et d'éducation

L'instruction est la formation de l'esprit, l'éducation celle de la volonté. Celle-ci suppose l'intelligence dont elle est l'appétit (*est appetitus rationis*) ; de même l'éducation suppose-t-elle l'instruction. Qui parle d'éducation (*Fénelon l'a fait dans un traité classique*) parle donc à la fois d'instruction, la partie étant toujours incluse dans le tout. Ce principe admis, procédons sans autre préambule.

I

Est-il besoin d'affirmer tout d'abord que l'instruction et l'éducation d'une jeune fille doivent être religieuses ou, pour mieux dire, à base de religion? Cette proposition n'est pas inopportune par le temps qui court. On connaît à ce sujet les idées de Jean-Jacques Rousseau; il prônait pour l'enfant le système de la neutralité, quitte ensuite à faire un choix. En Europe et même aux Etats-Unis l'école non-confessionnelle est à la mode. Heureusement pour le Canada, la religion garde sa place; elle doit être la première au programme. La prédication et le catéchisme sont les deux médiums principaux d'enseignement. La jeune fille, tout autant que le jeune homme, doit entendre la parole sacrée; elle doit connaître la doctrine catholique. Future mère un jour, elle pourra de bonne heure instruire sa famille, si Dieu lui donne progéniture: pour transmettre il faut au préalable savoir soi-même.

Il est nécessaire d'apprendre la lettre du catéchisme et de la comprendre ensuite de façon à l'expliquer convenablement. Saint Paul parle du *rationabile fidei*

obsequium, du compte-rendu raisonnable de la foi ; la jeune fille doit pouvoir l'exposer, la défendre au besoin.

Le rôle de catéchiste appartient avant tout au prêtre : il est voué par état à ce ministère, — *ad verbi ministerium*, — il est pédagogue-né où il doit le devenir. Le cathéchisme est la prédication par excellence ; elle complète, perfectionne celle du prône et du sermon. On peut y expliquer — si l'on veut — le dogme de manière plus étendue, plus familière que du haut de la chaire ; dans l'église on prêche, en effet, à tout un peuple. Qu'on ne se demande pas : « La jeune fille en profitera-t-elle ou non ? » L'expérience en fait foi : un catéchisme soigneusement préparé et bien fait est accessible et utile aux deux sexes. La chose importante est de se mettre au niveau de son auditoire féminin, d'éviter la terminologie trop abstraite.

On peut parler, également de la morale pour éclairer les consciences sur les vérités certaines ; il convient d'omettre autant que possible les controverses ou les objections, excepté durant le cours d'apologétique. L'esprit humain est ainsi fait chez la femme comme chez l'homme. Il retient plus volontiers le sophisme que la réponse. Un peu de casuistique aussi est chose intéressante. Au moyen de cas concrets bien choisis, c'est-à-dire adaptés aux circonstances actuelles, on peut illustrer la théorie par la pratique.

Il faut cependant éviter le genre « *histoires* » ; ces anecdotes continues que l'on invente pour le besoin d'une cause, qu'on amplifie élastiquement, font ordinairement partie de la légende ; elles occasionnent des pertes de temps, dénotent un manque de préparation. Qu'on ne s'y trompe pas : la jeune fille est plus perspicace qu'on le pense. Elle remarque « *ces étendues en longueur* » *qui bouchent les intervalles sans les remplir !*

Les maîtresses, religieuses ou laïques, devraient toujours reviser les notes prises à la hâte, faire elles-mêmes les répétitions et préparer aux examens.

Les relations du prêtre avec les élèves doivent être bonnes, courtoises, surtout paternelles : *nemo tam pater*.

Les enfants ont tout avantage à se faire connaître de leur confesseur pour être dirigées. Pour cela il faut qu'elles lui parlent le plus souvent possible pour recevoir de sa bouche conseils et avis. *Labiæ sacerdotis custodient scientiam.* Il représente d'ailleurs auprès de la jeunesse la personne même de Jésus-Christ. Pour remplir son ministère avec le maximum de profit, il doit être non-seulement respecté mais aimé. La formule « le prêtre à la sacristie » tend parfois à limiter les rapports du sacerdoce et de l'enfance. Certains prudes exploitent l'argument de réserve et de prudence, pour tenir le clergé à l'écart. Monseigneur l'archevêque, administrateur de ce diocèse, dans une admirable allocution de retraite pastorale, en a démontré toute la futilité.

Si la thèse du « *Blé qui lève* » est vraie; c'est au peuple, au petit peuple des écoles qu'il faut aller! Nous avons ici dans la province de Québec une liberté exceptionnelle. Profitons-en. La popularité du prêtre auprès de la gent écolière, même féminine, est le gage de succès d'un fructueux apostolat. On ne doit avoir rien à craindre à ce sujet: il y a tout à gagner d'un contact intime!

Parmi les autres moyens d'instruction et d'éducation, il y a encore la confession et la communion. Qui oserait nier l'efficacité de l'examen de conscience? N'oblige-t-il pas à une réflexion soutenue? L'accusation elle-même n'est-elle pas un effort de sincérité? Il faut aussi de la précision de langage pour l'intégrité de l'aveu ... de l'observation pour découvrir les circonstances aggravantes. La monition du confessionnal instruit beaucoup parce que d'ordinaire elle va droit au but. Ce qu'on peut retirer de bénéfice d'un tête-à-tête sacramentel! On prétexte parfois que la jeune fille est réticente. Pourquoi ce préjugé et sur quoi est-il fondé? En supposant le cas, le confesseur peut avoir raison de cette timidité par son expérience et sa bonté.

L'accusation humilie; mais il est bon parfois que la jeune fille soit abaissée ... et cela d'elle-même, car elle a — à l'égal du jeune homme — son orgueil personnel,

conséquence du péché originel. La pénitence de confession est relativement légère; elle fait comprendre tout de même la nécessité de se mortifier un peu. De nos jours, on ne pousse pas au sacrifice. Le tribunal de la pénitence fonctionne au prix d'un double effort: effort de la pénitente qui peine, effort du ministre qui tient bon sous le coup de la fatigue, qui patiente pour gagner et sauver les âmes!

Quant à la communion, elle est excellente et pour l'esprit et pour le coeur! Et cela de façon suréminente. Les élèves des pensionnats (pour ne parler que de celles-là) sont en général fidèles à la confession bi-mensuelle et à la communion fréquente. Soit dit en passant, elles n'ont pas besoin d'être averties moralement ni secouées physiquement pour s'acquitter de leur devoir. C'est à leur devoir. C'est à leur honneur comme à leur profit! La vie surnaturelle, sauvegarde de toute vertu, est causée par la grâce. Chacun sait que l'Eucharistie en contient l'auteur même. Voilà sans doute pourquoi saint Thomas l'appelle « *potissimum sacramentorum* », le plus grand des sacrements. Heureuses les jeunes filles qui peuvent communier tous les jours!

La règle commune est un autre moyen d'éducation. Ici mes remarques se limitent au pensionnat. La volonté de la jeune fille rencontrera dans le règlement un devoir tout tracé. Selon le mot de saint Benoit « *la règle exprime une direction qui s'étend du matin jusqu'au soir.* » Il y a parfois des jeunes filles qui trouvent dur leur règlement, qui s'insurgent contre ce qu'elles appellent « *des minuties et des formalités* ». Vétilles, soit ; la vie elle-même n'est-elle pas constituée par un ensemble de détails? Et l'on voudrait qu'une règle de couvent contienne des choses grandes ou extraordinaires? Le règlement prescrit d'accomplir comme il faut une foule de petites actions afin d'être en état d'accomplir un jour de plus importantes. Il faut par exemple commencer par se lever à l'heure si l'on veut ensuite se dépenser héroïquement au cours de sa vie. Les élèves les plus réfractaires sont parfois des enfants gâtées, élevées à la maison selon leurs caprices et leurs fantaisies.

II

Abordons maintenant et brièvement l'aspect national de la question, car il entre en ligne de compte. Exprimons d'abord une vérité d'un caractère évident. « Un cerveau canadien-français n'est pas un cerveau anglo-saxon ni américain ». Ce n'est pas une lapalissade, qu'on veuille bien nous croire. Un externat, un pensionnat, une école, placés en terre canadienne, doivent être canadiens. Expliquons-nous. La loi de l'atavisme est universelle. La jeune fille canadienne française est de race latine : son instruction, son éducation doivent correspondre à son origine. On peut changer son nom, renier sa race, être snob jusqu'au bout des ongles ; on reste quand même ce qu'on est par la nature et la naissance. L'enseignement doit être canadien, autrement il n'est pas au point. Oui, canadien dans son histoire, dans sa géographie, dans ses cartes murales, dans ses exemples de sciences et de lettres, dans son chant national, dans le déploiement de son drapeau ! Le patriotisme le plus élémentaire le demande. L'*Action canadienne-française* signalait il y a quatre ans un état de choses qui, à mon sens, est malheureusement vrai. Voici la citation : « Au fond de nos misères, de nos gaspillages de forces, de nos échecs, la franchise avec nous-mêmes nous dévoilera la même cause, la même maladie profonde : l'absence de sens national. La masse du peuple vit comme si la patrie n'existait pas ! »

Religieuses enseignantes et maîtresses laïques, qui lirez ces lignes, constatez cette pénible situation et, pendant qu'il en est temps encore, réagissez dans la mesure du possible. L'abbé Lionel Groulx énumérait un jour nos chances de survie. Il y en a plusieurs. N'en mettez aucune au rancart. Votre mandat comporte une responsabilité : l'éducation nationale !

L'étude de la langue française doit y être au premier plan. Le français est nécessaire ; qu'on nous donne des élèves qui sachent le parler et l'écrire. Guerre aux anglicismes, aux solécismes, au patois de rue proféré par des bouches molles ! Place dans les bibliothèques pour les

revues, les périodiques, les journaux catholiques et canadiens ! Que les classiques français et anglais soient aux mains des élèves. La France avec son incomparable littérature reste la grande maîtresse des lettres !

Si la surcharge des programmes laisse, après tout cela, quelques loisirs, un bon cours d'enseignement ménager, avec cuisine, couture, reprisage, complétera.

Nos aieules revenant reconnaîtraient dans ce programme le perfectionnement de ce qu'elles ont entrevu, ébauché ! Elles y verraient comment la jeune fille canadienne-française et catholique doit se préparer à son rôle, celui de gardienne, d'éducatrice du foyer ! Elles souscriraient à ce véritable féminisme social, selon l'heureuse formule de Monseigneur Gauthier ! Elles sauraient gré à notre système scolaire, comme à nos maîtresses, de préparer, à l'ombre des écoles, la revanche des berceaux ! De mouler, de pétrir la génération prochaine selon les formes et avec le ferment de la prospérité religieuse et de la grandeur nationale !

Emile LAMBERT, ptre.,
aumônier à Villa-Maria.

LE CATHOLICISME DANS LE MONDE.

D'après le dernier *Annuaire pontifical catholique,* il y a dans le monde entier 312,000 prêtres, dont 200,324 vivent en Europe, ce qui représente une moyenne d'un prêtre pour 1,800 habitants. Le nombre des catholiques en Angleterre et aux Pays de Galles est voisin de 2,500,000.

D'après l'*Annuaire de la presse catholique* pour 1925, l'Eglise catholique aux Etats-Unis comptait à cette date 20,738,447 fidèles.

QUE LA MOISSON EST GRANDE!

Sur une population de 1,700,000,000, les deux-tiers ignorent tout de la Révélation divine. A leur évangélisation travaillent un peu moins de 15,000 apôtres, ce qui donne une proportion de 70,000 âmes pour chaque missionnaire, et, en certaines contrées surpeuplées, il faut doubler ce chiffre. La Chine n'a que 3,000 prêtres pour une population de 400,000,000; le Canada, pour environ 9,000,000, a plus de 6,000 prêtres. Et l'on se plaint, ce qui est vrai, qu'il manque de prêtres. Alors que faut-il penser de la Chine, des Indes et de l'Afrique?



LA MENACE

L'AMÉRICANISME

C'est la grande menace pour notre peuple. Mais il y a un américanisme pire que l'importation des capitaux américains. C'est l'américanisme moral. On appelle de ce nom l'influence protéiforme qui insensiblement altère l'âme de notre race. Il se fait surtout sentir par le film, l'effroyable pourriture de son théâtre, le sans-gêne effronté de ses magazines, l'impudeur de ses journaux énormes qui développent l'appétence des drames criminels, le goût frénitique des reportages sensationnels. Films, vaudevilles, revues, journaux, exercent surement leur action dissolvante. Comme conséquence, voilà que s'introduit l'amoralisme en affaires et en politique. Le culte de la richesse pour elle-même gagne des adeptes. Les liens de la famille se relachent. L'artiste a raison qui représente la menace de cet américanisme sous forme d'une main de géant déjà à l'oeuvre en notre province.

Nos âmes françaises et catholiques, il les faut donc protéger. Les soustraire autant que possible et avec un soin jaloux à la nocive influence, voilà le premier devoir. Il y a d'autres obligations, positives celles-ci. Notre intégrité nationale, si nous savons la fortifier, nous sauvegardera. L'influence extérieure, si terrible soit-elle, ne devient décisive que grâce à la faiblesse intérieure. Pour résister, notre peuple n'a donc qu'à fortifier son armature morale et sa vigueur intellectuelle. Impossible qu'un peuple de deux à trois millions de catholiques existe au Canada, pour dire la même chose, penser de la même manière, agir pour les mêmes motifs, adopter la même législation sociale qu'un peuple de cent millions séparés de la vraie foi par la Réforme. En face de la vérité mutilée, notre peuple est tenu d'affirmer sa foi surnaturelle. A une conception de la vie toute vouée au matériel, il est obligé de revendiquer les droits du spirituel.

« AUX GRANDS MAUX, LES GRANDS REMÈDES »

PAULE LACHANCE

Savez-vous, amies lectrices, quel est le plus grand mal de notre époque? Quelques-unes répondront: « C'est le sans-gêne, le laisser-aller, la déplorable camaraderie qui s'introduit au sein de toutes les classes. » D'autres me diront: « Le plus funeste de nos travers est cette malheureuse tendance à adopter les modes les plus ridicules, les plus inconvenantes, les plus immodestes uniquement parce que « c'est la mode ». Enfin, certaines ajouteront: « Le cinéma, les lectures frivoles, voilà l'écueil sur lequel viennent échouer les volontés les meilleures, les plus nobles idéaux. »

Chacune de ces réponses renferme du vrai et nous pourrions ajouter indéfiniment à ces causes qui paralysent l'essor vers le bien, vers le beau, sans pourtant trouver le secret de les enrayer. C'est que tous ces maux qui rongent notre société, qui s'implantent jusque dans nos bonnes campagnes ont leur principe dans un mal plus grand, plus désastreux, qui a pris, chez nous, depuis quelques années surtout, les proportions d'une épidémie. Ce mal, ce fléau, cet ennemi du bien, cet éteignoir des bons mouvements, ce pourvoyeur des pires lâchetés, l'avez-vous deviné, mes amies, c'est l'ennui? l'ennui qui se glisse partout, aussi bien dans la modeste demeure qu'au sein du plus somptueux hôtel, sous les lambris dorés des palais comme sous le toit de la pauvre maisonnette.

La source de cet ennui, qui paralyse l'essor vers l'idéal qui annihile tant de dévouements, n'est-elle pas dans l'égoïsme, l'amour de soi, la recherche du bien-être personnel? On vise à se gêner le moins possible ou on ne consent à le faire que dans l'espoir d'être payée de retour, oubliant que la gratitude n'est pas, à peu d'exceptions près, la monnaie courante d'ici-bas, et que la meilleure récompense consiste dans la joie intérieure que l'on

éprouve à accomplir son devoir, parce qu'il est le devoir, qu'il est voulu de Dieu et béni par Lui. Lors, ne trouvant pas cette satisfaction du coeur, parce qu'on a agi surtout pour des motifs humains, on met bas les armes, et se laissant aller à la somnolence, on ouvre toutes grandes les portes à l'ennui. Pour essayer de chasser cet hôte importun, on s'occupera de bagatelles, on fera des visites ou des courses inutiles, sans but déterminé: pourtant, elles étaient légion les misères à secourir, les oeuvres à encourager.

Il existe, dans nos villes et même dans nos villages, des ouvroirs où l'on travaille pour les indigents, pour les missions; ils sont nombreux les pauvres enfants auxquels manquent non seulement la nourriture et le vêtement, mais encore la tendresse et le dévouement attentif d'une mère, le bienfait inestimable de l'éducation chrétienne. Les jeunes filles et les dames qui consacrent leurs loisirs à ces diverses oeuvres n'ont pas, je vous l'assure, le temps de s'ennuyer. « Que les jours passent donc vite! » est la seule plainte qu'on leur entende formuler.

Si nous voulions, chères lectrices, nous unir, grouper nos énergies, rallier, à cette cause éminemment grande et belle des oeuvres sociales, le concours de toutes les bonnes volontés, quel service nous rendrions à l'Eglise et à la Patrie! Et combien utile serait notre vie!

Mais qu'est-ce exactement que les oeuvres sociales? Tout simplement, les oeuvres de charité, qu'il s'agisse de travailler au soulagement des misères physiques ou de contribuer au relèvement moral de la société. Il est bien entendu que celles des nôtres qui réclament, pour la femme, le droit de prendre sa part dans les luttes politiques, surtout de partager, avec l'homme, le gouvernement du pays, ne sont pas des ouvrières de l'oeuvre sociale. Pourquoi donc répéter que c'est à nous qu'il appartient de faire grand et beau l'avenir de la patrie? Précisément, parce que c'est à nous qu'est dévolue la mission sublime de former ceux qui, demain, tiendront en mains les destinées de la race, nous sommes et resterons les éducatrices des gouvernants futurs, et ce rôle

sublime, c'est au foyer que nos mères l'ont accompli; c'est encore dans ce sanctuaire béni de la famille que nous le remplirons.

Cependant, la vie toute différente que notre siècle de modernisme et de progrès a créée, a apporté à ce rôle d'éducatrice-née qu'est la mère de famille, de multiples entraves: pour la suppléer auprès de cette trop nombreuse armée de nos jeunes travailleuses que la nécessité ou la fantaisie entraîne vers le bureau et l'usine, la Providence, a choisi des âmes compatissantes et généreuses, qui, percevant tout le bien que pourraient faire à cette multitude d'ouvrières un dévouement et une action sociale bien entendus, ont fondé l'oeuvre admirable des Foyers et des Patronages.

Il en est un grand nombre de ces Foyers chez nous, où les jeunes filles éloignées de leur famille, trouvent, moyennant une somme modique, tout le confort et le bien-être du chez-soi. A ces Foyers sont adjoints des Cercles d'études, des Cercles de couture, des Bibliothèques, absolument gratuites pour les membres de ces maisons de familles; puis, des cours du soir y sont donnés à toutes les jeunes filles qui n'ont pas eu l'avantage de suivre les cours de nos maisons d'éducation et ce, sans qu'il ne leur en coûte que de la bonne volonté.

Grand nombre de ces Foyers sont sous la direction de pieuses laïques, quelques-uns sont fondés par des religieuses, et c'est de cet amour des âmes, de ce désir de travailler à l'apostolat social, au seul et véritable féminisme, qui s'appelle charité chrétienne et dévouement qu'est née la plus jeune de nos communautés canadiennes-françaises : l'Institut de Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Paule LACHANCE.

SEUL.

—Vous bâillez, disait une femme à son mari.

—Ma chère amie, lui dit celui-ci, le mari et la femme ne font qu'un, et quand je suis seul, je m'ennuie.



MOT D'ORDRE

Il faut développer le sentiment national canadien-français, parce que nous constituons une nationalité. Bien plus, notre nationalité représente un type supérieur de civilisation. Voilà un aspect que l'on oublie parce nos déficiences apparaissent à l'observateur plus considérables que nos qualités. Pour nous bien juger comme groupe social, essayons d'avoir une vue synthétique. Issus des provinces les plus françaises de France, nous avons gardé de la civilisation française les caractéristiques essentielles de sa plus belle époque. Français et catholiques, nous sommes participants aux deux grands courants de vie capables de sauver l'humanité de la mort.

Hermas BASTIEN.

NOTRE PATRIOTISME

ANTONIO PERRAULT

J'assistais récemment à un banquet donné au Cercle Universitaire de Montréal. Au verso du menu, chapitre des hors-d'oeuvre, autrement dit les santés, les organisateurs avaient écrit: « A la patrie ». Je guettais cette santé. Le président passa outre. Le connaissant comme l'ami des idées claires, je compris son attitude. S'il avait invité ses convives à boire « A la patrie » ceux-ci n'auraient pas eu la même pensée en vidant leur verre.

Au Canada les uns ignorent ce qu'il faut entendre par la patrie; les autres songent, en prononçant ces mots, au Canada entier; d'autres, enfin, tiennent compte davantage du particularisme des races composant la Confédération canadienne et donnent à leur patriotisme un objet plus précis, plus limité, celui de leur nationalité.

Le patriotisme offre donc chez nous des difficultés que l'on ne rencontre pas dans la plupart des pays. Pour un français, un anglais, un allemand, le mot patrie fait plus aisément qu'ici l'unanimité des esprits et des coeurs.

Quelle forme doit prendre le patriotisme chez les Canadiens français?

Nous pensons que, présentement, le moyen de faire de leur patriotisme une force consciente c'est de lui donner pour objet, en tout premier lieu, l'amour de ce qui constitue l'essentiel de la race canadienne française. Des raisons d'ordre historique et d'ordre moral les y invitent.

Avant 1760 des difficultés de ce genre existaient. Les uns, nés sur les rives du Saint-Laurent, commençaient déjà à aimer passionnément le pays canadien et à lui donner la préférence sur les liens qui les rattachaient à la métropole.

D'autres, ne pouvant oublier la Normandie ou l'Anjou, demeuraient plus français que canadiens. Après 1760, ceux qui refusèrent de quitter cette terre de défaite s'y enracinèrent davantage. Les nouveaux arrivés, des Anglais, parurent tout de suite plus attachés à leur patrie d'origine qu'à leur patrie d'adoption.

Les années passèrent, Après 1840, rivalité entre le Bas

et le Haut Canada. Les Canadiens français prirent l'habitude de voir leur patrie surtout dans la partie orientale de ce territoire. La Constitution de 1867 comportant union de provinces, de deux religions et de deux nationalités, devait favoriser chez les Canadiens français leur zèle pour les éléments constitutifs de leur nationalité. Le temps est-il venu de se départir de cette ligne de conduite?

Il est vrai que certains Canadiens français qui, pendant plus de vingt ans, écrivirent et parlèrent pour développer le particularisme chez leurs compatriotes évoquent maintenant volontiers la patrie canadienne. Ils ne cessent de faire appel à l'unité nationale, entendant par là cette nécessité où nous serions de faire table rase des provinces et des races pour ne songer qu'au grand tout canadien. Leur nouvelle attitude nous surprend sans nous émouvoir. Leurs arguments ne nous ont pas convaincu.

S'il y a accalmie, si les Canadiens français paraissent maintenant en meilleure posture qu'ils ne l'étaient il y a quelque sannées, ce gain est dû, non aux gens qui parlèrent d'unité, d'entente à tout prix, mais aux lutteurs qui ne cessèrent de revendiquer pour les deux races qui constituent la Confédération droits égaux et liberté absolue de maintenir les notes essentielles de leur âme nationale. Il n'y a pas lieu d'abandonner des façons de penser, de sentir, d'agir qui, en somme, nous furent profitables.

L'union entre provinces canadiennes et races qui y vivent implique l'union dans les moyens d'actions, mais elle ne signifie pas uniformité. Cette union doit pouvoir se manifester sous des formes diverses et à la condition de sauvegarder l'originalité des éléments ethniques qui s'unirent en 1867.

Les nationalités mères, la française et l'anglaise, doivent apporter à la vie commune les dons spéciaux qui les caractérisent. L'on conservera ainsi dans sa plénitude la riche variété de l'expérience franco-latine et l'expérience anglo-saxonne. Une liberté d'action et de déve-

loppement doit être maintenue dans les cadres de la Confédération canadienne.

Que nous réserve l'avenir? L'autonomie du Canada continuera-t-elle à se développer jusqu'au relachement ou brisure du lien britannique? Pareille éventualité se produisant,la Confédération restera-t-elle ce qu'elle est? Un nouvel état moins étendu naîtra-t-il en gardant, par exemple, comme souverain le roi d'Angleterre?

La faiblesse de ceux qui conseillent aux habitants de ce pays le patriotisme canadien tout court c'est qu'ils n'ont guère d'objet précis à lui donner. Les uns parlent bien d'autonomie mais avec la prudence dans la voix et le geste. Ils ont peur d'être accusés de déloyauté. D'autres ne cessent de combattre cette idée d'autonomie parce qu'ils mettent au-dessus du Canada les intérêts de l'empire britannique. Comment soulever les âmes avec un patriotisme aussi incertain?

Les Canadiens français, soucieux de clarté, doivent donner à leurs préoccupations un but plus immédiat. Cherchant avant tout à développer les Canadiens français au point de vue religieux et moral, économique et intellectuel, nous sommes sûrs de ne pas perdre notre temps. C'est conserver au Canada un élément de force. Si la Confédération dure encore plusieurs années, une telle politique aura contribué à maintenir chez elle des citoyens de haute qualité. Si d'autres éventualités se produisent, les Canadiens français seront prêts à faire face aux nouveaux événements, à les faire tourner à l'avantage de leur entité ethnique.

Les Tharaud racontent que Maurice Barrès ne cessait de leur dire: « Il faut être dans sa vérité ». Quel sens les Canadiens français donneront-ils à cette expression? Le Canadien français demeure dans « sa vérité » quand, fidèle à sa tradition catholique et française, il sent entre son âme et celle de sa race un perpétuel échange de services. Son attachement à sa nationalité l'élève à la hauteur de ses tâches,; et cette nationalité il l'enrichit par les beautés de son esprit et de son coeur. Du même coup, il est animé d'un vif et fécond patriotisme.

Antonio PERRAULT.



LE POLITICIEN

LE FÉMINISME POLITIQUE

Depuis quelques années surtout, le mouvement féministe en notre province gagne des adeptes sinon plus sérieux du moins plus remuants. Fédération de clubs féminins, ligue en faveur du suffrage des femmes, résolutions adoptées à l'issue d'assemblées délibérantes, délégations auprès des ministres, on recourt à tous ces moyens pour gagner les politiques provinciaux. Jusqu'à présent, la législature a victorieusement résisté. Voilà un refus qu'il l'honore.

En l'occurence, le gouvernement s'inspire d'excellents principes sociaux. L'opposition au projet est d'ailleurs conforme aux opinions de la grande majorité du public. C'est bien assez que le féminisme économique sévisse avec une intensité croissante sans accabler notre organisation sociale d'un mal plus grave. Tel est le féminisme politique. Que les philosophes en discutent les principes, en montrent l'origine historique, recherchent les arguments d'autorité en faveur du vote des femmes, la question étant libre, nous n'y voyons pas d'objection. Cependant, il y a en ce domaine une tradition à respecter. La question de principe résolue, il resterait encore la question d'opportunité. Celle-ci intéresse les philosophes tout autant que les juristes et les sociologues. Or, pour une fois il faut juger le principe d'après ses résultats possibles. Nous ne voyons pas que le féminisme politique puisse apporter à nos familles plus de bonheur, plus d'entente, plus de calme. Au contraire, si la femme veut voter intelligemment — et il est entendu qu'elle votera ainsi, autrement il ne servirait de rien de l'amener aux urnes — il lui faudra consacrer de ses loisirs à des questions étrangères à son rôle. Il deviendra de mode que la femme assiste aux assemblées, où elle ne s'affinera guère; il sera fréquent de la voir aux comités d'où elle ne sortira pas meilleure. Ses opinions politiques ou bien seront celles de son mari, ou bien en diffèreront. Dans le premier cas rien ne sera changé si ce n'est qu'un vote de plus s'ajoutera en faveur d'un candidat. Dans le deux-

ième cas, on peut deviner les discussions acerbes qu'un époux partisan pourra sans cesse attiser. Que gagneront les enfants au spectacle des parents aux prises?

Certes, si la femme veut ajouter à ses soucis d'autres préoccupations qu'elle se dépense, comme l'y invitait Mgr Gauthier lors de la réunion annuelle de l'Assistance maternelle, au service des oeuvres sociales féminines.

COMBIEN SOMMES-NOUS?

L'augmentation naturelle de la population au Canada, en 1927, a été de 128,469 comparée à 125,296 en 1926. Pendant l'année, il y a eu 233,605 naissances, 105,136 décès et 69,465 mariages. C'est la province de Québec qui tient la tête de toutes les provinces pour la natalité, 83,064, comparée à 82,156 en 1926; ensuite vient Ontario avec 67,671 naissances au lieu de 67,617. Voici le nombre de naissances dans les autres provinces:

	1927	1926
Saskatchewan	20,925	20,715
Alberta	14,630	14,456
Manitoba	14,129	14,661
Nouvelle-Ecosse	11,054	10,980
Nouveau-Brunswick	10,453	10,340
Colombie-Britannique	9,982	10,063
Ile-du-Prince-Edouard	1,697	1,752

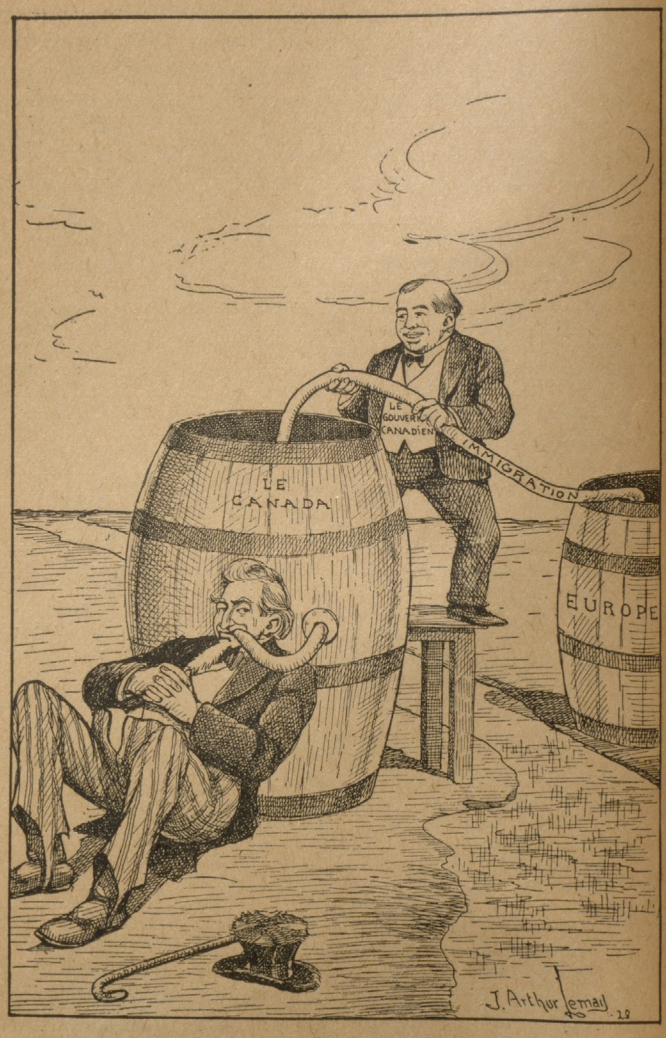
Les mariages ont augmenté de 2,807 en un an. Le total se divise comme suit: Ontario 24,677; Québec 18,551; Saskatchewan 5,701; Colombie-Britannique 4,718; Manitoba 4,712; Alberta 4,703; Nouvelle-Ecosse 3,040; Nouveau-Brunswick 2,881; Ile du Prince-Edouard 482.

Les décès par province ont été les suivants:

	1927	1926
Québec	36,166	37,251
Ontario	34,757	35,909
Nouvelle-Ecosse	6,360	6,366
Saskatchewan	6,003	6,060
Colombie-Britannique	5,736	5,474
Manitoba	5,294	5,335
Alberta	5,027	5,159
Nouveau-Brunswick	4,879	5,002
Ile du Prince-Edouard	914	898

La maladie de coeur a fait 11,775 victimes en 1927; la tuberculose 6,428; maladies des enfants 9,209.

Il y a eu 6,248 morts violentes dont 756 suicides; 1,651 dues à des accidents de trafic et 928 noyades.



LE TONNEAU DES DANAÏDES

L'IMMIGRATION

Est-ce vraiment nécessaire ? est-ce bien le seul ou même le plus rapide moyen d'accroître la population ? N'est-ce pas, au contraire, le plus coûteux et le moins efficace? Et ne fait-on pas d'énormes dépenses et d'insensés efforts pour obtenir le résultat contraire de celui qu'on attend?

Au mois d'avril dernier, le Bureau fédéral des Statistiques communiquait au public les renseignements suivants:

Immigrants au Canada:

1923	73,877
1924	148,560
1925	111,362
1926	96,064
1927	143,991
Total	573,854

Immigrants aux Etats-Unis, du Canada et de Terre-Neuve:

1923	117,011
1924	200,690
1925	100,895
1926	91,019
1927	81,506
Total	591,121

Si l'on déduit du dernier total les quinze à seize mille Terreneuviens qui y sont inclus, on constate que, de 1923 *à* 1927, *il est sorti plus de monde du Canada qu'il n'en est entré. Pour obtenir ce résultat inouï, il en a coûté au pays, chiffres toujours officiels, la somme de* $11,896,962.

Ces statistiques sont incroyables, mais comment ne pas les croire lorsqu'elles condamnent le gouvernement qui les a rendues publiques?

Charles GAUTIER,

(*L'Action Canadienne-française*—Juillet 1928.)

JE ME SOUVIENS

A Monsieur l'abbé Lionel Groulx.

Je me souviens de mon passé:
Sur le fier drapeau que j'enlace,
J'ai vu mourir un jour la trace
Du vieux pays fleurdelisé.

Mais quand la tourmente a passé
J'ai su recouvrer mon audace,
Prouver la vigueur de ma race
Au vainqueur décontenancé.

Car notre langue est immortelle,
Contre nos droits, leur citadelle,
Tous les efforts demeurent vains.

Mes Fils ont doré mon histoire
De feuilles d'érable et de gloire:
De mon passé, je me souviens.

Horace GUAY.

ÉCLAIREURS CANADIENS-FRANÇAIS

R. P. OSCAR BELANGER, S. J.

En janvier, 1926, « L'Action Française » publiait un article du R. P. Adélard Dugré, S. J. sur « Le Scoutisme ». L'auteur concluait ainsi : « Ne repoussons donc pas, uniquement parce qu'elle nous arrive de l'étranger, une méthode d'éducation de grande utilité, dont nos enfants ont un besoin spécial et dont ils sauraient tirer profit ; mais, nous inspirant de l'esprit même de cette méthode, adaptons-la à notre caractère et gardons dans son application l'indépendance qui seule peut en assurer le succès ».

Quand il écrivait ces lignes, le révérend Père, aidé de trois Instituteurs actifs et inlassablement dévoués, avait déjà commencé le travail d'essai et d'adaptation nécessaire. Aujourd'hui, les « Eclaireurs Canadiens-Français », constitués en corporation par Lettres Patentes, signées à Québec le 22 juin 1928, comptent 150 membres répartis en 5 troupes. L'année 1929 verra la formation de 4 ou 5 troupes nouvelles. Commencée humblement, l'oeuvre veut grandir lentement pour se développer solidement. Elle a reçu l'approbation de Sa Grandeur Monseigneur Gauthier et ce n'est pas sans fierté que les jeunes Eclaireurs montrent à leurs visiteurs la lettre sympathique qu'ils ont reçue de leur Ordinaire. Il n'est pas nécessaire d'exposer ici tout ce qu'entend faire de ses jeunes membres la nouvelle « Fédération catholique ». Ceux qui voudraient se renseigner sur ce point n'ont qu'à lire le Tract No 148 de l'Ecole Sociale Populaire : « Eclaireurs Canadiens-français », par le Rév. Père Adélard Dugré. Voici la définition que l'on donne de l'Eclaireur au garçon qui se présente à la Troupe : « Parmi les jeunes garçons, on donne ce titre à ceux qui veulent développer en eux les qualités qui sont toutes comprises dans les trois vertus principales de l'Eclaireur : franchise, dévouement, pureté. Le jeune Eclaireur est donc celui qui travaille, avec la grâce de Dieu,

à faire de lui-même un garçon incapable de mentir, fidèle à ses engagements, débrouillard et plein d'initiative, ne craignant pas les responsabilités, et toujours prêt à rendre service. Il veut jouer plus tard dans la société et les affaires un rôle de chef et de guide, pour aider ses concitoyens et les entraîner après lui à la défense et à l'avancement des plus nobles intérêts de la Religion et de la Patrie ».

C'est un idéal! Mais qui dira qu'il ne vaut pas la peine d'être présenté et souvent expliqué à nos petits Canadiens? Ceux qui feront du « scoutisme » s'apercevront bien souvent que la réalité ne répond pas toujours au type des livres. Qu'importe! Ceux qui ont fait du scoutisme catholique et canadien-français se sont déjà aperçus que leurs garçons, au contact fréquent de cet idéal, y ont gagné en fierté, en débrouillardise et en dévouement. Cela suffit. Et pour rassurer ceux qui craindraient encore que l'esprit scoute, cet esprit chevaleresque et joyeusement viril si souvent loué et encouragé par Notre Saint-Père le Pape Pie XI, ne fût pas assez d'accord avec notre mentalité canadienne, qu'on lise la Loi des Eclaireurs Canadiens-français:

1—L'Eclaireur met son honneur à mériter confiance.

2—L'Eclaireur est fait pour servir et sauver son prochain.

3—L'Eclaireur obéit sans réplique et ne fait rien à moitié.

4—L'Eclaireur est franc et chevaleresque, distingué dans sa tenue, son langage et ses manières.

5—L'Eclaireur est l'ami de tous et le frère de tous les Eclaireurs.

6—L'Eclaireur est économe, travailleur, respectueux du bien d'autrui.

7—L'Eclaireur est courageux; il sourit et chante dans ses difficultés.

8—L'Eclaireur aime la nature; il voit Dieu partout dans l'univers.



La troupe Saint-Ignace des Eclaireurs canadiens-français.
Aumônier : le R. P. Louis Chartiez, s. j.

9—L'Eclaireur est propre; il observe les lois de l'hygiène et prend soin de sa santé.

10—L'Eclaireur est pur dans ses pensées, ses paroles et ses actions.

Ces dix articles ne sont pas dix « nouveaux » commandements de Dieu; ce sont les commandements de Dieu expliqués à L'Eclaireur. L'Eclaireur les apprend de mémoire; son aumônier et son Chef de Troupe les lui exposent en des entretiens qui n'ont rien du sermon ou de la dissertation, et l'Eclaireur qui cherche sincèrement à les mettre en pratique deviendra un homme, un homme qui vivra ces « *Trois principes* »:

1—L'Eclaireur pratique fièrement sa religion et lui reste fidèle dans tous les actes de sa vie.

2—L'Eclaireur Canadien-français aime son pays, tout spécialement le Canada français.

3—Le devoir de l'Eclaireur commence à la maison.

Au principe « patriotisme », l'Eclaireur apprend quelque chose comme ceci: « Ton pays, c'est le Canada, le Canada tout entier; tu y es partout chez toi, parce que ce sont tes ancêtres, des hommes de même foi et de même race que toi qui l'ont découvert, défriché et qui partout, dans toutes les provinces, ont contribué et contribuent encore à son avancement et à son élévation religieuse et matérielle. Si ta Loi te parle de Canada français, c'est pour te rappeler combien tu dois être fier de tes origines françaises, fidèle au passé de ta race, attaché à toutes nos institutions et à notre langue française. La langue française, efforce-toi de la bien connaître, de la parler et de l'écrire correctement, et pour cela, Eclaireur, étudie-la dans sa grammaire et sa littérature, bannis de tes conversations les vilains anglicismes, parle français chez toi, au téléphone, dans les gares, dans les bureaux, mets du français partout. Tes compatriotes d'une autre langue, aime-les, respecte-les, sois poli envers eux, coopère avec eux à la grandeur de la patrie, mais partout et toujours souviens-toi que tu es canadien-français. Rappelle-toi aussi que le patriotisme de l'Eclai-

reur ne consiste pas seulement à hisser et à saluer le drapeau, à chanter « O Canada », mais l'Eclaireur patriote se prépare à servir la Patrie. Pour cela, connais le Canada, comprends-le, étudie son histoire, sa géographie, ses lois; intéresse-toi à son commerce, à ses industries, connais ses ressources, et sache le nom de ses arbres, de ses plantes et de ses fleurs, des animaux qui peuplent ses forêts, des oiseaux qui chantent dans ses jardins, des poissons qui sillonnent ses lacs et ses fleuves. Tout cela, Eclaireur, c'est du patriotisme en acte. »

Voilà donc l'esprit patriotique que l'on cherche à inculquer aux « E. C.-F. ». Quant à leur insigne, les Eclaireurs ont choisi la Croix des Croisés chargée d'une feuille d'érable et leur devise est « PRET », ce qui veut dire: « prêt à servir et à se dévouer. » Et les fondateurs du mouvement restent convaincus qu'ils ont besoin pour réussir du concours intelligent et dévoué de tous les futurs « scoutmestres » qui rêvent de faire du bien à nos chers garçons de la patrie canadienne.

Oscar BÉLANGER, S. J.

SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE.

Le vieux manoir de Lanaudière a été incendié, mardi gras, le premier mars 1927. Ce fut la demeure de Madeleine de Verchères.

Quand cette jeune héroïne de 14 ans, qui immortalisa son nom en défendant vaillamment le château de son père à Verchères contre les Indiens, devint femme, elle épousa M. de la Pérade et vint demeurer dans cette maison qu'il construisit en 1693. Son mari donna son nom au village.

POURQUOI PAS?

« Aéroplanes sans moteur, télégraphie sans fil, poudre sans fumée — pourquoi pas la dot sans mariage? »

* * *

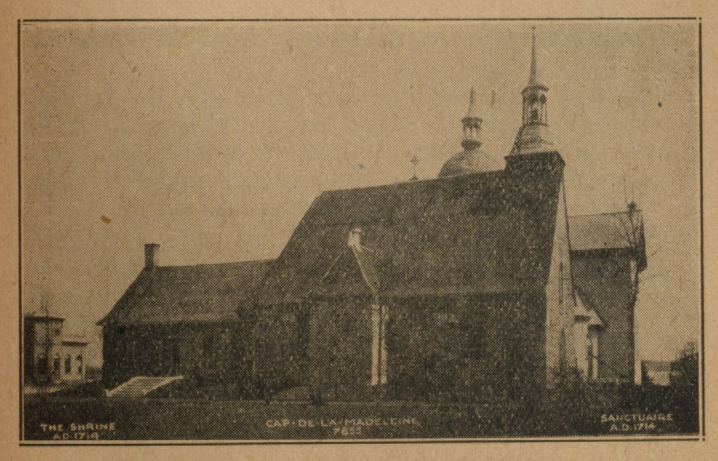
« Que dessines-tu là, Ernest? »
« Un chien, papa. »
« Mais où est la queue? »
« Encore dans l'encrier, papa. »



QUAND MAMAN VOTERA

L'ÉPILOGUE D'UNE BELLE LUTTE

Le 20 novembre dernier, Notre-Dame-du-Cap a vu se dérouler une cérémonie significative. Trois des membres du Comité Exécutif de l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario, l'honorable sénateur N.-A. Belcourt, président, M. Samuel Genest, président de la Commission scolaire d'Ottawa, et M. Edmond Cloutier, secrétaire vinrent au sanctuaire remercier Notre-Dame du Cap de la victoire scolaire toute récente.



LE SANCTUAIRE NOTRE-DAME DU CAP

Ils étaient accompagnés de leur aumônier, le R. P. Charles Charlebois, O.M.I., l'âme dirigeante de la résistance et le directeur du vaillant journal *Le Droit*. Ils offrirent à leur puissante protectrice un ex-voto portant, en lettres d'or, cette inscription: *Les Franco-Ontariens reconnaissants, le* 22 *septembre* 1927. Au cours de la cérémonie, l'honorable sénateur Belcourt lut la formule suivante de consécration et d'actions de grâces.

A NOTRE-DAME DU CAP, PROTECTRICE INSIGNE DU CANADA FRANÇAIS.

Très Sainte Mère,

Les Franco-Ontariens consacraient officiellement et publiquement, le 16 juin 1912, leurs écoles primaires à votre maternelle protection.

Des adversaires menaçaient de les ravir à l'autorité des parents et d'éteindre en elles le parler des aïeux.

En voulant que l'école soit le prolongement de la famille, Dieu, créateur de la nature humaine a statué que l'autorité paternelle soit en honneur à l'école comme au foyer.

Après dix-sept années de lutte opiniâtre, les Franco-Ontariens reviennent, en la personne de leurs délégués officiels, à votre sanctuaire. Cette fois, ils vous apportent l'ex-voto de leur plus vive reconnaissance. Le sombre nuage qui menaçait leurs écoles s'est dissipé.

Là, de l'endroit où il sera fixé dans votre sanctuaire béni, cet ex-voto dira à tous les pèlerins et aux générations futures, les sentiments de profonde reconnaissance qui montent des âmes des parents, des instituteurs et des enfants vers vous, insigne protectrice de nos écoles bilingues.

Divine Mère, continuez de veiller sur nos écoles, protégez-les toujours, conservez-les à la foi de votre Fils bien-aimé, à l'influence si salutaire de l'Eglise, aux traditions si chrétiennes de nos ancêtres.

Mère très bonne, protectrice officiellement reconnue de notre patrie, bénissez nos familles, nos écoles, nos instituteurs, notre université et son école normale, nos institutions d'enseignement secondaire, notre journal, le *Droit*, notre Association d'Education.

L'Association Canadienne-Française
d'Education d'Ontario,

Le secrétaire,
E. Cloutier.

Le président,
N.-A. Belcourt.



L'EX-VOTO DE LA GRATITUDE

La cérémonie se termina par la Bénédiction du T. S. Sacrement, présidée par le Rév. Père Charlebois, le *Magnificat* et la vénération des Saintes Reliques, pendant laquelle l'on chanta à plein coeur à l'unisson:

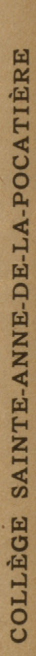
O Marie, ô Mère chérie,
Garde aux coeurs Canadiens la foi des anciens jours;
Qu'il monte jusqu'au Ciel ce cri de la Patrie
Catholiques, Canadiens toujours!

PEUPLEMENT.

D'après un rapport du Service provincial d'Hygiène, le taux des naissances à Montréal a été de 28.1 par 1,000 de population, tandis qu'il a été de 32.8 à Québec. C'est à la Tuque, au Cap-de-la-Madeleine et à Chicoutimi qu'il a été le plus élevé, soit respectivement 50.2, 49.8 et 44.3 par 1,000.

Westmount et Outremont ont le taux le plus bas, soit 2.7 et 5.6 par 1,000.

Il se propage sur le taux de la natalité un sophisme que certains catholiques à fils unique répètent à tout propos. D'après ces gens, la situation économique est la cause de la baisse de la natalité. Qu'ils nous expliquent donc comment il se fait que ce sont précisément les gens riches ou à l'aise et habitant des *cottages* vastes avec bonnes et domestiques qui ont le moins d'enfant? S'ils observent et réfléchissent, ils devront admettre que la cause la plus efficiente de la dénatalité est d'ordre moral.



COLLÈGE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

LA PREMIÈRE de NOS ENTREPRISES NATIONALES

AUGUSTE LAPALME, ptre

Catholique, Canadien de langue et de civilisation françaises, l'école m'apparaît comme la serre-chaude salvatrice. Ce qui périt faute de climat et de bonne culture peut être recommencé là, trouve là le milieu propice et les soins les plus appropriés.

En Allemagne l'école savamment organisée et rigoureusement contrôlée a aimanté les esprits et les coeurs vers la plus grande Allemagne — pour l'Allemagne au dessus de tout ... C'est autour de l'école que se disputent en France l'Eglise et la Révolution en un duel tragique ... C'est l'école d'agriculture, où se réunissent chaque hiver 18,000 *jeunes paysans, qui a transformé au Danemark les déficits de la production agricole en surplus magnifiques ... En Angleterre, les écoles pour évoluer vers une efficacité toujours plus parfaite ne reculent devant aucun* test, *et tentent avec enthousiasme les expériences les plus hardies ...*

Loin de penser déchoir en posant son affirmation, le génie de Leibnitz croit devoir souligner son importance capitale lorsqu'il dit: « Donnez-moi les écoles populaires pendant un siècle et je changerai la face de l'univers. »

Nos écoles ont-elles ce degré d'efficacité?

Notre réputation de patoiser[1] *est-elle tout-à-fait imméritée? Notre langue est française, je le veux bien; mais ses défauts de prononciation, l'impropriété de son vocabulaire, son déhanchement syntaxique, sa formule presque universellement banale surtout dans le langage parlé prouvent à l'évidence qu'une puissante réaction par l'école s'impose au plus vite si nous voulons lui gagner une estime dont elle a besoin et qu'elle a perdue non seulement dans les milieux qui nous sont étrangers, mais à nos propres yeux! Trève aux compliments fallacieux*

1 Au sens de *parler incorrectement.*

qui ne trompent personne mais que paralysent les élans d'une réforme sérieuse et universelle. Cette réforme, il nous la faut! si nous voulons jouer notre rôle ici. Nos souvenirs sont glorieux, ils achèvent pourtant de mourir faute d'être parlés dans une langue belle et glorieuse. Toute notre action religieuse, civile, littéraire, commerciale, ne peut s'imposer que par une langue dont la fermeté, la clarté, la beauté attestera notre entité ethnique, notre activité personnelle, notre présence importante...

Alors que chaque école soit un atelier! Qu'il soit le mieux meublé, le mieux outillé. Et dans l'atelier, mettons un artiste — maître ou maîtresse. Artiste par sa langue, par sa culture. L'oeuvre ensuite se fera dans la plus ardente conviction, dans le plus chaud enthousiasme, ou elle ne se fera pas!

Auguste LA PALME, ptre.

Saint-François-de-Sales,
le 15 septembre 1928.

JE L'AI BIEN TRAITÉ.

SUR LA RUE:

LE MENDIANT.—Monsieur le curé,voulez-vous me faire la charité?

LE CURÉ.—(S'apercevant avoir affaire à un gueux qui a trinqué). — Tu viendras à l'évêché, ce midi.

MIDI, A L'ÉVÊCHÉ.—Le gueux sonne et demande Monsieur le curé de la cathédrale.

LE CURÉ.—Te voilà! Qu'as-tu dans cette poche?

LE GUEUX.—Une bouteille vide que j'ai ramassée, Monsieur le curé.

LE CURÉ.—Un instant, je vais chercher Monseigneur. Tu sais comme il est charitable...

(*Après l'entrevue du mendiant et de l'évêque.*)

LE CURÉ.—Et le pauvre Laframboise, Monseigneur...

MONSEIGNEUR.—Le pauvre homme, je l'ai bien traité...

LE CURÉ.—C'était chose facile, Monseigneur, il avait dans sa poche tout ce qu'il fallait.

À L'ÉCOLE.

L'INSTITUTEUR.—Un exemple d'un verbe accidentellement réfléchi?

L'ELEVE. — Le verbe *se marier*.



ÉTAT D'ESPRIT INQUIÉTANT

DEUX CLICHÉS FUNESTES

ETIENNE ROBIN

Il se produit depuis quelques années dans l'ordre politique un mouvement de concentration où dominent les tendances à l'unitarisme. Selon les adeptes de cette doctrine, tout particularisme doit disparaître. Cette opinion s'inspire chez les uns d'un dessein pervers de domination et chez d'autres du souci d'une utopique réconciliation des races. Les prédicants du nouvel évangile invitent les Canadiens français à se dépouiller, comme d'une défroque démodée, de leur provincialisme. Bien plus, d'aucuns estiment tout sentiment de race une étroitesse d'idées. D'autres, plus finauds, font s'opposer à force de sophistes l'intérêt fédéral et les droits des nationalités. Que penser de cette théorie? L'on imagine, croyons-nous, une opposition irréelle. Le bien commun, en l'occurrence l'intérêt fédéral, se fonde sur le respect des droits des nationalités associées. Situation tout à fait normale puisque la nature de leur fin spécifie les sociétés politiques. Or, la Confédération est une association de nationalités et de provinces. La société civile supplée les insuffisances des familles. De même, l'Etat fédéral doit aider nationalités et provinces. Mais, la fin est la mesure des droits. On n'a de droits que pour arriver à sa fin. L'Etat fédéral ne peut donc se substituer aux provinces ni empiéter sur leurs prérogatives. Ses droits sont parallèles à ses devoirs. En vertu de sa mission principale, ses devoirs se résument à maintenir la paix du pays par la protection des droits des provinces qui lui sont antérieures. L'unitarisme politique oublie que l'Etat fédéral est un état limité dans sa souveraineté par la souveraineté des provinces. Il n'a sous sa juridiction que les intérêts généraux du pays. Les intérêts à caractère vraiment national ressortissent aux provinces. Ainsi, le décrète la Constitution. Les Canadiens français, qui furent les grands artisans de cette Constitution, devraient être les derniers à dénoncer le provincialisme.

« Les tenants de l'unitarisme » écrivait Hermas Bastien dans *l'Action Canadienne-française* de mars, page 136, « ne s'arrêtent point à cette confusion politique. Ils n'aspirent pas seulement à l'unité nationale, —telle unité impliquant fusion va à l'encontre du principe même de l'Etat fédérateur — mais à une véritable unité ethnique. Quel grand jour sera venu quand il n'y aura plus que des Canadiens! A ces gens qui rêvent tout haut nous demandons: deux groupes ethniques vivant au Canada, au profit duquel s'accomplira l'uniformité concrète? Voudriez-vous que les deux races, consentant leur juste part de sacrifices, se livrent à un métissage abâtardissant jusqu'à ce qu'il sorte de l'épreuve une nation nouvelle? C'est l'expérience utopique. De l'essai d'hybridation naîtrait une race que ses hérédités contradictoires voueraient à l'impuissance intellectuelle et à la stérilité spasmodique. C'est la chimérique formation d'un peuple dont l'âme double pourrait assimiler deux cultures et deux civilisations. Le dilemme nous accule à une impossibilité d'ordre historique. Le Canadien, c'est celui qui admet les principes de 1864 et qui concourt à l'union nationale, mais dans le respect des diversités naturelles. Ce Canadien peut être ou anglais ou français. »

Un autre cliché vole de bouche en bouche. L'anglais, dit-on, est la langue de communication de toutes les classes. L'affirmation est *partiellement* vraie en ce sens que dans une réunion de Canadiens, la langue anglaise sera comprise par tous. Sa vérité n'est pas absolue le moins du monde. Que de Canadiens français des campagnes du Québec et même de l'Ontario et de l'Ouest qui ne pourraient entendre un discours en langue anglaise? En tout cas, ce ne serait qu'une vérité de *fait,* non de *droit.* Le droit, c'est que deux langues sont au Canada, dans la vie publique comme dans l'école, langues de communication; le français et l'anglais. Si l'on peut dire à la rigueur — ce qu'il faut concéder avec distinction — que l'anglais *est* entre toutes les classes de Canadiens, la langue de communication, c'est dire une sottise que d'affirmer que l'anglais *doit* être la langue de communication unique. Etant donné leurs droits cons-

titutionnels à l'égalité linguistique, c'est considérer ses compatriotes comme quantité négligeable.

Le plus attristant, ce ne sont pas ces deux clichés. De tous temps, des esprits se sont encombrés de sophistes. Non, le plus attristant, c'est de voir ces clichés colportés par des gens qui devraient s'en abstenir. En pensant à eux, on lutte contre l'ironie, la colère et la pitié. Les ridiculiser, les gronder, les plaindre tous ces colporteurs d'erreurs nationales, telle est la tâche nécessaire. Voyant si peu d'âmes braves et bien nées pour leur prêter main forte, que d'ardents enragent et se rongent les poings!

Etienne ROBIN.

LE DIVORCE AU CANADA.

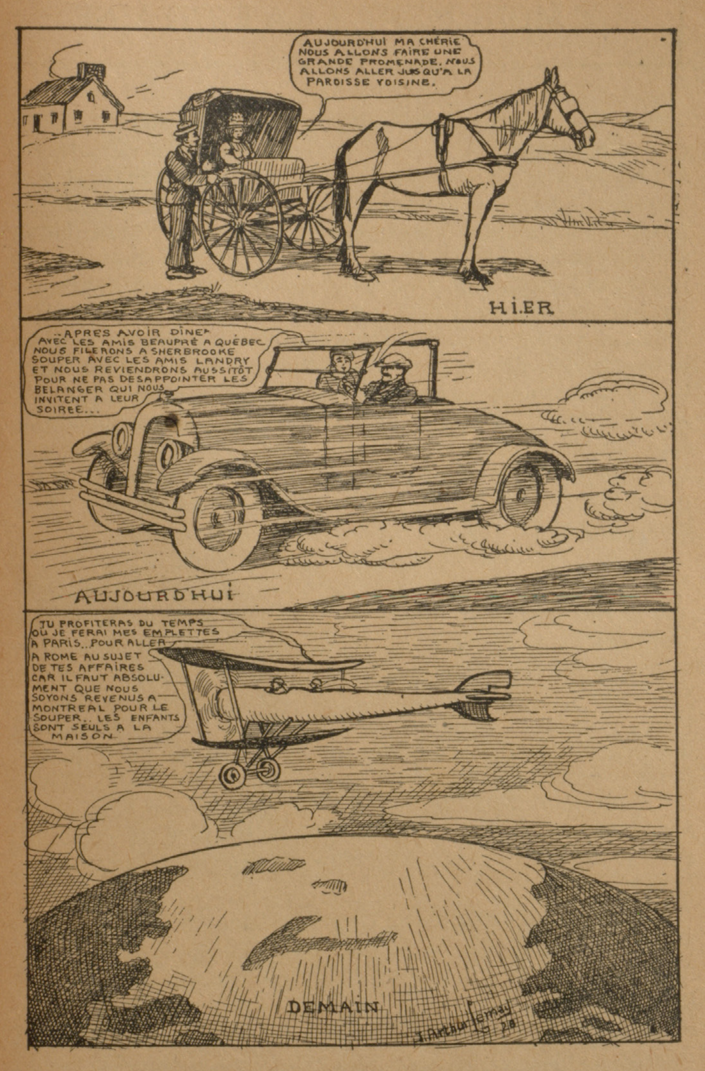
En 1883, on ne comptait guère que 13 divorces et en 1903 ils ne dépassaient pas 21. Dans la suite, les chiffres grossirent très rapidement. Il y en eut 51 en 1909 et 60 en 1913.

La guerre eut pour effet d'accroître considérablement le nombre des divorces au Canada. Il faut aussi attribuer la fréquence des divorces à la plus grande facilité donnée à la rupture du lien conjugal. A partir de 1918, le Conseil privé permit aux tribunaux des provinces des prairies d'accorder des divorces. L'Ontario et le Québec sont les seules provinces dont les habitants doivent s'adresser au Parlement fédéral.

En ces circonstances, les divorces, au nombre de 114 en 1918, atteignirent 608 en 1926. Voici un tableau comparatif des divorces prononcés par le Parlement fédéral depuis 1917:

Année	Québec	Ontario
1917	4	10
1918	2	10
1919	4	49
1920	9	91
1921	9	101
1922	6	90
1923	11	105
1924	13	114
1925	13	121
1926	10	113

Soit en 10 ans, 81 pour le Québec et 804 pour l'Ontario, ou une moyenne annuelle de 8.1 par année contre 80.4 pour notre voisine.



HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN

UN MONUMENT À LA FONTAINE

JEAN TAVERNIER

Sur la couverture de l'almanach figure une maquette d'un monument à Sir Louis-Hippolyte La Fontaine. Qu'on ne cherche pas ce monument à Montréal. Il y a bien sur le parc La Fontaine une pierre angulaire qui fut posée il y a déjà longtemps en vue de l'érection d'une statue, mais le projet en est resté là. Depuis, nos compatriotes ont contribué à ériger des monuments ailleurs, en France, notamment. Aucun mécène, aucune société nationale n'a repris le rêve d'immortaliser La Fontaine dans le bronze évocateur. Il nous semble que nulle raison valable ne peut nous dispenser d'une si belle réalisation. Ce serait chose facile que de profiter de la célébration de la fête nationale pour lancer une souscription, puis une autre année de dévoiler un monument au défenseur de notre langue. Qu'on se mette à l'oeuvre et l'année 1930 verra le projet réalisé.

* * *

« Il est rarement donné à l'homme — écrit M. A.-D. DeCelles [1] — de contempler la réalisation de ses desseins. Trop souvent les échecs traversent l'exécution de ses plans et le laissent abattu en face de cruelles déceptions. Ce fut l'honneur et l'avantage de La Fontaine d'accomplir toute la mission qui lui avait été dévolue. Sa persévérance, appuyée sur des talents d'un ordre élevé, le fit monter de triomphe en triomphe. Aussi bien est-il entré vivant dans la gloire. Notre histoire se confond avec la sienne pour encadrer en quelque sorte sa grande figure. »

La Fontaine naquit à Boucherville, en 1807, d'une brave famille de paysans. Son grand-père, Antoine Ménard, avait siégé à l'assemblée législative du Bas-Canada pendant onze ans, de 1793 à 1804. Le père de La Fontaine pressentit le rôle futur de son fils et l'envoya, mal-

[1] *La Fontaine et son temps*, page 171.

gré la modicité de ses revenus, faire ses humanités au Collège de Montréal. Le collégien se fit remarquer par la solidité de son jugement et la constance de son caractère. Ses condisciples l'avaient surnommé la « grosse tête ».

L'attention publique fut vite attirée sur ce beau jeune homme. Etudiant en droit, il avait déjà embrassé la cause nationale avec frénésie. Il n'avait que vingt-trois ans quand le comté de Terrebonne l'élut député (1830). Il arrivait sur la scène publique en des jours tourmentés. Comme en juillet les grondements sourds du tonnerre annonçant l'orage, des malaises profonds et des mécontentements aigus font présager les bouleversements et les catastrophes. Après les 92 résolutions, à la rédaction desquelles il ne fut pas étranger, 1837, avec Saint-Charles et Saint-Denis, grandeurs et misères des semaines d'insurrection sèment la consternation dans nos campagnes. Impuissant à conjurer la révolte qu'il désapprouvait et jugeant plus utile à l'intérêt de ses concitoyens de défendre leurs droits sur un autre théâtre, La Fontaine passa aux Etats-Unis, puis de là en Angleterre et en France.

Revenu en son pays, en 1838, La Fontaine fut arrêté comme suspect. Il connut, à l'instar de plusieurs autres patriotes, le régime des prisons de Sa Majesté. Enfin, on le libéra.

L'Angleterre, irritée des troubles, avait décidé d'anéantir notre race. Lord Durham avait soumis aux Lords de Londres le célèbre mémoire qui concluait à l'Union des deux Canadas. Thompson devait mettre le nouveau régime en opération. L'heure était critique, car l'on sait que l'Acte d'Union était basée sur la négation de nos droits et de nos libertés politiques. Pour conjurer le péril, La Fontaine s'associe à Robert Baldwin, un Haut-Canadien au coeur généreux qui comprenait les légitimes aspirations de notre peuple. Ces deux hommes d'état firent face à la plus terrible tempête qu'une oligarchie puisse déchaîner contre le patrimoine spirituel et moral d'une race: sa religion, sa langue, ses droits. Thompson

vit avec dépit l'union de La Fontaine et de Baldwin. Ses tentatives de séduction furent vaines. Aux élections générales de 1841, La Fontaine se porta derechef candidat dans le comté de Terrebonne. Le gouverneur et son clan résolurent de l'écraser. Ils suscitèrent contre sa candidature celle du Dr McCulloch, de Montréal. Le jour de la votation, 22 mars, une troupe d'hommes armés de bâtons et de couteaux-poignards se tint près des bureaux de scrutin pour empêcher les partisans de La Fontaine de voter. Se rendant compte de la situation, il recula devant une effusion de sang inutile. Quelques jours après, il écrivait à ses électeurs: « Il y a des défaites qui sont plus honorables que la victoire. Je rentre dans la vie privée avec le désir de n'en sortir jamais, et avec la conviction d'avoir obéi à ma conscience et à mon devoir.»

Cette décision, empreinte de pessimisme, fut modifiée. Cinq mois plus tard, en effet, le 23 septembre 1841, La Fontaine était, grâce à Baldwin, élu dans York, comté du Haut-Canada. A l'ouverture de la deuxième session du Parlement-Uni,en 1843,La Fontaine se trouva à la tête d'une vigoureuse opposition. Il prononça le premier discours français entendu en Chambre depuis l'Acte d'Union. Un des membres du Haut-Canada, l'ayant prié de parler en anglais, il lui adressa cette réplique cinglante comme un coup de cravache: « On me demande de prononcer, dans une autre langue que ma langue maternelle, le premier discours que j'ai à faire dans cette Chambre. Je me défie de mes forces à parler la langue anglaise. Mais je dois informer les honorables membres que, quand même la connaissance de la langue anglaise me serait aussi familière que celle de la langue française, je n'en ferais pas moins mon premier discours dans la langue de mes compatriotes canadiens-français, ne serait-ce que pour protester solennellement contre cette cruelle injustice de l'Acte d'Union qui tend à proscrire la langue maternelle d'une moitié de la population du Canada. Je le dois à mes compatriotes, je me le dois à moi-même. »

Le gouvernement Baldwin-LaFontaine tenait tête à la tempête depuis quatorze mois, lorsque des dissentiments

graves sur une question de patronage le forcèrent à résigner. Ils furent remplacés par le ministère Viger-Draper. Les élections de 1847, placèrent de nouveau Baldwin et LaFontaine à la tête des affaires publiques. Lord Elgin, dont le souvenir reste attaché à l'établissement définitif du régime constitutionnel, avait succédé à Metcalf et à Cathcart.

La session de 1849 fut mémorable. Des questions épineuses avaient irrité les esprits, entre autres celle du « bill » d'indemnité aux patriotes ayant subi de lourdes pertes durant les émeutes de 1837. En dépit des fanatiques, le gouvernement fit adopter la mesure. La Fontaine, dans l'une de ses meilleures harangues, lança à Sir Allan McNab, qui avait traité ses compatriotes d'étrangers, l'apostrophe suivante: « Quoi, Monsieur l'Orateur, les Canadiens-français étrangers sur leur terre natale! Ce serait une insulte si ce mot malheureux de l'honorable membre avait été prononcé avec préméditation. Ce serait une insulte comme l'a été le mot malheureux de lord Sydenham, à l'adresse des Irlandais qui, comme les Canadiens français, sont catholiques. L'honorable membre qui se fait gloire d'être un *native Canadian* le serait-il si les Canadiens français, lors de la guerre de l'Indépendance américaine, n'avaient pas, par leur valeur et leur dévouement, conservé les Canadas à l'Angleterre? Si ce n'eût été du courage des Canadiens français, les deux Canadas feraient aujourd'hui partie de la Confédération américaine, et l'honorable membre ne serait pas ici pour jouer le rôle qu'il joue. »

La Fontaine se retira de la vie parlementaire à 43 ans, ayant obtenu, à son pays, le gouvernement responsable. Il retourna à l'exercice de sa profession d'avocat. En 1853, il fut nommé président de la Cour du Banc de la Reine pour le Bas-Canada. Il fut créé baronnet, en 1854.

Ce que fut son rôle public, son historien [2] le précise en ces termes: « Combattre pour la conquête des droits les plus sacrés de loyaux concitoyens, et, ces droits une fois

[2] *La Fontaine et son temps*, page 185.

assurés, dépenser toutes les énergies du génie à la réforme des lois fondamentales de l'Etat, à la création d'un organisme qui garantissait la vitalité nationale, à la consolidation de l'harmonie et de la concorde entre les divers éléments de la patrie commune; telle fut la mission, tel fut le labeur intense des vingt années de sa vie publique. »

Jean TAVERNIER.

ÉPHÉMÉRIDES CANADIENNES.

Evêque.—Le premier évêque catholique fut Mgr de Laval, en 1674.

Cultivateur.—Le premier fermier en Canada, fut Louis Hébert venu d'Acadie à Québec, en 1617, avec sa famille. Il mourut en 1626.

Tremblement de terre.—Le premier mentionné fut en 1638.

Exposition.—La première exposition fut tenue à Toronto en 1846.

Pommes.—Furent récoltées pour la première fois en 1663 à la Nouvelle-Ecosse.

Assemblée.—La première assemblée législative fut convoquée dans la province de Québec, en 1754. La convocation n'eut pas de suite car les députés ne répondirent pas à l'appel du gouverneur.

Câble atlantique.—Le premier câblogramme à venir d'Europe au Canada fut celui de la reine Victoria, adressé au président de la compagnie, le 20 août 1858.

Banque.—La Banque du Canada fut la première à émettre des billets de banque en 1791. La valeur de ces billets était de 5 chelins.

Baronets.—Le premier Canadien élevé à cette dignité fut Sir James Stuart, en 1840. Les suivants furent Sir Lafontaine, Sir John Beverly Robinson, 1854; Sir William Williams, 1856 ; Sir Allen McNab, 1858 ; Sir Samuel Cunard, 1850 ; Sir Georges-Etienne Cartier, 1868.

Pont.—Le premier pont de chemin de fer fut le pont Victoria à Montréal, en 1869. Il a 8,184 pieds de longueur.

Bêtes à cornes.—Les premières arrivèrent en ce pays en 1541 et furent amenées de France par Jacques-Cartier.

Recensement.—Le premier fut fait en 1665. La population n'était alors que de 3,251 âmes.

Charbon.—Mentionné pour la première fois à la Nouvelle-Ecosse, en 1654.

La Vie Scientifique Artistique et Littéraire.

MOT D'ORDRE

Français et catholiques, notre action intellectuelle doit être conforme à notre personnalité. Bien plus, elle doit aider la mission et le rôle dévolus à une collectivité croyante vivant dans un continent agnostique. Le dillettantisme ne saurait donc convenir à nos travailleurs de la pensée. Ils ne doivent pas endormir les consciences mais les enrichir de plus de clartés. Se constituer les défenseurs du bon sens, de la morale, du spiritualisme, servir la foi et la science, l'Eglise et la patrie, quel beau sacerdoce !

René DOUSSIN.

CANADA

HERVÉ LABELLE

RÉVEIL RÉGIONALISTE

ALBERT TESSIER, ptre

Il existe depuis deux ans, aux Trois-Rivières, une Société d'Histoire régionale qui fait de l'excellente besogne. Restreignant le gros de ses activités à l'histoire locale, elle tâche de tirer un peu de l'oubli les faits, gestes et personnages du passé trifluvien. Elle essaie de fixer sur la vie trifluvienne, si belle et si émouvante dans sa rude simplicité, l'attention des générations présentes trop distraites et trop facilement oublieuses. Elle veut rappeler aux Trifluviens affairés et prospères d'aujourd'hui, qu'avant eux, d'autres hommes ont vécu, peiné, travaillé, sur le même sol, en face des mêmes horizons, et que c'est leur labeur tenace et obscur qui a rendu possible le progrès de l'heure présente.

La Société trifluvienne a un champ fécond à exploiter. L'histoire de la région qui l'intéresse est riche de noblesse et de beauté. La Cité de Laviolette fut la deuxième à naître sur le sol canadien. Aux heures épiques où la civilisation catholique et française tentait de s'implanter au Canada en dépit des efforts coalisés de la nature et des hommes, Trois-Rivières fut le poste autour duquel, pendant de longues années, se concentrèrent l'activité commerciale, militaire et religieuse de la colonie. Durant ctte période mouvementée, fertile en gestes héroïques et en faits pittoresques, l'histoire trifluvienne se confond avec l'histoire générale du pays. Missionnaires, explorateurs, interprètes, traitants, coureurs de bois, chefs civils et militaires, venaient aux Trois-Rivières, s'y arrêtaient, s'y fixaient, en partaient pour leurs expéditions, y revenaient, et en repartaient pour d'autres courses plus lointaines et plus aventureuses. Après un demi-siècle de cette vie mouvementée, la petite cité connut une période plus calme. Ses fils que le commerce ou les prouesses militaires ne retenaient plus aux rives désertées du Saint-Maurice, allèrent déployer sur d'autres terrains une activité qu'une vie trop paisible ne pouvait satisfaire.

Tour à tour les solitudes glacées de la Baie d'Hudson, le mystérieux Meschacébé et les inaccessibles Rocheuses connurent les audacieuses randonnées des fils de la terre trifluvienne. Pendant que sur son monticule sablonneux la petite cité somnolait dans une quiétude paisible, ses enfants, gardant toujours au coeur la même flamme chevaleresque, promenaient jusqu'aux plus lointaines régions, le panache français et imposaient à tout le pays le prestige du nom trifluvien, synonyme de hardiesse et d'audace aventureuses. Terre classique des voyageurs, la cité trifluvienne a fourni la grosse part des intrépides explorateurs qui, en l'espace de quelques années, conquirent à la France la presque totalité du territoire américain et canadien.

Après une période de stagnation, Trois-Rivières retrouva un peu d'activité avec l'exploitation des mines de fer des « Forges Saint-Maurice ». Cette industrie, la première à s'établir au Canada, attira dans la région une population assez dense et redonna à la ville un peu de son importance primitive. Mais les Trifluviens avaient trop dans l'âme la fascination des horizons lointains. Leur cité, trop paisible, ne parvenait pas à les attacher à son sol, et, alors que les villes-soeurs, Québec et Montréal, progressaient et voyaient leur population croître d'un mouvement continu, Trois-Rivières restait presque stationnaire. Toutes les forces vives de sa population se dépensaient à l'extérieur, au bénéfice d'autres cités ou d'autres régions. Cette situation dura très longtemps, et il fallut le réveil industriel du dernier quart de siècle pour ramener la vie et l'animation dans la petite ville trifluvienne. Aujourd'hui l'élan est donné; Trois-Rivières connait une activité fébrile qui n'est pas sans étonner et même troubler un peu une population habituée à une vie plus calme et plus mesurée.

Toutefois, ceux qui ont le souci de ce qui fait la force durable d'une collectivité et sa véritable grandeur, ne se laissent pas trop éblouir par les transformations matérielles et par le brusque accroissement de population que connait présentement la ville des Trois-Rivières. Pour

une ville catholique et française dont l'histoire remonte à près de trois siècles dans le passé, il y a des réalités d'ordre supérieur qui passent avant toutes les autres et qu'il serait imprudent d'oublier.

Il a semblé à quelques-uns qu'il ne suffisait pas que Trois-Rivières devînt la première ville du monde pour la production du papier et qu'elle prît rang parmi les plus importantes villes du pays pour son activité industrielle.

Au nombre des initiatives, nées du désir d'assurer aux Trois-Rivières plus et mieux qu'une renaissance trop exclusivement matérielle, il faut compter la Société d'histoire régionale. Sans vouloir se donner le rôle pompeux de Mages ou de pédagogues attitrés, les membres de cette jeune Société voudraient faire revivre les Ages d'autrefois et donner aux Trifluviens la fierté de leurs lointaines origines. Trois siècles d'histoire, cela compte dans la vie d'une cité, et pour ceux qui savent voir plus loin que l'horizon étroit où se déroule l'existence des générations actuelles, il y a là un domaine fécond à exploiter. La gratitude et l'intérêt commandent à tout groupe humain de garder un contact constant avec les générations qui ont vécu avant lui, qui ont façonné son âme, et qui, par leur labeur successif, ont assuré la vie matérielle de la collectivité, et rendu possible un progrès dont les citoyens d'aujourd'hui auraient tort de s'attribuer le seul mérite.

La Société d'histoire régionale veut réveiller chez les habitants de la région trifluvienne le sens régional, la fierté locale fondée sur l'attachement à un long et riche passé. Ce passé elle veut en faire revivre graduellement les phases principales et remettre en meilleure lumière la physionomie et l'oeuvre des personnages, petits ou grands, qui y ont joué un rôle. Ce vaste programme peut paraître un peu vague, mais l'idée centrale qui l'inspire lui donne de la précision et de l'unité. Pour le réaliser, il n'est pas besoin tout d'abord de spécialistes en histoire. Lorsque l'heure des synthèses et des jugements d'ensemble arrivera, les maîtres que ces oeuvres

réclameront seront là ! Pour l'heure les amateurs que groupe la Société d'Histoire régionale ont des visées plus modestes. Ils veulent « recueillir les miettes » d'histoire que la mémoire des « vieux », les archives de familles, les collections particulières et les diverses sources de documentation, peuvent réceler. Ils comptent, par ce moyen arriver, à donner au public le sens et le goût de l'histoire et à éveiller chez lui un état d'esprit plus ouvert et plus attentif aux choses et aux gens d'autrefois.

Cette façon de ramener l'histoire aux personnages et aux événements locaux pourra paraître étriquée. Ils ne sont pas rares les esprits « larges » auxquels le régionalisme ne va pas du tout. Ils n'aiment pas « l'esprit de clocher » auquel ils reprochent de rétrécir l'esprit et d'étouffer le patriotisme. Il y a un régionalisme fermé, déformateur, comme il peut y avoir une piété racornie ; mais ces déformations n'empêchent pas les sentiments vénérables dont ils ne sont que la caricature, d'être au nombre des plus hautes manifestations de l'âme humaine. Le régionalisme bien compris fonde sur des motifs plus facilement accessibles à la masse l'amour du sol ancestral. En évoquant dans le décor même où ils se sont déroulés les faits émouvants par lesquels nous sont révélés le courage, le désintéressement et la force d'âme de ceux dont nous sommes les descendants et les successeurs, on donne à l'histoire une force et une vie qui la rendent plus émouvante et plus persuasive. Dans ces conditions le contact s'établit plus directement et l'histoire cesse d'être une science froide et abstraite. Chaque collectivité trouve alors dans le passé de ses propres ascendants des motifs de fierté plus directs et des leçons qui touchent de plus près, puisqu'elles imposent des devoirs de fidélité au même petit coin de terre et aux mêmes traditions locales et familiales. Une fois éveillés, cet amour de la petite Patrie, et la fierté légitime qu'il suscitera, engendreront tout naturellement un amour plus profond et plus conscient de la grande Patrie.

De la sorte,il est possible que, le régionalisme devienne la meilleure école de patriotisme. S'inspirant de cette

conviction, la Société d'Histoire régionale veut d'abord faire aimer la région trifluvienne, mais elle a conscience de servir non seulement son terroir local,mais toute la patrie canadienne et toute son émouvante et admirable histoire.

Albert TESSIER, ptre.

ÉPHÉMÉRIDES CANADIENNES.

Monnaie.—La première monnaie canadienne fut frappée en 1858.

Cuivre.—La première mention d'une mine de cuivre au Canada, fut faite par Lescarbot qui dit qu'en arrivant à l'Ile Percée le 16 août 1809, il rencontra le sieur Prevert de Saint-Malo « revenant d'une mine de cuivre ».

Comités.—La première cour de divorce fut établie à la Nouvelle-Ecosse en 1756. Elle consistait alors du gouverneur et du conseil exécutif.

Compagnie d'assurance contre le feu.—La première fut organisée à Montréal, en 1814.

Jardin public.—Le premier fut celui d'Halifax, en 1753.

Cheval.—Le premier arriva de France à Québec, en 1647, et fut présenté en cadeau au gouverneur, M. DeMontmagny.

Hôpital.—Le premier fut fondé à Québec, en 1639. Cinq ans plus tard, un autre fut fondé à Montréal.

Compagnie de la Baie d'Hudson.—C'est la première compagnie commerciale incorporée sur le territoire canadien. Elle date de 1670, 28 ans après la fondation de Montréal.

Fer.—La première fonderie fut établie en 1732 aux Forges de Saint-Maurice, Québec.

Jésuites.—Les premiers missionnaires de cet ordre arrivèrent en Acadie en 1611.

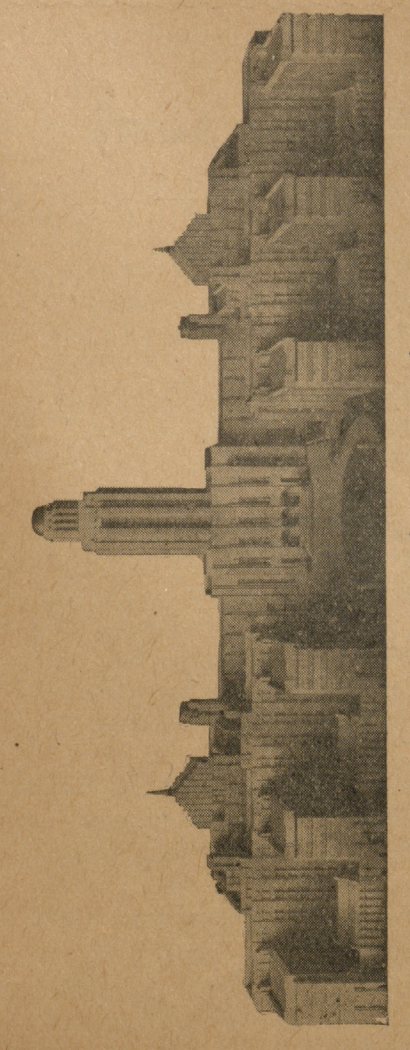
Juge.—Le premier juge en chef de la Nouvelle-Ecosse fut Jonathan Belcher en 1754.

Phare.—Le premier en Canada fut érigé à l'entrée du hâvre de Halifax en 1758.

Mariage.—Le premier célébré en Canada fut celui d'Etienne Couillard, avec Anne Hébert, à Québec, en 1617.

Chemins de fer.—Le premier fut celui de Laprairie à Saint-Jean, Québec, ouvert au trafic, le 23 juillet 1836.

Seigneuries.—La première établie en Canada fut en 1627 par Richelieu.



L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
telle qu'elle apparaîtra dans le paysage enchanteur du Mont-Royal.

UNE SAINTE

Chère défunte, pure image
Au miroir des neiges d'antan,
Petite vieille au doux visage!

Petite vielle au coeur battant
Des allégresses du courage,
Petite vielle au coeur d'enfant!

Auguste mère de ma mère,
O blanche aïeule, morte un soir
D'avoir vécu la vie amère!

Figure d'âme douce à voir
Parmi l'azur et la lumière
Où monte l'aile de l'espoir!

Beauté que nul pinceau n'a peinte!
Humble héroïne du devoir,
Qui dans le Seigneur t'es éteinte!

Je t'invoque comme une sainte.

Nérée BEAUCHEMIN.

LA POÉSIE DU FOYER

HERMAS BASTIEN

Il semble que nous vivons à une époque où seuls les sentiments désordonnés soient dignes d'être chantés. Les passions romantiques avaient la grandeur de leur grandiloquence. Mais ces thèmes sont usés et trop d'auteurs ne se complaisent plus que dans l'anormal. Ceux qui ne croient pas à l'âme disent la conscience un produit factice de la civilisation. Ceux qui y croient la montrent toujours victime des passions. Ces auteurs répondent que tout ce qui est dans la nature doit être étudié avec un égal intérêt. Comment se fait-il alors qu'ils ignorent l'amour conjugal, l'amour maternel, la tendresse familiale ? L'homme est un animal religieux. Pourquoi alors ignorer le besoin de pureté,le désir de perfection,l'amour de la vérité. ?

Mme Henriette Charasson vient d'ajouter aux *Heures du foyer, Deux petits hommes et leur mère.* La beauté des choses quotidiennes, la poésie du foyer, les femmes les ressentent avec plus de profondeur que les hommes. La flamme qu'elles allument, le soleil dans la chambre par elle arrangée, le plat plein de fruits, le bouquet de fleurs, la broderie interrompue, le livre entr'ouvert, toutes ces choses humbles mais chères font partie de leur joie et de leur vie. Mais quel sens ne prennent pas ces choses quand l'enfant paraît comme une fleur sur l'arbre familial !

Deux petits hommes vêtus de blanc poussent leur brouette dans le jardin,
En leur enclos à eux limité par des branches de saule, fichés en terre ainsi que des rondins.
Deux têtes blondes se détachent devant moi sur un fond de verdure.
L'une dorée comme le bronze neuf et l'autre d'un or pâle comme le raisin qui est tout à fait mûr.



Deux petits hommes et leur mère, Henriette Charasson-Johannet.

Le poème de Mme Charasson continue suivant les précieuses petites vies dans leurs menus faits. Mais les yeux de la mère pénètrent dans l'âme de ces petits hommes qui font la découverte du monde. Voici le portrait d'Antoine, que sa mère a observé durant son sommeil. N'est-ce pas alors que les enfants révèlent leurs façons d'être ?

Ton petit visage, mon bébé sphinx, est compliqué comme un vieux palimpseste,
Ton visage aux traits tendres, doux et passionné tout ensemble, puéril et mystérieux!
Combien de fois l'ai-je étudié pendant que tu dors, m'étonnant de tous ces contrastes, ô modeste,
O calme, ô pensif! visage mélancolique et gai où s'entrecroisent les traces confuses de tant d'aïeux.

Et maintenant voici José.

José dort:
Et la bouche entr'ouverte pour être plus prêt tout de suite à protester.
Tout d'une pièce, direct, naïf, sans double fond comme une boîte à surprises,
Mon petit homme rageur, et transparent jusque dans la moindre de ses crises,

A la vie calme qu'elle mène avec ses enfants, et son mari, Mme Charasson-Johannet joint le souvenir de ses parents, morts trop tôt pour connaître leurs petits-fils. Quelles belles pages elle a, où elle montre que, mère, elle connaît mieux l'amour que sa mère lui porta!

BRAS BALLANTS

Le fabuliste classique a dédié « Le lièvre et la tortue » à ceux qu'une excessive confiance mêlée à beaucoup de paresse empêche de partir à point. Dans tous les domaines, cette catégorie est trop nombreuse. Les présomptueux sont ordinairement bien doués en dons intellectuels. Pourtant, moins heureusement départis, les persévérants réussissent mieux. Si l'on transpose l'observation dans notre collectivité où se coudoient plusieurs races, la morale de la fable n'en est pas moins vraie. Dans la course légitime au succès, nos gens sont-ils nombreux à partir à point, sont-ils nombreux à persévérer? Faute d'initiative, d'ambition, de constance, des Canadiens français ne sont-ils pas dépassés par des étrangers?

Certes, il est impossible que les premières places dans notre province soient destinées aux derniers arrivés. En affaires, par exemple, pourquoi le Juif nouvellement arrivé de Galicie et qui ne connaît rien du pays réussirait-il plus vite que notre jeune compatriote?

Il faudrait, à la vérité, plus de debrouillardise à la jeunesse pour qu'elle se hisse aux sommets où il y a toujours de la place. Les chemins faciles sont seuls encombrés. En tous les métiers, toutes les professions, tous les emplois, l'idéal pour les nôtres devrait être d'exceller. Ce motto, en même temps qu'il rehausserait la vie individuelle, servirait à donner à notre groupe une indiscutable supériorité. Notre situation est telle que chacun de nous doit compter pour un.

Un homme averti disait, un jour: « Nous sommes un peuple de bras ballants. » Y aurait-il en cette définition plus de vérité que de malice?

À TRAVERS LES JOURNAUX

Abbé ÉTIENNE BLANCHARD

Q.—De ce temps-ci, l'air est aux avions, ou plutôt les avions sont dans l'air. Un journal parlait dernièrement de Monsieur Untel, *dessinateur* d'un nouvel aéroplane, Ce mot est-il exact?

R.—C'est le sens du mot anglais *designer* que l'on transporte au mot français *dessinateur*. Il faut dire : le *créateur*, l'*inventeur*, celui qui a conçu l'idée, le projet d'un nouvel avion ou aéroplane. On peut dire aussi : la création, la conception, le dessein (pas le *dessin*) de Monsieur Untel.

* * *

Q.—En parlant de Mademoiselle Ehrard, la célèbre aviatrice qui a la première franchi l'océan, les journaux ont dit que, durant toute la traversée, elle n'avait pas touché aux *contrôles*. Est-ce là du bon français?

R.—C'est « commandes » qu'il faut dire. Il y a en aviation de très beaux mots français : les ailerons, le volant, le gouvernail de profondeur, les empennages, le berceau du moteur, le fuselage, le réservoir d'essence, les haubans, le train d'atterrissage, le longeron, le bec de l'aile, le fuyant de l'aile, les palonniers, les flotteurs, les organes de manoeuvre, la béquille, l'envergure, le stabilisateur, la commande de gauchissement et celle de profondeur, le moteur à refroidissement, etc.

* * *

Q.—Est-il juste de dire les *passagers* d'un aéroplane?

R.—On dit les voyageurs d'une automobile, mais les *passagers* d'un aéroplane. Comme on le voit ci-dessus, nombre de termes maritimes ont été transportés dans le domaine de l'aviation.

* * *

Q.—Le mot *constable* est-il français?

R.—C'est plutôt *agent, agent de police, policier* qu'il faut dire. Depuis quelques années, le mot *constable* était

disparu de nos journaux. Malheureusement, il semble y revenir. Larousse accepte *constable* dans le sens de policier ou agent en Angleterre. Nous sommes ici au Canada. Nous disons avec fierté que nous sommes la troisième ville française du monde. Pourquoi alors nous acharner à dire « constable » comme si nous étions au plein coeur de la ville de Londres? Ne cessons donc pas de lutter contre les infiltrations étrangères.

* * *

Q.—Dans un récent article paru dans la *Revue Trimestrielle Canadienne*, on dit que les Français épellent et prononcent *coquetel* pour *Cocktail*. Approuvez-vous cette prononciation et cette orthographe?

R.—Certainement, si l'on juge que ce mot est utile à notre langue et si on l'accepte dans le langage courant. S'il devient l'un de nos mots, pourquoi cet exotique naturalisé ne prendrait-il pas le costume de son pays d'adoption? Donnons-lui donc l'allure française. C'est ce que nous avons fait pour redingote (*riding coat*), paquebot (*packet boat*), coquerond (*cook room*), rosbif (*roast beef*), bifteck (*beef steak*). Du mot « klason » (avertisseur d'automobile) qui ne veut rien dire en anglais, les Français ont fait *claqueson*, mot superbe, onomatopée française pleine de sens.

Dans la même *Revue Trimestrielle Canadienne*, on signale l'anglomanie qui sévit outre-mer en fait d'affichage:

High-Life Concerts, Clichy Tabacs, American Bars, Metropol Hotel, Iris Bar, Pierret's Hotel, Pigall's Tabacs, Imperial "soupers", Select Hotel, Atlantic Hotel, Donkey's Bar, Pigalle Dentaire, Broadway Midnight Follies, American Club, Mitchell's Quick Lunch, Fox Film, Pigall's Maroquinerie, etc.

L'anglomanie des Français n'est pas une nouveauté, Viennet, dans sa spirituelle *Lettre à Boileau*, écrivait déjà en 1855:

..........................Que de mots à déchirer le fer,
Le railway, le tunnel, le ballast, le tender,
Express, trucks et wagons, une bouche française,
Semble broyer du fer et mâcher de la braise.

Et Barthélemy:

Ne désespérons pas d'avoir, au premier jour,
Des *bridges* pour des ponts et des *streets* pour des rues
Combien je vois encore d'intrus vieux et nouveaux'
Les *speechs* nous font bailler dans un *club* politique
Le *spleen* flatte l'Orgueil d'un malade hépatique,
Le *tattersall* abonde en frauduleux chevaux;
D'un bon sur un banquier le *chèque* est synonyme.
Le nom de *pick-pocket* exalte nos filous;
Des triomphes du *puff*, le canard est jaloux;
Le revolver de *Judd* souilla l'*express* du crime
Qu'un *verdict* du *jury* doit punir au palais;
Par des *squares* grillés nous égayons nos villes
Et les *water-closets*, laissons-les aux Anglais.

A Montréal, il y a une réaction en sens contraire en ce qui concerne affichage. [1] Il y a longtemps que « Salle à manger » a détrôné *Salle à dîner*.

Un bottier affiche:

AU TALON LOUIS XV

Un restaurant:

A LA BONNE SOUPE

un autre:

A LA REINE DES SANDWICHS

Une épicerie:

A L'EPICERIE DES TROIS FRERES

Un tavernier:

CHEZ EMILE

un autre:

CHEZ LOUIS

[1] Malheureusement, nos compatriotes semblent moins bien comprendre l'importance d'une raison sociale française que les Juifs, qui, y voyant leur avantage, ont orné plusieurs de leurs échoppes de jolis noms français.

Un marchand de nouveautés:

LA MAISON DU GLOBE

un autre:

AU BON GOUT

Une coiffeuse:

CHEZ MARCELLE

une autre:

CHEZ LUCILE

Une modiste:

CHEZ ADELINE

une autre:

CHEZ GERTRUDE

Une confiserie:

A LA FEUILLE D'ERABLE

Une pâtisserie:

AUX DELICES

Une pension de famille:

CHEZ-NOUS

Ce sont là des caractéristiques bien françaises devant lesquelles s'arrêtent avec plaisir les touristes américains qui foisonnent actuellement chez nous.

Abbé Etienne BLANCHARD.

UN CALCUL IRRÉFUTABLE.

—Victoire, demande Mme Durand à sa bonne, combien de temps avez-vous fait cuire ces oeufs?

—Neuf minutes, Madame.

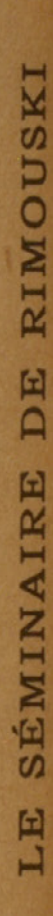
—Neuf minutes! tout s'explique. Ils sont durs comme de la pierre. Je vous avais dit que pour faire cuire un oeuf il ne fallait que trois minutes.

—C'est vrai, Madame; mais il y avait trois oeufs, et trois fois trois font neuf.

LE BON VIN.

L'EVEQUE.—Un peu de sherry? Votre verre, Monsieur le curé, il se boit sans mot dire...

LE CURE.—J'espère qu'il ne fait pas trop dire.



LE SÉMINAIRE DE RIMOUSKI

J'AIME L'HIVER





HENRIETTE CHARASSON
(Photo Manuel)

Chéri, j'aime l'hiver à la campagne,
Quand il fait froid dehors et que nous
nous chauffons les pieds au feu de bois.

Quand, sur la route durcie, je regagne
Notre maison en trébuchant dans les
ornières du charroi,

Quand le jardin se recouvre de neige
Et que les roses de Noël n'osent pas
même encore fleurir,

Quand sous la capote qui me protège,
Je tremble un peu et lutte contre le vent,
qui semble avec la pluie s'unir,

J'aime l'hiver qui rend encore plus chaude
La chère cage où tu m'as enfermée avec mes
oisillons,

Où ne me prend nul désir de maraude,
Où je chante en paix, à mes heures, comme
au foyer chante l'humble grillon.

Dans ton foyer, entre ses vieilles pierres,
C'est en hiver que je voudrais mourir un jour
de gel.

Lorsque j'aurai refermé mes paupières
Et que sur ma poitrine on aura posé le
signe éternel,

Ne pleure pas la mort de ta compagne.
Les arbres seront beaux dehors, tout blancs
sous le grésil.

Souviens-toi que j'aimais l'hiver à la campagne
Et que, si je m'en vais bien loin, ce ne sera
que pour un court exil.

Henriette CHARASSON.

L'OURS QUI VEUT DES NOIX!

LIONEL DUFORT

« Est-ce que ta mère a sa provision de noix longues? » m'avait demandé mon ami Louis Arseneault, Ti-Oui, comme nous disions pour aller plus vite. — « Non, mon cher. Elle en voudrait, pour donner du goût au sucre à la crême. »—Dans ce cas-là, partons! C'est le temps, il n'y a plus une feuille verte dans les arbres, et il a gelé deux ou trois nuits. — Connais-tu des places? — Oui, dans le bois du vieux Tomkins. — Mais il faut traverser le champ de Léon Trottier. J'ai peur du boeuf. — On l'a retiré hier, car il a failli éventrer la petite fille de Théophile Lamoureux, le bossu, celui qui a fait de la chaux pendant trente ans. Les gens se sont plaints, Trottier a promis de vendre son boeuf. — Alors, je te suis. Je vais avertir maman. — Prends-toi un sac dans la remise! »

Je m'arrachai presque la tête pour enfiler mon chandail rouge à mailles serrées. « Mets ton casque à palette, me conseille aussi ma mère. Le vent se lamente depuis le matin, vous aurez des nuages. Si le froid te gagne, tu rentreras de bonne heure. — Oui, maman.— Et ne monte pas dans les arbres. Laisse faire Louis, qui est plus agile que toi. »

Une heure plus tard, nous longions la rivière Delisle, dont pas une goutte d'eau ne vient d'ailleurs. De longs nuages gris touchaient presque au faîte des ormes. Nous parlions des ours. Ils vivent encore dans l'âme des vieux conteurs, et l'on a toujours une vague frayeur qu'ils ne reviennent errer dans l'ancien domaine. « Que ferions-nous? » fis-je, presque bas, à Louis. [1] — « Tu te couche-

[1] « Justement hier, il est passé un voyageur de commerce, qui arrivait d'un village du nord où la forêt est encore toute proche. Or il n'y avait pas un seul arbre dans le village même. Il en parla à un vieillard: « Vous devez être un des premiers arrivants par ici. Pourquoi donc avez-vous abattu tous les arbres, sans vous en garder quelques-uns? On doit rôtir ici en juillet. » — « Par crainte des ours, monsieur. Là où il y a des arbres, ils viennent rôder, la nuit, autour des bâtiments. » Tu vois, Louis, qu'on en parle encore des ours. »

ras à terre en retenant ton souffle, et je lancerai des cailloux à l'ours. Il galopera après moi, et je l'écarterai bien. N'y pensons pas! L'été dernier, à Rivière Beaudette, ils en ont abattu un, qui traversait le lac Saint-François à la nage. Ça faisait peut-être dix ans qu'on en avait pas vu un seul. » — Brave Louis! Il se sentait mon protecteur...

« Déjà le bois! s'écria Louis. Tu vois, nous ne sommes pas loin des gens. » Je ne pouvais me défendre d'être ému, à mesure que je m'enfonçais comme dans une église mystérieuse. Tous ces arbres semblaient chargés de secrets. Et les parfums étranges, qui vous arrivent sans bruit. Louis poussa un long cri sauvage, dont je frémis. « C'est pour avertir l'écho. » — On ne voit pas loin en avant, fis-je. Ne te semble-t-il pas que la terre va finir? — Lève les yeux au ciel! Il y a encore de l'espace. — Si loin de nos parents, comme dans les contes où il y a des enfants abandonnés! — « Ne sois pas si peureux. Il faut s'habituer, pour quand on sera plus grand. Nos mamans ne seront pas toujours là. Je suis plus âgé que toi, je sens mieux ça. » — Moi, il me semble toujours que je mourrais, loin des miens. Mais tu as raison. Je vois des *courants* à travers les feuilles mortes. » — « Nous allons nous en tresser chacun une guirlande autour de la tête. Ça chasse les maringouins. » — « Et ça nous prête des airs de chefs sauvages » — « Toujours avec les histoires de ton oncle Justin. Exerce-toi donc plutôt à comprendre tout ce qu'on entend dans la forêt » — « Je n'ai eu personne pour m'en instruire » — « Si tu avais suivi mon cousin Luc à la chasse au siffleux! Tiens, écoute! » — « J'entends, par ci par là, un léger choc vite étouffé, comme d'un chat marchant sur des gazettes. » — « Les glands qui tombent sur les feuilles dans la mousse. » — « Puis un cri très haut, une sorte de plainte qu'on arrête, un peu comme font les tout petits chiens, lorsqu'on leur pile sur une patte. » — « Les suisses! Ils sont nombreux, cet automne. On les aperçoit mieux d'en haut. Je n'en tue jamais, c'est trop beau de les regarder sauter. Et leur oeil craintif de petit sauvage, c'est si fin. » — « Vas-tu me laisser grimper? » — « Pour que ta maman te

défende de sortir avec moi ? » — « Elle ne le saura pas. Je voudrais tant apercevoir un hibou. Je les ai vus souvent en rêve. On racontent qu'ils sanglotent, comme des grandes personnes » — « Tu rêves encore ! Des hibous en plein jour. Tu auras plus de chance à viser les corneilles. Il y en a autant que les mauvaises herbes sur la terre de Latreille. Les reconnais-tu au moins ? » — « Je pense bien. Ça braille assez mal, comme les enfants qui ne savent pas pourquoi.» — « Il y a aussi un pique-bois qui tient sa boutique de forge pas loin d'ici. Mais voici le noyer qu'il nous faut. Tiens ! te voilà encore par terre ! Regarde à tes pieds, les arbres ont des racines par ici. » — « Je me suis cogné le menton. N'importe ! Mais il est joliment haut, ton noyer. Il y a presque une longueur d'homme entre chaque branche. C'est trop difficile pour moi. » — « Tu resteras en bas. Je serai moins inquiet, qu'à t'entendre arracher l'écorce derrière moi. » — « L'arbre est fourni, de belles grappes de sept ou huit noix. » — « Et ça tient dur. Je vais me couper une bonne gaule, tu me la tendras, quand je serai sur la première branche. »

Et Louis s'agrippa bientôt, je ne sais comment. Il savait ça depuis la prime jeunesse. Je le perdais de vue parmi les feuilles larges, et je me sentais plus seul. « Entends-tu les cris aigus, fis-je, et ces chocs d'ailes qui battent ? » — Une bataille de grives. Elles se chicanent comme des commères. »

« André, me vois-tu ? Je suis rendu en haut. Je me reculai, pour l'apercevoir enfin, droit et ferme, comme un brave petit mousse à son mât. « Regarde du côté du village », criai-je, en mettant mes doigts comme un cornet. « Est-ce que tu distingues la maison chez nous ? » — « Oui, à cause du toit rouge. La cheminée fume, ils sont à préparer le dîner. » Cela me fit battre le coeur.

Les noix commencèrent à pleuvoir, au hasard. La gaule de Louis rebondissait sur le bois dur. Je me hâtais d'emplir les sacs. Les noix sont vertes, elles collent aux doigts en laissant les fameuses taches brunes. Souvent, il m'en tombait sur la tête, et mes cris faisaient rire Louis aux éclats.

Un moment, sous les racines d'un arbre voisin, je découvris une cachette de siffleux, creusée loin sous la terre. Les noix étaient tout écallées. Je me mis à la piller sans bruit, pour faire une surprise à Louis. Le siffleux se plaignait de loin, lui qui avait tant travaillé. Sa voix était comme un reproche. Comme je levais la tête pour saisir d'où venait cette lamentation, je demeurai cloué de terreur. A cinq arpents environ, un ours, mais un vrai, pas un ours de conte, semblait nous regarder jouer. Il ne bougeait pas. Jamais, en rêve, je n'en avais vu d'aussi mal fait. Je n'étais plus assez moi-même pour remarquer son étrange mine. Tout chancelait devant moi.

« Louis, criai-je d'une voix étranglée, un ours ! Sauvons-nous ! » — Louis était habitué à cette phrase que nous lancions par jeu. « Tu veux me faire une peur, ricana-t-il. Je te connais. » — « Mon Dieu, il s'en vient ! » fut toute ma réponse, et je m'affaissai sur moi-même. Troublé par cet accent nouveau, Louis se pencha pour mieux voir, et aperçut l'ours qui s'avançait, sans hâte, avec un balancement régulier.

Ah ! Mon brave compagnon d'enfance. Sa voix prit une puissance que j'ignorais, comme de quelqu'un qui est chargé d'une autre vie. « André, vite, cours t'allonger dans le grand fossé, à droite. Rampe, l'ours ne te verra pas disparaître. Tu feras une petite prière pour moi. » Cette parole me rendit la force, et je me coulai en zigzag le long des souches, pendant que j'entendais Louis dégringoler en toute hâte. En même temps, à pleins poumons, il lançait un cri d'alarme, qui me semblait, dans sa force d'angoisse, se rendre jusqu'au village, jusqu'au coeur de nos mamans. « Au secours ! Les ours ! Au secours ! »

J'étais déjà à l'abri, dans mon fossé, sous un petit pont bâti par les bûcherons. Louis criait toujours de plus en plus fort. Comme j'étais lâche de fuir ainsi ! Mais, à mon âge ! . . . Et je sentais un obscur désir de vivre, fut-ce aux dépens d'un autre.

Je pouvais deviner un peu le jeu héroïque de mon ami. Il ne se sauvait pas tout droit, par le sentier de traverse,

de peur d'être atteint. Il contournait les gros arbres, sautait par dessus les souches, se traînait dans un bosquet de framboisiers avec toutes ses ruses de petit chasseur de seize ans. Il aurait pu s'enfuir peu à peu. Non! Il craignait trop pour moi. Il attendait un secours quelconque. L'ours s'animait à la poursuite, je percevais parfois un sourd grognement. Et la voix de Louis faiblissait maintenant.

Un grand frisson me secoua tout-à-coup. Louis venait sans doute de trébucher, et l'ours était sur lui, car une clameur d'adieu monta par dessus les arbres: « André! » Puis un silence de tombe. Je fus debout, criant moi aussi dans une sorte de folie: « Au secours! Au secours! » Je voyais l'ours, à deux cents pas environ de notre arbre; l'animal paraissait inquiet. Louis avait dû perdre connaissance, tout près de là. Deux secondes d'affolement!

Un homme surgit soudain entre les arbres, sa main brandit un fusil de chasse, il nous crie: « Sauvez-vous, les enfants! » C'est Léon Trottier, il a entendu les appels de mon ami. D'un coup d'oeil, il mesure le danger ajuste son arme. L'ours a tendu les pattes de devant comme pour se protéger, je me jette à terre, le coup part. Une sorte de gémissement humain . . . et la masse sombre s'abat dans la mousse. Je cours me jeter en pleurant dans les bras de monsieur Trottier. Il me serre sur son coeur, comme si j'étais son fils, en murmurant: « Pauvre enfant! Une chance que j'ai eu affaire dans mon champ. C'est votre bon ange qui est venu me chercher. De la maison, je ne vous aurais jamais entendus. Ton ami est sans connaissance. Voici un gobelet, cours puiser de l'eau fraîche à la source qui est près de la cabane à sucre du vieux Tomkins! »

Je m'élançais, quand un dernier spasme agita le corps de la bête, et une faible plainte . . . humaine vint jusqu'à nous. « On dirait un homme », fit Trottier soucieux. « C'est curieux aussi, un ours dans ce bois-là. Allons voir! »

Dans la frayeur, nous n'avions pas assez remarqué l'accoutrement de mascarade de ce fauve. Une peau de buffle cousue à une tête d'ours, des mitaines de chat

sauvage, et là-dessous..., un fou, le fou de Sainte-Ludovic, Pierre Tassé, qu'on surnommait le « Roi des Castors ». Nous étions là, muets d'épouvante, devant ce pauvre insensé qui venait de rendre le dernier soupir. « J'aurais dû remarquer comme cet ours marchait mal et ne semblait pas sûr de son instinct. » Monsieur Trottier, brisé par toute cette secousse, se mit à pleurer. « Mon pauvre André, je ne pensais pas que je tuerais un homme aujourd'hui. Malheureux Tassé! Il n'est sorti de l'Asile que depuis trois lunes. Il était venu chez nous, le mois passé, quémander une beurrée. Il paraissait bien portant, sauf toujours sa manie de se dire le « Roi des Castors ». Je me rappelle son curieux aurevoir: « Mes amis, je vous paierai avec une bonne coupe dans mes bois. Vous savez que mon âme a vécu autrefois sous la forme d'un castor, et que leur tribu m'a choisi pour roi. Ma mission est de veiller au salut des forêts de ce pays, qui appartiennent, comme vous le savez, aux castors. Ils se sont retirés vers le nord, mais le domaine est à eux. Ceux qui coupent du bois sont des voleurs. J'y veillerai. Vous autres, vous taillerez votre provision, rien de plus. Prenez garde à la grande hache d'or qui luit au-dessus des bois, le septième jour de chaque lune. C'est mon sceptre. Le « Roi des Castors » vous salue. » Et il s'en allait sur la route, saluant les arbres par de longues révérences, le doigt levé vers les bois. Je comprends la triste aventure. Il s'est déguisé en ours pour mieux accomplir sa ronde, et il voulait simplement vous chasser comme des profanateurs de sa forêt. Et je l'ai percé d'une balle. »

Monsieur Trottier sanglotait tout haut. Je le tirai par la manche: « Il faut aller au secours de Louis. » — C'est vrai! Je veillerai ici, va sur la route, et tu ramèneras la première voiture qui passera. » —

Monsieur Louis Bériault portait une charge au moulin. Je le guidai jusqu'au noyer de malheur. Le cadavre du fou, recouvert de sa défroque, fut placé au fond de la charrette. Mon ami Louis n'avait pas repris ses sens. Avec précaution, nous le couchâmes sur les sacs d'avoine, et je m'assis près de lui, pour garantir sa tête

des chocs de la voiture. Je pleurais à chaudes larmes. Monsieur Trottier jeta aussi sur le siège nos sacs de noix, l'ours n'y avait pas touché. « Venez-vous en lentement, dit-il. Je cours avertir les parents de Louis et Monsieur le Curé. » Il partit en hâte vers le village. —

Le voyage parut durer un siècle. Et quel émoi, dans le petit hameau, au récit de ce drame si navrant! Chacun retraçait l'histoire du fou, ses derniers gestes des jours précédents.

Moi, je reviens toujours à mon ami, à la douleur de sa mère qui eût pu être celle de la mienne. Le soir même, Louis tomba dans le délire. Sa tête était en feu. « Les ours! Les ours s'en viennent! André, sauve-toi! » criait-il sans cesse, repassant toutes les minutes palpitantes de son dévouement. En deux jours, la méningite l'emporta.

Au retour, j'avais serré mes noix dans le foin, près de la porte de la tasserie. Elles ont noirci, leur peau est toute craquée, elles seraient bien douces à manger. L'enclume est dans le hangar. —

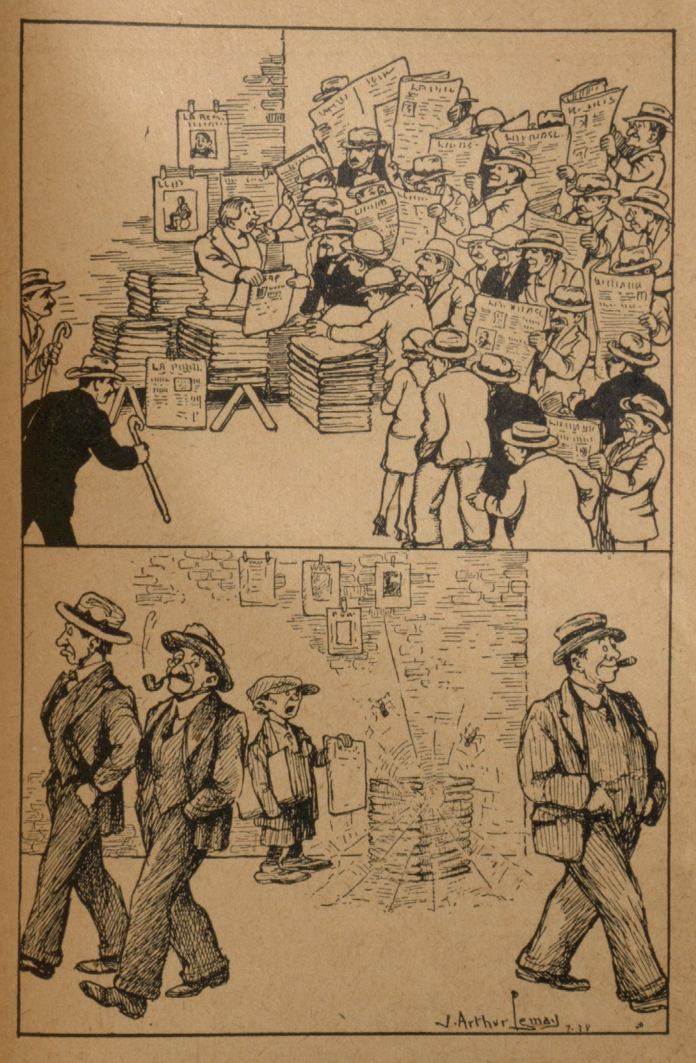
Mais je pense toujours à mon ami d'enfance. Ensemble, nous allions aux fraises, ou bien aux «*étrangles* », et le meunier nous laissait jouer à la cachette dans son moulin. « Dans une semaine, nous reviendrons aux faines », avait dit Louis, le jour de notre dernière rencontre. Je ne pourrais pas retourner au bois du vieux Tomkins, sans ressentir tout mon chagrin d'enfant, et la vision de mon ami qui protégeait mes huit ans.

L'automne d'après, c'était la conscription, et les pauvres jeunes gens de la paroisse avaient une cachette souterraine, pas loin de notre arbre à noix longues. — Oui, en vérité, les arbres sont lourds de secrets, et le vent qui chante par eux ne les raconte-t-il pas, au long des nuits d'automne qu'il traverse de sa plainte?

Lionel LEFORT.



LA GRANDE SALLE DE LECTURE À LA BIBLIOTHÈQUE SAINT-SULPICE



TEL JOURNAL, TEL PEUPLE.

NÉRÉE BEAUCHEMIN



L'auteur de
Patrie Intime

Toute sa vie fut vouée à la poésie. Ce n'est pas qu'il ait accumulé les oeuvres. Au contraire, Nérée Beauchemin s'est souvenu qu'en art, c'est la qualité qui compte. Qu'importe pour la postérité une production hâtive !

Dans la solitude méditative qui fait les artistes, le poète de Yamachiche a observé la vie, la vie idéalisée par son âme. Il a aimé son foyer, et dans son foyer toute sa race. Il a levé les yeux sur le clocher de son paysage, et il a compris tout le symbole de l'histoire nationale. Il a admiré les sites de sa petite patrie, et il a chanté admirablement la grande patrie. Rien d'étonnant si ses vers étincellent de tant de beauté. Leur éclat ne vient pas des rythmes savants mais de l'accord harmonieux entre les pensées et la forme qui les revêt. Relisez les très belles pièces de *Patrie Intime* [1] et vous verrez qu'on ne peut leur souhaiter de forme plus définitive que celle que leur a donnée le poète. On éprouve à les lire au coin du feu le plaisir de moduler les stances d'un aède d'autrefois. Cette simplicité dans la prosodie — la simplicité, a dit Michelet, est ce que l'on trouve après bien des efforts — frappe particulièrement dans *Une sainte* et *La prière du vieillard.* La

[1] Ed. ordinaire, $0.75; sur coquille teintée $1.25; sur parchemin, $2.25.

sincérité dans l'élan rappelle *Sagesse* de Verlaine et la transparence du symbole remémore les poèmes de Louis le Cardonnel. Toute pensée exprimée par le style—prose ou poésie — provoque nécessairement des rappels. Nous vivons tous des mêmes idées et des mêmes sentiments. Mais l'intelligence crée qui imprime son originalité aux vieilles idées.

Nérée Beauchemin, avec *Floraisons Matutinales,* avec *Patrie intime* prend dans notre poésie figure d'un chef de file. Humble comme les vrais artistes, il n'a pas songé à tel rôle. Mais avec une certaine manière d'Albert Lozeau, il demeure le chantre exquis des sentiments intimes, de la solitude créatrice, de la joie profonde de la vie quotidienne, de la foi mystique à l'Au-delà éternel.

Vers cet éternel lendemain,
Dieu des temps, c'est toi qui me pousses;
Dans la douceur de la secousse,
Je sens la douceur de ta main.

Comme l'enfant, l'âme ravie,
Je m'abandonne à ta bonté,
Et je bénis la volonté
Qui prolonge encore ma vie.

En Nérée Beauchemin, la postérité, d'accord avec la critique unanime, saluera un des plus vrais, un des plus sincères poètes canadiens.

LES AFFAIRES SONT LES AFFAIRES.

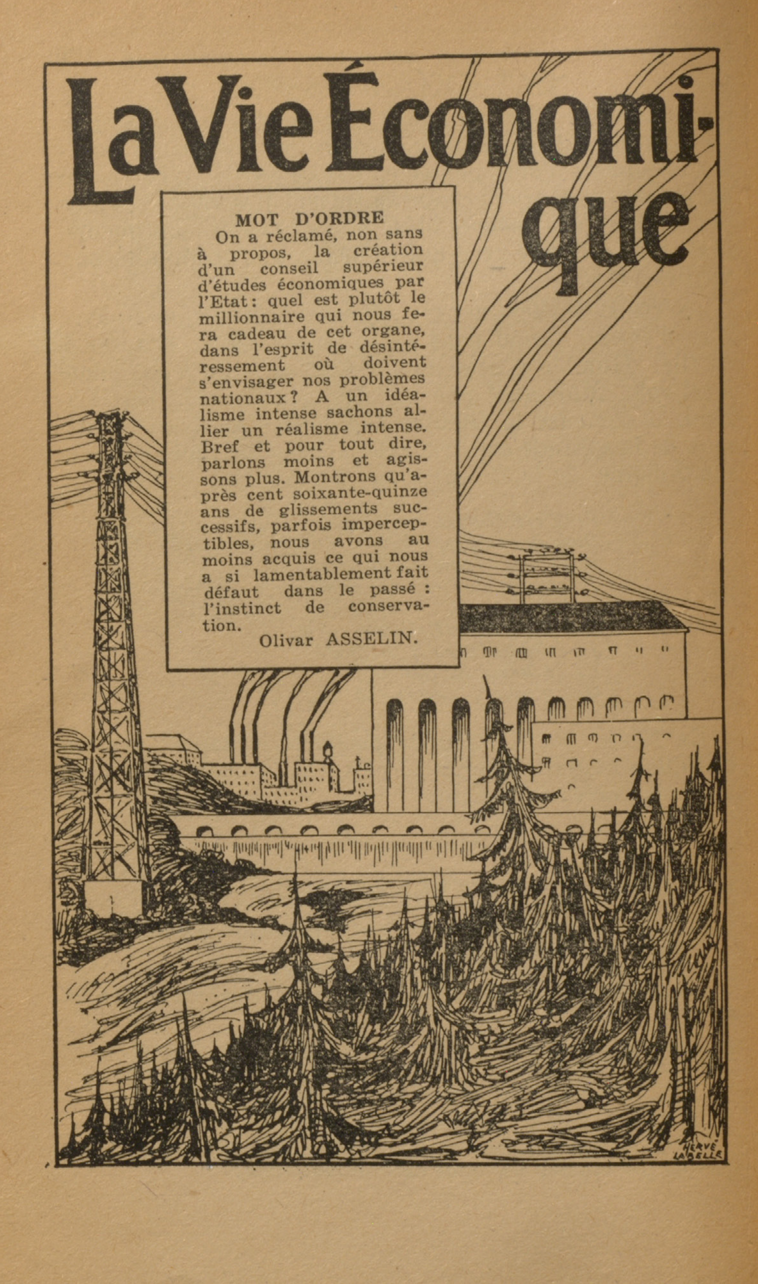
— Enfin, pourquoi ne veux-tu pas l'épouser, ce garçon?
— Mais papa, il est borgne!
— Puisque je te donnerai cent mille francs de plus.
— Ah! du moment que c'est comme ça... trouve-moi donc un aveugle!

MOT D'ENFANT.

PAUL.—Comment nommes-tu cette bâtisse, papa?

LE PERE.—C'est un garage pour remiser les autos.

PAUL.—J'entends souvent dire stadium, orphéum, forum. Pourquoi ne pas remiser les autos dans un autorium?


La Vie Économique
MOT D'ORDRE
On a réclamé, non sans à propos, la création d'un conseil supérieur d'études économiques par l'Etat: quel est plutôt le millionnaire qui nous fera cadeau de cet organe, dans l'esprit de désintéressement où doivent s'envisager nos problèmes nationaux? A un idéalisme intense sachons allier un réalisme intense. Bref et pour tout dire, parlons moins et agissons plus. Montrons qu'après cent soixante-quinze ans de glissements successifs, parfois imperceptibles, nous avons au moins acquis ce qui nous a si lamentablement fait défaut dans le passé: l'instinct de conservation.
Olivar ASSELIN.
HERVÉ LABELLE

L'INDUSTRIE AGRICOLE

OLIVAR ASSELIN

Il est une branche de l'industrie agricole[1] qu'on s'étonne de ne pas voir pratiquée chez nous sur une grande échelle: c'est la culture de la pomme et la fabrication du cidre. La Commission des liqueurs de la province de Québec (de l'anglais *Liquor commission,* naturellement) a vendu l'année dernière pour une vingtaine de millions de dollars d'alcools, vins compris. Les brasseries ont enregistré un chiffre de vente global de $13,000,000 environ. Si l'on en juge par les rapports de certaines d'entre elles à leurs actionnaires, les fabriques d'eaux gazeuses ont bien vendu de leur côté pour une dizaine de millions de jus de pompe chargé et aromatisé. Au total, $43,000,000. Mettons $40,000,000. Le quart au moins de cette somme tomberait dans le gousset de nos cultivateurs si le gouvernement, en même temps qu'il instituait la Commission des boissons, avait fait pour la culture de la pomme à cidre et l'installation de pressoirs coopératifs ce qu'il fit aux alentours de 1882 pour l'établissement de l'industrie laitière. Dans vingt comtés de notre province il y a des régions montagneuses impropres aux cultures extensives et où la pomme à cidre viendrait à merveille. C'est une erreur de croire que la pomme ne puisse se récolter que dans les environs immédiats de Montréal ou plus au sud. Dans ma jeunesse on croyait dur comme fer que le pommier ne s'acclimaterait jamais à l'est ni au nord de l'Islet. Mon père le premier en planta dans la région de Rimouski et le père ou le frère de M. Firmin Létourneau, l'agronome bien connu, en a aujourd'hui plusieurs centaines en plein rapport à Mont-Louis, sur la côte la moins bien exposée de la Gaspésie, celle du nord. Il y a des années que dans des conversations privées, dans des conférences, en toute occasion, je signale cette culture et son corollaire la fabrication du cidre comme une des indus-

1 Extrait du cours donné à la Semaine Sociale de Saint-Hyacinthe, sur « L'industrie dans l'économie du Canada français ».

tries qui pourraient enrichir la province de Québec, c'est-à-dire le Canada français. Par acquit de conscience, je le fais aujourd'hui une fois de plus. Nous avons pour nous adonner davantage aux cultures spéciales une autre raison que leur rendement direct: c'est le peu l'étendue du domaine cultivable d'une province qu'on se plaît à proclamer plusieurs fois grande comme la France. Un savant aussi distingué que modeste, M. Nagant, professeur à Oka, a dit sur cette incurable lacune de conformation géologique des choses qui devraient nous faire réfléchir.

A l'industrie agricole pourrait se rattacher chez nous, par tradition, l'industrie domestique. Sous la louable impulsion des Cercles de fermières, stimulés eux-mêmes par la popularité toujours croissante des ouvrages domestiques de la province de Québec auprès de l'Anglais et de l'Américain, il se produit de ce côté une renaissance de bon augure. Quand les notions d'art de nos grand'-mères auront été retrouvées, il ne restera qu'à créer dans chaque région des organismes de vente efficaces, pour empêcher que les ouvrages ne se sacrifient comme choses sans valeur. Il m'a été offert à moi-même cinquante dollars d'un couvre-lit qui m'en avait coûté trois. Le jour où dans chaque ferme la main d'oeuvre féminine et, en-deça ou au-delà de certaines limites d'âge, masculine, s'emploiera durant l'hiver à des confections qui se vendent comme oeuvres d'art au prix des oeuvres d'art, le touriste des Etats-Unis et des provinces anglaises, qui aujourd'hui dépense tout son argent dans les villes, fera dans la ferme des stations profitables à la fermière. Celle-ci aura enfin, pour le travail de ses mains et de son cerveau, un autre débouché, et infiniment plus profitable, que les hôtels chic où l'on fait du 1000% à ses dépens. Les petits ruisseaux font les grandes rivières. L'affluent qu'après bien d'autres je signale à votre attention peut devenir à lui seul une grande rivière. Inutile de dire que l'électrification de la ferme et dans certains cas l'application du moteur mécanique au rouet et au métier pourrait, avec un peu de pratique, accroître la production sans en altérer la qualité. Il serait

étrange que, dans le pays par excellence de l'énergie hydro-électrique, cette force motrice ne contribuât pas dans une modeste mesure à l'enrichissement de la ferme. Intensifier et généraliser l'industrie domestique, ce serait utiliser à fort salaire, dans l'atmosphère la plus saine à tous égards, une main d'oeuvre que les économistes de la démoralisation nationale voudraient à tout prix parquer dans les villes, comme du bétail, pour l'enrichissement de patrons égoïstes, souvent sans conscience, neuf fois sur dix étrangers.

Autre industrie à développer, pour ne pas dire à sauver : la pêche maritime. Il paraît que depuis quelques années on tente quelque chose dans ce sens sur la côte gaspésienne. Je veux le croire. Je sais cependant de connaissance personnelle, pour avoir passé pendant dix ans toutes mes vacances dans cette région, que le pêcheur gaspésien adopta le moteur à essence longtemps après ses concurrents de la Nouvelle-Ecosse, qui n'était pas loin, et du Nouveau-Brunswick, qui était en face. Jusqu'aux environs de 1910 il allait en mer avec les agrès du temps de Jacques Cartier et de Nicolas Denis. Routine, oui ; mais surtout pauvreté matérielle et fatalisme engendrés par un siècle de servage économique sur lequel les gouvernants avaient fermé les yeux, quand ils n'y avaient pas — pour obtenir l'appui électoral, pécuniaire et autre, des tout-puissants patrons jersiais — prêté les mains. L'établissement d'un crédit à la pêche sur l'initiative ou tout au moins avec le concours du gouvernement provincial aurait avancé les choses de dix années. Nos ministres parlent aujourd'hui de donner la chasse au marsouin, dévoreur du hareng, qui sert de boette au pêcheur. Très bien ! bravo ! à condition que ces bonnes intentions persistent après les agréables excursions de pêche au saumon sur des rivières toutes affermées à l'étranger. Mais il y a vingt ans que le pêcheur perd la moitié de son temps à haler de la roussette, si maladroitement surnommée « chien de mer », et personne ne lui a encore appris qu'en certains pays cet autre ennemi de la morue, ce petit requin, en réalité poisson d'une suprême élégance, fournit de très bonnes

conserves à l'Amérique du Sud. Je me suis enquis il y a quelques années à Ottawa de la possibilité d'implanter l'ostréiculture sur certains points de la côte gaspésienne: on m'a répondu que la chose serait probablement possible en soi, mais que, vu les prétentions contraires d'Ottawa et de Québec sur la propriété des fonds de mer littoraux, il ne fallait pas songer à l'entreprendre. Cela nous fait à la vérité une belle jambe ! En attendant, une famille Sainte-Croix, du Barachois, pêche le pétoncle et y gagne de l'argent. Ce qu'il faudrait à la province de Québec et en particulier à la Gaspésie, c'est un dictateur de la pêche ayant puisé ses connaissance techniques à l'étranger et ayant à sa disposition tous les moyens d'action nécessaires.

Olivar ASSELIN.

« LE DROIT »

Le 27 mars 1929, LE DROIT, le vaillant quotidien canadien français d'Ottawa célèbrera le seizième anniversaire de sa fondation. Il a rencontré depuis ses débuts tous les obstacles qui se dressent en face du bon journal vraiment catholique et vraiment national. Il a su les surmonter tous et malgré eux, remplir une carrière féconde en services aux causes scolaires ontariennes, nationales et religieuses.

LE DROIT est avant tout, l'organe des pères de famille franco-ontariens qui voulaient sauvegarder les droits de la langue française dans les écoles d'Ontario. Les événements depuis lors ont entièrement donné raison à la campagne qu'il a menée avec une indomptable énergie.

Il est le seul quotidien de langue française dans la province d'Ontario et par là même il est le porte-parole de nos compatriotes. Au point de vue affaires, il est le medium logique de toutes les maisons qui veulent établir des relations commerciales avec la clientèle franco-ontarienne. Son atelier d'impressions est des mieux outillés et la qualité de ses travaux fait honneur à l'expertise de ses ouvriers. Il a, de plus, établi depuis deux ans, une librairie très moderne qui prend de plus en plus d'importance et qui est devenue le rendez-vous des intellectuels de la capitale.

LE DROIT mérite donc l'encouragement de tous les Canadiens français du pays au triple point de vue de son journal quotidien, de son service d'impressions et de sa Librairie.

DÉSERTION OU CONQUÊTE ?

R. P. ALEXANDRE DUGRÉ, s. j.

La Gaspésie, c'est entendu, est une région de rêve et de pauvreté, sertie entre la mer et la montagne, deux dentelures et deux beautés. Grâce aux bonnes routes qu'on y achève, les touristes promèneront leur luxe et leur admiration de baies en caps, de pics en barachois. Leurs yeux ne se rassasieront jamais des quatre cents milles de merveilles qui s'enchaînent, de Carleton à Bonaventure, à Paspébiac, au Cap d'Espoir, au Rocher-Percé, à Gaspé, à la Madeleine, à Sainte-Anne-des-Monts, partout. Ce ne sera qu'un cri...

Les plus sérieux touristes, ceux qui ne roulent pas dans une campagne simplement pour se distraire, pour photographier des sites ou pour écraser les poules ; ceux qui ont à coeur, même en vacances, le bien du pays, en même temps que le leur ; ceux qui comparent les oeuvres du Créateur avec celles des hommes, et qui sentiront le pénible contraste entre la splendide Gaspésie et les pauvres Gaspésiens qui la désertent, reviendront, espérons-le, avec l'idée d'agir et de faire agir pour organiser la vie, une vie abondante et agrandie, qui permette à cette immense extrémité de province de garder ses enfants, et de doubler et de tripler sa population chez elle et pour elle.

La Gaspésie, vaste péninsule grande cinq fois comme l'île-du-Prince-Edouard, et capable de nourrir un demi-million d'âmes, reste stagnante à 69,000 âmes, et fait de ses jeunes gens et de ses jeunes filles, les bûcherons et les servantes du reste de l'Amérique. Une paroisse qui compte trois cents enfants à la Confirmation ne verra, huit ou dix ans plus tard, que sept ou huit mariages par année : presque toute la jeunesse aura fui aux villes, aux Etats-Unis et aux moulins, se gaspiller au profit des autres.

En dépit d'une natalité généreuse et d'une certaine immigration, les 54,178 âmes de 1901 ne sont devenus que 69,467 en 1921 : c'est plus de 100,000 que l'on devrait compter si la jeunesse gaspésienne s'était établie en bor-

dure des vieux établissements, ou au centre de la presqu'île.

La Gaspésie d'hier et d'aujourd'hui n'est pas un pays, c'est une frange de pays; ses quarante paroisses ne sont qu'un rebord de l'immense forêt sauvage, dont la bonne partie centre-sud-est, très fertile, pourrait donner naissance à cent paroisses. Mais il faudrait le chemin de fer, l'indispensable et facile tronçon d'Amqui à Gaspé, pas cent-cinquante milles, sans fortes rampes, sans ponts dispendieux, à travers un riche territoire de mines qu'on sonde actuellement, de forêts qu'on ne peut exploiter autrement, et de bonne terre qui muerait ses épinettes en moissons et en clochers.

Comme terminus, le port de Gaspé!... Port unique; trente-cinq pieds d'eau à dix pieds de la rive, sans creusage, sans expropriations, sur le roc, à cinq cents milles plus près de Liverpool que Saint-Jean et Halifax; port d'hiver, port de toute l'année. Alors que Montréal et Québec ne peuvent s'ouvrir aux transatlantiques que six mois par année, Gaspé serait véritablement notre débouché provincial et national, beaucoup plus avantageux qu'Halifax et Saint-Jean. Examinez donc cela sur la carte!...

C'est clair que les Maritimes s'y opposeront: mais n'y en aura-t-il donc que pour l'est et pour l'ouest, au Canada? Si c'était dans l'Ontario!...

Un Anglais de Toronto, très influent employé d'un ministère, et enthousiasmé pour la Gaspésie, où il passe ses vacances depuis six ans, ne se gênait pas récemment pour dire son étonnement sur la façon dont on néglige notre belle péninsule: « Mais enfin, ce petit chemin de fer, vos députés québécois à Ottawa ne l'obtiendront-ils pas? Ils sont la majorité de la majorité; ils n'ont qu'à parler en donnant le coup de poing sur la table, et ils auront ce qu'ils voudront! Nous, de l'Ontario, nos hommes sont presque tous dans l'opposition, et ils obtiennent plus que les vôtres, qui sont au pouvoir, qui sont *le* pouvoir!... »

En effet, cette question gaspésienne n'est pas l'affaire d'un ou deux députés, mais de toute la députation qué-

bécoise, qui doit s'intéresser, non aux simples intérêts de clochers ou de comtés, mais au développement général de la province, et surtout des régions inexistantes qui devraient exister.

Sans doute, il n'y a pas d'électeurs sur le plateau gaspésien (pas plus qu'à Québec en 1608), mais il devra s'y en établir si nous voulons contrebalancer les plaines de l'Ouest, qui s'ouvrent, elles! Là, on crée du pays; ici, l'on crée des réserves forestières. Là, on attire les immigrants d'Europe; ici, l'on chasse aux Etats-Unis notre surplus de jeunesse, et l'on fait semblant de ne voir, en Gaspésie, qu'un problème de pêcheries. L'on ne voit que la côte, la frange de pays; on laisse en limites à bois les cent paroisses possibles, nécessaires, dûes: les arbres avant les hommes!

Les Gaspésiens ne sont pas colons? Mais ils sont tout de même diablement hommes de chantiers! Et puis attirons là tous les chercheurs d'héritages des comtés voisins privés de bonnes terres neuves, à partir de Montmagny, qui a déjà fourni des centaines de magnifiques familles agricoles à la Grande-Vallée, à la Rivière-aux-Renards, etc. Organisons chez nous le recrutement et la transplantation des familles, d'un comté à l'autre, comme de plus fins que nous les organisent d'un continent à l'autre, et nous aurons moins à déplorer la perte de nos familles. Nous ouvrirons toute notre terre fertile. Notre Québec augmentera sa population, sa meilleure sorte de population, et pourra compter plus de trois millions d'âmes au recensement de 1931. Celui de 1921 fut une désillusion; si l'état de choses actuel continue, le prochain sera pire encore.

Si nous voulons doubler notre chiffre, doublons notre territoire; dirigeons nos surplus des paroisses vers des espaces libres du nord, de l'est et de l'ouest, pour qu'ils cessent d'aller au sud; les subsides accrus pour la colonisation sont notre meilleur placement; ils se transformeront en capital humain, en paroisses catholiques aussi agréables à Dieu que les missions de Chine et d'Afrique.

Alexandre Dugré, s. j.


LES FORCES HYDRAULIQUES
L'INDUSTRIE
LE COMMERCE
LA FINANCE
LE MONOPOLE
J. Arthur Lemay

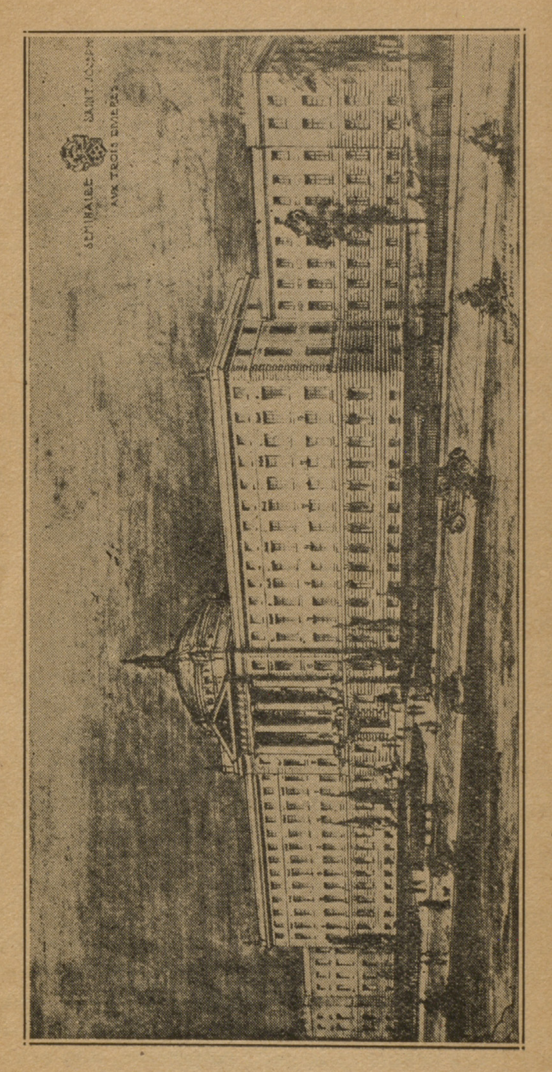
LE MONOPOLE

LES MASTODONTES

A la fin de juillet, la Canadian Bank of Commerce englobait la Standard Bank. La nouvelle officielle a soulevé d'assez vives discussions. Depuis quelques années, il s'est produit plusieurs centralisations bancaires. En 1923, *la Bank of Montreal englobait la Merchants: en* 1924, *la Canadian Bank of Commerce achetait la Bank of Hamilton et les banques d'Hochelaga et Nationale devenaient la Banque Canadienne Nationale. Deux autres disparaissaient, en* 1925, *pour ne plus laisser que dix établissements de banque. Le même mouvement se produit dans le commerce et l'industrie. Le vent est aux monopoles.*

Certes, telles concentrations causent à juste titre un peu d'inquiétude. Des institutions disparaissent que le public croyait très solides et il voit s'édifier à côté des colosses qui dévorent la petite industrie, étouffent le commerce moyen, découragent le financier débutant. Le grand danger semble le sur-état économique qui finit par dominer la politique. S'il parait difficile d'empêcher ces concentrations, il reste que l'Etat devrait les entourer de certaines sauvegardes.

Le petit commerce—épiceries et boucheries—doit lutter contre de fortes compagnies qui exploitent des chaînes de magasin. En ces établissements à capital judéo-anglais, les nôtres jouent le rôle de petits commis. Leurs opérations couvrent les grands centres et les petites villes de province. Pour résister au colosse, il n'y a que la coopération. Nos commerçants l'ont compris. Ils se sont ligués. Nous avons maintenant des chaînes de magasin, qui appartiennent à nos compatriotes. A nos gens de leur réserver leurs achats et le petit commerce, non seulement résistera, mais verra des jours de prospérité.



LE SÉMINAIRE SAINT-JOSEPH, AUX TROIS-RIVIÈRES

LES CAISSES POPULAIRES

Les Caisses populaires fonctionnent en vertu de la « Loi des syndicats coopératifs de Québec ». Leurs opérations ont le caractère de la mutualité : elles ne prêtent généralement qu'à leurs actionnaires. Ceux-ci, en plus de leurs actions, peuvent aussi faire des dépôts. Cela fait de ces Caisses des instruments d'épargne et de crédit. C'est un crédit ouvert aux classes agricoles et industrielles. Ordinairement, chaque action est de cinq dollars. Elle peut être payée par versements. De même que les dépôts, ces actions sont remboursables à demande. La responsabilité de chaque actionnaire est limitée à sa souscription qui n'excède pas $2,000 généralement.

Ces actionnaires ou emprunteurs doivent résider dans les limites de la circonscription sociale de la Caisse mais les règlements peuvent prescrire que les sociétaires qui vont demeurer en dehors continuent à faire partie de la société. Alors cependant, ils cessent d'être éligibles aux diverses fonctions. Quant aux prêts, ils se font sur première hypothèque, s'ils sont considérables ; s'ils sont petits, ils se font sur billets. Afin d'éteindre la dette dans un délai fixé, une partie du prêt, intérêt et principal, est remboursable à périodes fixes.

Trois comités administrent ces Caisses : le Conseil d'administration, la Commission de crédit et le Conseil de surveillance. Le premier organisme, composé de cinq membres au moins, mais de neuf le plus souvent, a la direction générale de la société. Le second a pour mission d'examiner, d'admettre ou de rejeter les prêts sollicités. Vérifier la valeur des garanties est le rôle du Conseil de surveillance. Si les services du gérant peuvent être payés, les autres emplois sont remplis gratuitement. Pour assurer encore le bon fonctionnement des Caisses, le Conseil de Surveillance fait vérifier, chaque année, toutes les opérations de la société par un inspecteur d'une fédération organisée en vertu de la Loi des syndicats coopératifs de Québec.

Voici un tableau illustrant le mouvement progressif des Caisses populaires que nous souhaitons voir prospérer pour l'avancement économique de notre race.

Désignation	1926	1925	1924
Nombre de Caisses..............	154	122	119
— de sociétaires........	36,298	33,279	31,250
— de déposants.........	37,343	33,527	30,874
— d'emprunteurs	10,418	9,384	8,414
— de prêts consentis	15,843	13,794	11,017
Montant de prêts consentis	$4,496,955.	$3,919,960.	$3,763,852.
Profits réalisés	$ 468,034.	$ 449,530.	$ 398,976.

LES MILLIONNAIRES AU CANADA.

Il y a 272 millionnaires en Canada et plus de la moitié résident dans la province d'Ontario, dit une circulaire de Boyd's City Despatch, de New-York.

Cette circulaire, donnant les compilations de 1928 et montrant les Canadiens par ordre de richesse, dit que l'Ontario renferme 138 millionnaires dont 87 résident à Toronto.

La province de Québec arrive au deuxième rang avec un total de 91 millionnaires dont 76 résidant à Montréal et 10 à Québec. Le Manitoba en possède 21 qui demeurent tous à Winnipeg.

La Colombie Britannique en a six, l'Alberta et la Nouvelle-Ecosse quatre chacune, tandis que la Saskatchewan et l'Ile du Prince-Edouard n'ont pas de citoyens dont la fortune dépasse $1,000,000.

A la suite de Winnipeg, qui arrive troisième dans la liste de Boyd, il y a London qui a 14 millionnaires parmi ses habitants, Ottawa, Ont., et Québec, Qué., ont chacun dix millionnaires, Vancouver, six, Hamilton, Ont., quatre.

Parmi les 91 millionnaires de la province de Québec, combien y a-t-il de Canadiens-français? Que nos lecteurs fassent plutôt l'addition. Ces richards, quelle influence ont-ils sur notre groupe? Travaillent-ils à son avantage ou leur fortune les a-t-elle fait passer dans la zône neutre ou dans la sphère d'influence anglaise? Nos institutions peuvent-elles compter sur leur générosité testamentaire? Questions pertinentes qui font réfléchir sur le rôle de la richesse.

LA FORMATION AGRICOLE.

L'instruction professionnelle est le premier facteur de réussite pour le cultivateur moderne. L'agriculture devient de plus en plus scientifique. Rien n'est plus faux désormais que le vieux préjugé populaire: « On en sait toujours assez long pour cultiver. »

Albert RIOUX, *ingénieur agricole.*



UN AVANTAGE DU BILINGUISME

A DRYTOWN

L'agent. — What's your name?

— Greenwood, dit Jos. Boisvert, qui passa pour anglais, dans les gazettes.

LES RENTES VIAGÈRES

« La question économique est devenue, aujourd'hui, une question nationale. »
Edouard MONTPETIT.

Depuis 1899, date de sa fondation par la Société Saint-Jean-Baptiste, la Caisse Nationale d'Economie a thésaurisé, pas pour elle, mais pour la race. Le capital actuellement de $5,000,000 environ sert au développement de nos institutions canadiennes-françaises. Les intérêts de ce capital vont aux sociétaires-rentiers; chacun d'eux, pour la somme de $80.00 qu'il avait versée à cette oeuvre en 20 ans, à raison de $4.00 seulement par année, a reçu, depuis 9 ans, en rentes annuelles, l'étonnante somme de $255.41. Ces rentes proviennent de cinq sources de revenus que voici:

I. Le capital personnel;

II. Le capital accumulé avant l'entrée;

III. Le capital des décédés;

IV. Le capital des radiés;

V. Le capital des futurs rentiers.

Chaque rente est incessible et insaisissable. La rente viagère est une façon de devenir en moyens malgré soi. La Caisse Nationale d'Economie est donc une oeuvre qui mérite l'encouragement de tous nos compatriotes pour leur avantage personnel et celui de la race. Voici un tableau qui montre les progrès de cette société et qui fait voir comment elle assure l'aisance.

Années des inscriptions	NOMBRE DE RENTES				Capital National Inaliénable
	vendues chaque année	vendues depuis 28 ans	restées en vigueur par année	restées en vigueur en 28 ans	
	(AU 31 DECEMBRE 1926)				
1899	2,941	2,941	1,689	1,689	7,371.67
1900	4,991	7,932	2,121	3,810	27,804.37
1901	6,037	13,969	1,676	5,486	56,935.56
1902	2,145	16,114	594	6,080	83,006.59
1903	1,231	17,345	497	6,577	101,542.58
1904	1,761	19,106	676	7,253	143,712.11
1905	2,246	21,352	991	8,244	185,351.38
1906	2,188	23,540	880	9,124	230,237.28
1907	2,223	25,763	997	10,121	281,664.85
1908	2,308	28,071	1,241	11,362	340,698.91
1909	2,786	30,857	1,546	12,908	407,725.05
1910	3,545	34,402	2,009	14,917	481,960.67
1911	4,500	38,902	2,018	16,935	575,792.67
1912	8,613	47,515	4,425	21,370	689,843.31
1913	9,779	57,294	4,601	25,971	828,226.83
1914	11,443	68,737	5,179	31,150	1,002,791.25
1915	8,306	77,043	3,968	35,118	1,193,454.88
1916	6,801	83,844	3,554	38,672	1,401,595.45
1917	8,049	91,813	4,412	43,084	1,632,058.96
1918	10,199	102,092	6,235	49,319	1,900,667.34

ELLE A PAYE $1,533,534.60 DE RENTES DEPUIS 9 ANS

1919	23,925	126,017	10,893	60,212	2,156,578.96
	Soit $101,401.09 à 1,793 rentier (la première année)				
1920	15,855	141,872	9,412	69,624	2,396,838.28
	Soit $115,666.08 à 4,042 rentiers (la deuxième année)				
1921	5,482	147,354	3,660	73,284	2,666,322.41
	Soit $145,299.15 à 5,805 rentiers (la troisième année)				
1922	6,008	153,362	4,811	78,095	2,923,607.13
	Soit $153,936.10 à 6,414 rentiers (la quatrième année)				
1923	7,811	161,173	7,661	85,756	3,183,148.86
	Soit $164,894.78 à 6,837 rentiers (la cinquième année)				
1924	10,317	171,490	10,120	95,876	3,472,116.37
	Soit $185,412.65 à 7,447 rentiers (la sixième année)				
1925	12,229	183,719	12,121	107,997	3,794,531.65
	Soit $203,562.80 à 8,398 rentiers (la septième année)				
1926	18,437	202,156	18,420	126,417	4,133,994.88
	Soit $220,458.05 à 9,185 rentiers (la huitième année)				
1927					
	Soit $242,904.00 à 10,121 rentiers (la neuvième année)				



LE BON JOURNAL A CONTRE LUI LA LOI DU MOINDRE EFFORT.



LE LOUP ET L'AGNEAU

MAÎTRES OU SERFS?

Aucun rôle n'est aussi humiliant que celui de valet en sa propre maison. On peut se résigner à servir dans un pays étranger où, dernier arrivé, on se contente des miettes qui tombent de la table du festin des autres. Mais, sur une terre que nos pères ont fécondée de leur travail, dans une contrée qui est notre patrie à nous avant d'être la patrie des immigrants, sous un régime politique où les droits de deux races sont égaux, dans des villes où nous sommes la majorité, nous contenter d'un rôle de seconde importance, quelle humiliation!

Pourtant, n'est-ce pas trop notre sort? Dans les grandes entreprises industrielles, des milliers de Canadiens français sont gouvernés par des étrangers. Les nôtres se contentent de rester petits commis toute leur vie au service de patrons anglais alors que les étrangers—Juifs, Grecs, Syriens, Chinois—quelques années après leur entrée au pays, deviennent patrons ou propriétaires de maisons de commerce. Les bons postes dans le fonctionnarisme fédéral ne sont pas donnés aux nôtres. Au profit des grandes compagnies d'utilité publique, nos gens manient le pic. Dans le port de Montréal, les emplois les plus rudes et les moins rénumérés sont occupés par trop de nos compatriotes. Des campagnes où ils pourraient être leurs maîtres, nos jeunes gens affluent dans les villes pour devenir chauffeurs de taxis. On pourrait indéfiniment allonger cette énumération.

A quoi bon? Les faits de ce genre sont évidents. Ils indiquent que nos gens manquent d'ambition sûrement, de compétence peut-être. Si telles sont deux causes réelles, il appartient à l'école de les faire disparaître. A la vérité, l'apathie, l'absence d'ambition est le principal facteur de la situation qui a trop duré. Avec les mille moyens que la pédagogie et l'apostolat mettent à leur portée, les éducateurs peuvent aisément inculquer à la jeunesse l'idéal de se hisser aux premières places dans toutes les sphères de l'activité humaine. Tous les grands

mouvements partent de l'école. Que les maîtres à tous les degrés de notre enseignement prennent donc pour motto: inspirer aux jeunes l'ambition inébranlable d'être les maîtres dans leur propre maison, et de monter dans la vie nationale aux premiers rangs partout et dans toutes les sphères.

LES COMBLES.

Le comble de la probité: Ne pas vouloir se servir d'un escalier dérobé.

Le comble de l'habileté pour un cordonnier: Resemeler une botte... d'asperges.

Le comble de la force musculaire: Soulever l'indignation générale.

Le comble de la méchanceté: Battre la semelle.

Le comble de la cruauté: Empêcher l'eau de dormir.

CURIOSITÉ THERMOMÉTRIQUE.

Il y a trois thermomètres très répandus, ceux de Celsius, de Réaumur et de Fahrenheit. Chose curieuse, la France a adopté le thermomètre du suédois Celsius. L'Allemagne et la Russie ont adopté le thermomètre français Réaumur et l'Angleterre fait un usage exclusif du thermomètre allemand Fahrenheit, tandis que la Suède utilise le thermomètre de l'Anglais Leslie.

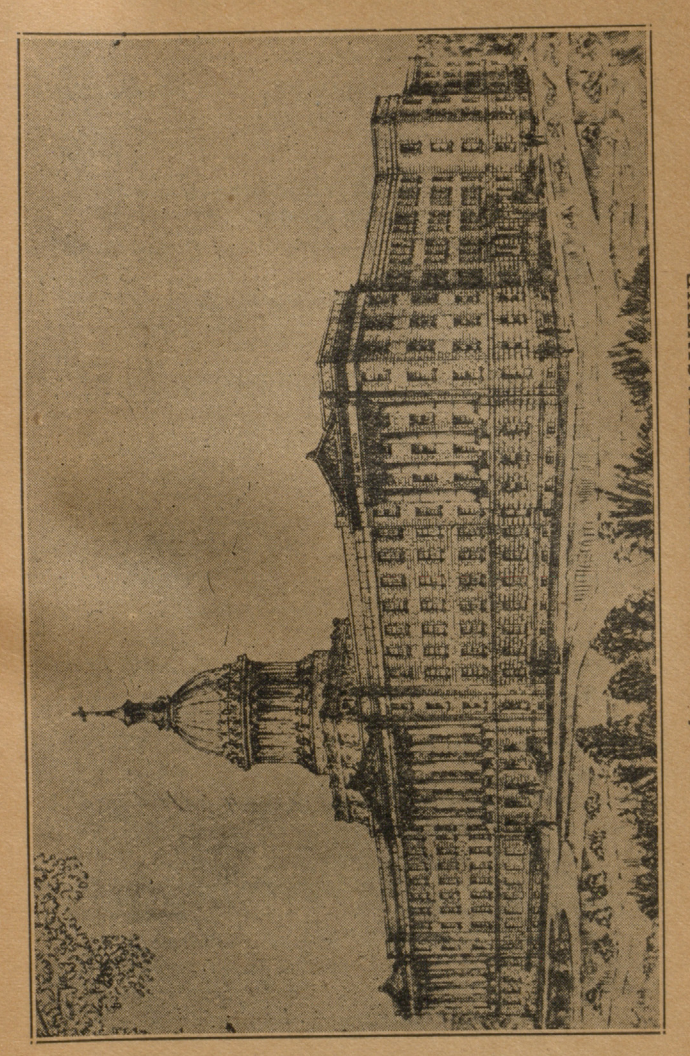
CHEZ LE DÉLÉGUÉ APOSTOLIQUE.

LE DELEGUE.—Allons! Il faut oublier les erreurs de tactique de certains évêques ontariens...

L'EVEQUE canadien français. — Excellence, il faut pardonner, oui, mais il ne faut pas oublier pour l'avenir...



QUEL JOURNAL EST PLUS PROFITABLE
À L'ESPRIT SÉRIEUX?



LE SÉMINAIRE DE SAINT-HYACINTHE

LISTE DES ANNONCEURS

TABLE DES MATIÈRES

Imprimé au Canada par ARBOUR & DUPONT à Montréal